

UNE FORCE DE PROPOSITIONS AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES



N°18
NOVEMBRE 2021

INDUSTRIALISATION

RELOCALISATION



**Impossible
n'est pas Français !**

thalesgroup.com

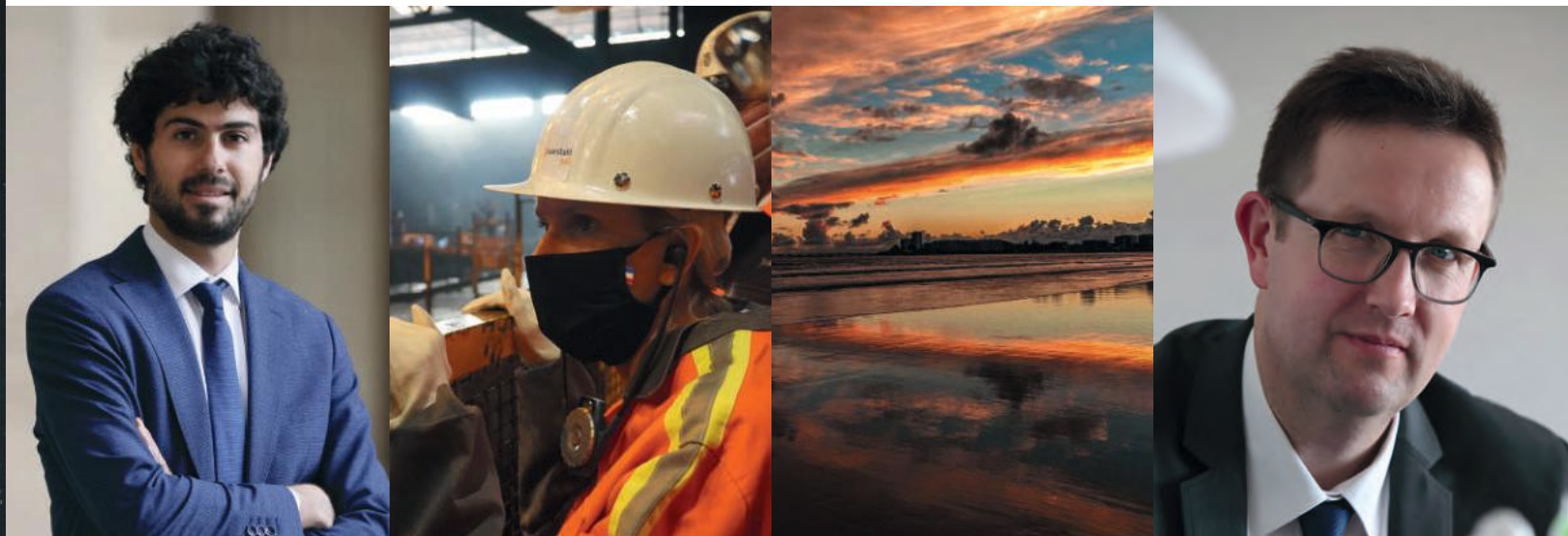
THALES
Building a future we can all trust

Construisons ensemble
un avenir de confiance

Publicis LWA & Madras Global ©Getty images - Shutterstock

Suivez : Thalesgroup





4 LES ÉDITOS

VICTOR
HABERT-DASSAULT

MICHEL HERBILLON

VALÉRIE
BAZIN MALGRAS

JEAN-MICHEL
FOURGOUS

34 NOS PARLEMENTAIRES TÉMOIGNENT ET AGISSENT

70 ENTREPRENEUR ENGAGÉ

FFIE
EMMANUEL GRAVIER

76 CARTES SUR TABLE

ECO-CONSORTIUM
DAVID CALFATI
LAURENT TOUBIANA

84 INNOVATION ET INDUSTRIE

GRUPE GALILÉ
ÉRIC MICHOUX

AQLE
DAMIEN ASSELIN

TELMA
OLIVIER SAINT-CRICQ

LARBALETIER
OLIVIER CHOISELAT

13 LA VIE DE GEEA

26 GRAND TÉMOIN

AGNÈS PANNIER-
RUNACHER

80 ZOOM SUR

VOTAT
PHILIPPE MARILLAUD

96 NOS RÉGIONS ONT DU TALENT

LA VENDÉE
BRUNO RETAILLEAU

105 TROMBINOSCOPE

Directeur de la publication : Victor Habert-Dassault et Jean-Michel Fourgous • **Rédacteur en chef :** Maggy Legat • **Comité de rédaction :** Nicolas Dainville, Maggy Legat • **Contributeurs :** Julien Aubert, Valérie Bazin-Malgras, Gregory Besson-Moreau, Etienne Blanc, Emilie Bonnard, Pascal Boyer, Pierre Cabaré, Julien Dive, Jean-Michel Fourgous, Edouard Courtial, Pierre Cuypers, Natacha Dassault, Claude de Ganay, Stéphane Demilly, Victor Habert-Dassault, Michel Herbillon, Philippe Latombe, Marc Le Fur, Pierre Morel-A-l'Huissier, Bruno Retailleau, Nathalie Serre, Raphael Schellenberger, • Ainsi que tous leurs collaborateurs. Un grand merci. • **Réalisation de la revue :** P.M.S. - Paul Meyer - 17, avenue de Ségur 75007 Paris. Tél : 06 74 65 99 84 • **Maquette et graphisme :** L'atelier design & communication - Deborah Cohen - Tél : 06 81 83 59 65 • **Contact (adhésion, informations...):** Maggy Legat - maggylegat@generation-entreprise.fr



Dans la continuité

Ce premier numéro édité après la disparition de mon oncle Olivier Dassault symbolise la continuité de son action en faveur des entreprises et sa volonté de tisser des liens plus étroits entre les entreprises et le monde politique. Ce club a pour vocation première de promouvoir les activités des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et de perpétuer un dialogue entre ceux qui transforment le monde économique et ceux qui façonnent le cadre législatif.

Libéral, il connaissait l'importance des équilibres économiques et militait pour la nécessité d'alléger les barrières normatives et fiscales pour permettre ainsi à nos entreprises d'anticiper, d'agir et d'optimiser leurs actions.

Il était convaincu que la grandeur de la France ne peut se dissocier de la santé de ses entreprises et de leur capacité à créer des emplois. Notre pays, à ses yeux, devait être une terre promise pour les entrepreneurs où règnerait un climat fiscal propice à la confiance, à la prise de risque et à l'innovation.

Il appartient aujourd'hui à tous les décideurs politiques de continuer ce travail et d'encourager cet idéal économique.

VICTOR HABERT-DASSAULT

Président d'honneur de GEEA et député de l'oise

Issu d'une famille d'entrepreneur et de chefs d'entreprise dans l'industrie, je porte la défense de nos activités industrielles dans mon cœur. Toutefois, malgré leur poids dans notre tissu économique, force est de constater que depuis la fin des trente glorieuses l'évolution du secteur secondaire est en berne et représente aujourd'hui seulement 20% des emplois en France.

La tertiarisation de l'économie engendre inexorablement un ralentissement de la dynamique des exportations de produits industriels. Il faut en prendre conscience afin de protéger nos savoir-faire industriels face à la concurrence tout en faisant

émerger de nouveaux acteurs européens et français, notamment dans le domaine du numérique. Notre défi c'est donc celui de notre indépendance technologique et de la relocalisation de nos chaînes de valeurs sans lesquels il n'y aura pas d'indépendance politique.

Naturellement, dès le début de mon mandat, je me suis impliqué au cœur des actions menées par « Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés », aux côtés de parlementaires qui partagent l'envie d'échanger, d'observer et d'en savoir davantage sur les entreprises françaises afin qu'elles puissent s'assurer un avenir toujours plus grand.

Le privilège d'un pays comme la France, c'est aussi d'être en capacité de choisir sa dépendance. Lorsque tout est souverain, plus rien n'est stratégique. Soyons patriote, sans être naïf. Dans un monde interdépendant, il est impossible voire même dangereux de produire la totalité de nos besoins sans qu'il nous en coûte. Il faut en effet combattre avec ardeur le protectionnisme économique sans pour autant négliger la production en France. Il faut promouvoir plus communément ce qu'on appelle la souveraineté économique c'est-à-dire la capacité que l'on détient à fabriquer des produits jugés essentiels.

Sommes-nous réellement souverains lorsque nous perdons l'analyse de nos données, quand nos communications dépendent de satellites étrangers, lorsque les réseaux 5G sont maîtrisés par les puissances étrangères ou enfin lorsque les prix de l'énergie sont déterminées également par d'autres puissances ?

Par conséquent, il nous faut viser l'excellence, si nous souhaitons rester un pays puissant et respecté au sein du concert des nations. Ce maintien de notre statut et de notre souveraineté économique devra se construire à l'aide de réformes ambitieuses, notamment en ce qui concerne la formation continue des salariés afin de renforcer notre compétitivité face à la concurrence européenne et mondiale.

La crise nous a démontré que nos entreprises savaient s'adapter et que le secteur privé pouvait pallier parfois les carences du secteur public. Nous devons être fier de compter sur le sol français des entreprises qui ont pu devenir des acteurs incontournables dans le déploiement de solutions autour de la crise.

Ce dernier numéro de la revue GEEA, avant la prochaine élection présidentielle, est tout d'abord un hommage à l'action politique menée par le grand serviteur de l'État qu'était mon oncle, Olivier Dassault, au service du monde des entreprises. Ce numéro touche également du doigt un thème éminemment important du savoir-faire et du faire-valoir Français.

Bonne lecture !



**Poursuivons ensemble
le chemin tracé
par Olivier Dassault**

A lors qu'il est désormais temps de relever la tête après la crise sanitaire que nous venons de traverser, le moment est aussi venu de tirer les leçons pour l'État et l'économie française de l'impact de la COVID sur l'industrie et le commerce. Il nous revient d'aborder sérieusement cette notion de souveraineté économique. Ce sujet qui autrefois était tabou pour certains, doit à présent être au cœur des débats si nous voulons reprendre en main l'indépendance stratégique de la France.

MICHEL HERBILLON

Co-président de GEEA et député du Val-de-Marne

Avant tout, je souhaite partager avec vous une émotion certaine car c'est le premier numéro depuis la disparition tragique de notre ami Olivier Dassault. Son absence crée un vide pour nous tous, tant il nous faisait partager ses connaissances et son expérience de ses multiples vies : politique, entrepreneuriale, militaire et artistique. C'est Olivier qui nous a réunis au sein de Génération Entreprise Entrepreneurs Associés, pour rapprocher les décideurs politiques et les entrepreneurs et mettre en commun notre passion de la France, lui qui avait une certaine vision de l'excellence française et défendait ardemment la nécessaire réindustrialisation de notre pays.

La meilleure façon de rendre hommage à Olivier est de nous inspirer de sa clairvoyance et de continuer à faire vivre GEEA, avec Victor Habert-Dassault son successeur dans l'Oise qui est désormais président d'honneur de notre association,

La meilleure façon de rendre hommage à Olivier est de nous inspirer de sa clairvoyance et de continuer à faire vivre GEEA.

ma collègue Valérie Bazin-Malgras co-présidente, et Jean-Michel Fourgous notre délégué général.

Notre rôle est d'autant plus important dans la période qui s'ouvre avec les élections législatives et présidentielles, que les valeurs que nous portons de défense de l'entreprise, d'assainissement des finances publiques, de réformes structurelles à mener, et la nécessaire débureaucratiation de l'État doivent être au cœur des débats à venir, sans oublier le sujet fondamental de la souveraineté économique que nous devons défendre sans relâche.

Cet enjeu a pris de plus en plus d'importance ces dernières années. La crise sanitaire aura d'ailleurs été un puissant révélateur en mettant en exergue nos faiblesses dans de nombreux secteurs où notre indépendance stratégique était menacée. Dès le début de la crise sanitaire, nous étions totalement dépendants des importations de masques chirurgicaux, de réactifs pour les tests PCR, et de médicaments.

Plus généralement, c'est bien la nécessité d'une véritable souveraineté économique qui est posée pour répondre aux besoins élémentaires de nos compatriotes et défendre les intérêts et le rayonnement de notre pays à l'international. Cela pose inévitablement la question de la place de l'État, mais aussi du rôle de l'Europe et de nos alliances avec nos partenaires stratégiques.

Cela passe aussi par la défense d'une industrie nationale qui assure notre autonomie dans de nombreux secteurs essentiels, comme celui de l'alimentaire, le domaine des énergies (sur les technologies de batterie électrique par exemple), ou bien encore la défense. Cette dernière est primordiale si nous voulons maintenir notre rang

sur la scène internationale, puisque des accords commerciaux d'envergure comme ceux des sous-marins australiens aujourd'hui annulés ont une vocation géopolitique et permettent la création de liens diplomatiques forts et la stabilisation de zones de tensions.

Ce combat pour la grandeur de la France, c'était le combat principal d'Olivier, à la fois en tant qu'entrepreneur mais aussi en tant que député et nous devons le faire perdurer, car ses idées restent toujours autant d'actualité. Tous ensemble, nous veillerons à poursuivre ce chemin.



**Nos productions
font notre fierté,
assumons de les défendre !**

Le 7 mars dernier, nous apprenions avec effroi la disparition de notre président fondateur et ami Olivier DASSAULT. Artiste, dirigeant économique, homme engagé, il a consacré sa vie à défendre l'esprit d'entreprendre en France et notre industrie tricolore. Il était donc tout naturel que ce numéro de la revue de Génération entreprise – entrepreneurs associés qu'il a fondé lui rende un hommage appuyé. Et quel bel hommage que de choisir d'évoquer au fil de ces pages le thème de la souveraineté économique qui était si cher à ce défenseur inlassable d'une production française de qualité.

Dans ce cadre, je souhaite aborder deux sujets qui interrogent notre souveraineté économique. Le premier concerne la défense de nos terroirs et savoirs-faire qui sont trop souvent victimes de détournements, qu'il s'agisse de contrefaçons ou d'appropriations indues. Le second évoque la nécessité de reconstituer sur notre territoire des filières intégrées à l'abri de toute rupture des chaînes de production.

VALÉRIE BAZIN MALGRAS

Co-présidente de GEEA et députée de l'Aube

Pour commencer je souhaite donc évoquer ce coup de tonnerre qu'a été pour nous la décision des autorités russes d'interdire aux producteurs champenois d'utiliser le nom « Champagne », désormais réservé aux producteurs russes. Nos viticulteurs devront se contenter de l'appellation « vins mousseux » sur le territoire russe et abandonner la dénomination de leur propre région qui fait pourtant la fierté de notre pays.

Cette décision est inacceptable ! Elle nous rappelle la nécessité de mener un important travail, au niveau international, de reconnaissance et de protection des appellations d'origine.

Nous ne pouvons pas tolérer que des producteurs étrangers puissent s'approprier les mérites de notre excellence. En s'accaparant nos appellations, parfois au mépris du droit, ils suscitent le doute dans l'esprit des consommateurs et ternissent l'image de nos productions de qualité en en proposant de fades imitations.

Il est ainsi impératif de nous battre pour protéger notre patrimoine économique et agricole des velléités mercantiles de capter l'aura de nos savoirs-faire par une forme de duperie. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir en matière législative et conventionnelle pour parfaire l'information du consom-

mateur sur l'origine exacte des produits qui lui sont proposés à la vente. C'est cet effort que nous devons accomplir. Nos productions font notre fierté, assumons de les défendre !

Nous n'en pouvons plus, par ailleurs, de cette crise du Covid-19 qui a si lourdement impacté nos vies. Mais elle aura eu un mérite : révéler la fragilité de nos chaînes de productions du fait de leur sensibilité aux approvisionnements internationaux.

Dans notre économie mondialisée, les chaînes de valeurs relient les quatre coins du globe. De sorte que l'arrêt de la production à l'autre bout du monde aura des conséquences sur nos usines françaises.

Sécuriser les approvisionnements en matières premières ou en pièces détachées représente dès lors un enjeu de souveraineté économique.

J'ai en tête l'exemple de la production de vélos électriques. Avec le Club des villes et territoires cyclables dont je suis co-présidente des élus nationaux, nous avons visité l'usine de Cycleurope à Romilly-sur-Seine dans l'Aube. À cette occasion, nous avons pu constater la dépendance de la production à la fourniture de pièces détachées importées de l'étranger.

En cas de nouveaux tarifs douaniers, d'imposition de quotas ou toute autre restriction sur ces flux, c'est tout l'équilibre de l'activité de l'entreprise qui pourrait être remis en question.

Ce qui est vrai pour la production de vélos électriques l'est également pour les automobiles ou tout autre bien. Je ne m'étendrai pas sur la crise subie par certains secteurs du fait de la pénurie de semi-conducteurs.

Cela doit nous inciter à structurer de véritables filières sur notre territoire capables d'assurer la continuité stratégique de nos chaînes de production.

C'est à l'État de soutenir l'édification de telles filières intégrées capables de faire face aux vents mauvais qui balaient parfois l'économie mondialisée.

Il nous appartient à tous de renforcer la souveraineté de notre économie.



**Réformes courageuses :
n'ayons pas peur !**

JEAN-MICHEL FOURGOUS

Délégué général de GEEA,
Maire d'Élancourt et Président
de Saint-Quentin-en-Yvelines

SOS Éducation !

La première urgence est de mettre fin au déclin de notre enseignement français. Dans ce domaine, notre pays fait office de mauvais élève...

D'après le ministère de l'Éducation nationale, 20% des élèves en fin de 3^e ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture... et l'enquête internationale TIMSS les classe comme les moins bons en mathématiques d'Europe... derrière l'Albanie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan... 10 points seulement au-dessus de la Macédoine ou de la Géorgie ; 100 points en dessous du Japon, de l'Irlande, de la Russie... Vraiment pas de quoi crier cocorico !

7^e PIB mondial, le plus grand ratio de dépenses publiques par habitant, et le 1^{er} budget de l'État, comment avons-nous pu arriver à un tel échec en matière d'éducation ?

Recentrons-nous sur les fondamentaux : savoir lire, écrire et compter, en nous appuyant sur les outils pédagogiques innovants. Leur mise en place dans ma commune d'Élancourt, avec le soutien des enseignants, ont fait depuis longtemps leur preuve.

Apprentissage : vive la Suisse !

L'école doit aussi établir plus de liens avec le monde de l'entreprise !

Et si on s'inspirait du modèle suisse ? Chefs d'entreprises, hommes politiques... Ils sont nombreux à être passés par la case formation professionnelle, avec un apprentissage des métiers pour les plus jeunes, grâce à l'alternance

J'ai fait un rêve. Celui d'un pays occupant la place qu'il n'aurait jamais dû perdre. Une nation attractive et habitée par un esprit d'entreprise, d'innovation et de conquête. Un territoire souverain, politiquement mais aussi numériquement et industriellement, dont les savoir-faire rayonnent à travers le monde. Dans ce pays, l'État y occupe une place juste et s'attache en priorité à libérer des contraintes nos énergies créatrices. Quant à ses dirigeants, ils sont issus en grande partie du monde de l'entreprise, rassemblés loin des idéologies qui divisent et mènent des réformes courageuses. Ce rêve, c'était aussi celui d'Olivier Dassault et ce pays, c'était le sien, la France, qu'il aimait tant. Après avoir sonné le tocsin pendant tant d'années, à nous désormais de reprendre le flambeau, pour que notre pays renoue - enfin - avec le sursaut, qu'il appelait de ses vœux.

des cours théoriques, donnés dans une école professionnelle, avec la pratique concrète en entreprise. Une recette qui fonctionne, avec un taux de chômage de moins de 4%, dans un pays où - il est vrai - le code du travail n'excède pas une cinquantaine de pages, comparé aux plus de 3500 que compte celui de l'hexagone... La France gagnerait à imiter les pays qui ont fait ce choix de l'entreprise et de l'apprentissage, comme la Suisse, mais aussi l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas ou encore le Danemark.

Cap sur le numérique !

C'est le plus grand démultiplicateur d'intelligence et d'innovations que l'homme ait jamais inventé. Imaginez : 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore... L'intelligence artificielle, la robotique et la réalité virtuelle transforment profondément les métiers existants et en créent de nouveaux.

À nous de former nos jeunes à ces métiers du futur, comme a choisi de le faire mon territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec des cours de programmation informatique dès l'école primaire et l'ouverture d'écoles de formation aux métiers du numérique, qui sont accessibles à tous, quel que soit son âge, son origine sociale ou son diplôme...

« Quoi qu'il en coûte », jusqu'à quand ?

Enfin, notre pays doit prendre conscience qu'en pleine guerre mondiale économique, il ne peut réussir en continuant à travailler moins que ses voisins, dépenser plus et s'endetter toujours davantage ! Si les courbes sanitaires sont désormais orientées à la baisse, celles liées à la situation budgétaire ne cessent de grimper avec un nouveau record d'endettement à près de 120% du PIB, creusant toujours plus le fossé avec l'Allemagne de plus de 50 points de PIB ! Du jamais vu...

Cette situation est non seulement dangereuse, notamment en cas de remontée des taux d'intérêt qui prendrait notre pays à la gorge, mais elle entraîne aussi une fiscalité excessive qui étouffe, embourbe et ralentit nos entrepreneurs. Il est grand temps de mener les réformes nécessaires (retraite, assurance chômage, efficacité des dépenses publiques...) pour retrouver une fiscalité qui soit dans la moyenne européenne.

Telle était la vision d'Olivier Dassault, il nous la laisse en héritage. C'est une lourde responsabilité qui nous incombe, pour la France, son avenir, sa réussite et sa grandeur.



VOTRE PARTENAIRE D'ISOLATION

Installée dans l'Isère, **S2PI** est une entreprise humaine innovante à taille humaine qui fabrique et distribue des isolants thermiques, acoustiques et de protection incendie à base de laine de laitier. **S2PI** s'inscrit dans une recherche permanente d'amélioration de ses process de production. **S2PI** met le client au cœur de ses préoccupations. Chaque produit est conforme aux besoins et aux normes du marché, il est soumis à un contrôle de qualité extrêmement rigoureux par des laboratoires d'essais accrédités (**EFFECTIS**, **LNE**). Nos produits sont certifiés **ACERMI** et font l'objet d'un avis technique du **CTSB**.

S2PI, c'est un projet industriel initié par Jean-Luc BELLI, fort de plus de deux décennies d'expérience dans le secteur de la production d'isolants. **S2PI**, c'est aussi une équipe de collaborateurs unis par la volonté de donner le meilleur d'eux-même pour que les clients profitent de la qualité des produits de l'entreprise. **S2PI** améliore constamment ses produits et ses process internes pour s'adapter aux évolutions de la demande, du marché et des normes.



6 rue de la Métallurgie 38420 Domène
E-mail : contact@s2pi.fr - www.s2pi.fr



La vie

Génération Entreprise
Entrepreneurs Associés





© Ben Dauchez

Hommage de Natacha Dassault

« Olivier aurait voulu que nous gardions le sourire. »

Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés était présente dans la vie d'Olivier depuis une vingtaine d'années.

Fondée avec Jean-Michel Fourgous, il a eu l'idée de rapprocher le monde politique et celui de l'entreprise. C'était un projet complètement fou à l'époque. Les rythmes, les manières, les valeurs n'avaient rien en commun.

Sans grossir le trait, dire que l'entreprise était à l'origine de la création de richesse en France était une insulte en politique. Les entreprises disaient de leur côté que les élus ne servaient qu'à créer des contraintes supplémentaires.

Il partait de loin, de très loin. C'était un précurseur dans tout ce qu'il faisait, y compris dans la photographie et la musique. Il était tenace et persévérant et depuis quelques années, si heureux que son association ait éclairée les mentalités et participé à faciliter la vie de employeurs de France.

Olivier était fier de rassembler, au-delà de son parti tous ceux qui savaient que la France gagnerait à ce que nous puissions travailler ensemble. 175 parlementaires. Un groupe solide, présent à chaque événement.

Il dirigeait ce groupe comme une entreprise. Il analysait, il décidait, il agissait. Il présidait Génération Entreprise, comme un député : il écoutait, il réfléchissait, il agissait.

Marcel Dassault, son grand-père qu'il admirait tant, avait déjà cette générosité

de cœur. Il a inventé les congés payés avant même qu'ils ne soient votés sous Léon Blum ou encore l'intéressement.

**Continuez !
Montez ces passerelles
entre le monde politique
et celui de l'entreprise.**

Son père, Serge, que certains ont connu sur les bancs du Sénat, était très investi sur la participation, l'actionnariat salarié et la dette publique. Olivier a été à l'origine de l'augmentation et de l'élargissement du crédit impôt recherche, de la prime de 1 000 euros pour faciliter les échanges entre l'employeur et les salariés, et avec Jean-Michel Fourgous de l'orientation de l'épargne vers l'investissement productif et la création d'emplois.

Avant chaque petit déjeuner, à peine réveillée, il me clamait avec le ton, la conviction et l'assurance que chacun lui connaissait, ses discours parfois drôles,

parfois lyriques, parfois drôles et lyriques mais toujours avec autant de bon sens.

Je n'ai qu'un seul regret. Celui de ne pas l'avoir accompagné. Et ce n'est pas faute d'avoir tenté le mercredi matin de m'emporter dans son tourbillon d'allégresse.

Mon Olivier, le poète, le dandy, le passionné, mon soleil, était un homme si joyeux. Il dévorait la vie comme s'il savait qu'elle serait bien trop courte. Il aurait voulu que l'on continue à parler de lui, c'est certain... mais avec fierté pour ses actions si belles et si respectables.

Alors, allez-y ! Continuez ! Montez ces passerelles entre le monde politique et celui de l'entreprise.

Mon mari terminait toujours son discours par une citation. Ces mots du Général de Gaulle auraient pu être aussi les siens : « Quels que soient les dangers, les crises, les drames que nous avons à traverser, par-dessus tout et toujours, nous savons, nous allons, même quand nous mourrons, vers la Vie ».

20
SEPT. 2021

Le Prix de la Fondation

CROISSANCE RESPONSABLE - INSTITUT DE FRANCE



FONDATION
CROISSANCE
RESPONSABLE
INSTITUT DE FRANCE

Les jeunes doivent contribuer à l'émergence d'un capitalisme responsable et d'une entreprise engagée, contributrice du bien commun.



© Ben Dauchez

En partenariat avec Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés, la Fondation Croissance Responsable Institut de France, présidée par Christian Nouel, a remis, le 20 septembre 2021, à l'Institut de France, le Prix entreprise et développement durable, à des étudiants du Master de Sustainability de l'École de Management et de l'Innovation de Sciences Po.

L'objectif de ce prix est de récompenser un projet innovant, susceptible d'être développé par une entreprise autour de la croissance responsable.

Le prix a été décerné par un jury composé d'enseignants de l'École de Management de l'innovation de Science Po et de directeurs de développement durable de grandes entreprises.

Leur projet repose sur la mise en place d'un calculateur de réduction d'empreinte carbone lors de l'achat de produits de seconde vie ou invendus pour les acteurs du e-commerce. L'objectif est de rendre le commerce en ligne plus circulaire.



En présence de Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France



Présentation de la team Place2Swap, lauréate du prix Entreprise et Développement durable.

La gastronomie est-elle un instrument d'influence diplomatique et culturelle ?



En présence de Victor Habert-Dassault, Valérie Bazin-Malgras, Michel Herbillon, Jean-Michel Fourgous, Emmanuelle Anthoine, Etienne Blanc, Sandra Boelle, François Bonneau, Valérie Boyer, Jacques Cattin, Guillaume Chevrollier, Dino Cinieri, Eric Ciotti, Pierre Cordier, Michèle Crucet, Pierre Cuypers, Laurent Garcia, Yannick Haury, Brigitte Kuster, François Michel Lambert, Marc Le Fur, Pierre Morel A l'Huissier, Bernard Perrut, Frédéric Reiss, Pierre Vatin, Philippe Vigier

C'était le premier petit déjeuner organisé sans Olivier Dassault. Impossible pour les 64 convives d'y participer sans penser à lui. Natacha Dassault, son épouse, était présente pour lui rendre un émouvant hommage.

Guillaume Gomez, ambassadeur de la gastronomie française, était notre invité. Ce dernier a veillé successivement sur les assiettes de 4 Présidents de la République français et de ses invités.

À 19 ans, il poussait les portes de l'Élysée, en tant que commis. Juste le temps de son service militaire pensait-il. 24 ans plus tard, cerise sur le gâteau, Emmanuel Macron le nomme Ambassadeur de

la Gastronomie française. Et toc ! Là encore il continue à dédier sa vie à servir la France... de l'autre côté des fourneaux, cette fois.

Il est un formidable exemple d'ascension sociale. Son ingrédient secret ? Certainement beaucoup de passion et forcément l'exigence d'atteindre l'excellence !

Valoriser l'apprentissage, parler des produits du terroir, louer la gastronomie à la Française fait sens pour cet ambassadeur qui n'hésite pas à mettre la main à la pâte. Difficile de rouler dans la farine, le plus jeune meilleur ouvrier de France.

« Donnez-moi de bons cuisiniers, je vous ferai de bons traités » aurait déclaré Talleyrand. La recette semble toujours



au goût du jour. Guillaume Gomez a fait fondre ses interlocuteurs. En voici les principaux moments d'échanges :

« Pour agir sur le secteur de la restauration : ayons un discours de vérité auprès des jeunes. Rien ne peut s'accomplir sans travail. Travaillons aussi sur le logement et la rémunération des commis. Baissons les charges. »

« Il y a près de 100 000 emplois manquants dans le milieu de la restauration. Ce métier est en crise, pas seulement depuis le Covid, mais depuis près de 50 ans ! Il y a un « turn over » de 100% tous les 3 ans. »

« À l'image du chèque Culture, pourquoi ne pas créer un chèque restaurant ? Pour promouvoir l'accès aux produits de nos terroirs et apprendre à les consommer et les comprendre ! Ça participerait à lutter contre la malbouffe qui coûte 20 milliards d'euros par an ! »

21
OCT. 2021

Les parlementaires aiment vos boîtes et croient en elles !

Génération entreprise – Entrepreneurs Associés soutient chaque année cette initiative. Elle a fait le choix de s'afficher auprès des entrepreneurs du territoire, par l'intermédiaire des parlementaires, pour affirmer leur attachement à la valorisation des savoir-faire, du travail et de l'importance du lien social véhiculé par les entreprises.

Pour sa 19^e édition, « J'aime ma boîte ! » valorise le rôle des femmes en entreprise. Et les parlementaires s'engagent aussi pour elles !



JARDINERIE SOLIGNAC



Jean Luc Lagleize, député de Haute Garonne

COLAS



Victor Habert-Dassault, Président d'honneur de GEEA, député de l'Oise

SKILOU



Martine Berthet, sénatrice de Savoie



Michel Herbillon, Co-président de GEEA et député du Val-de-Marne

LA FERMETTE D'EMELINE



Émilie Bonnard, député de Savoie

LES RAVIOLES DE LA MÈRE MAURY



Emmanuelle Anthoine, députée de la Drôme

TRANS MANU MACHINES



Valérie Bazin Malgrás, Co-présidente de GEEA, députée de l'Aube



MAGASIN PROXI DE MOTHERN

Frédéric Reiss, député du Bas Rhin



TOILES DE MAYENNE

Guillaume Chevrollier, sénateur de la Mayenne



ETS GRAFFEUILLE DIESEL CENTER

François Bonneau, député de la Charente



ROYAL CANIN

Vivette Lopez, sénatrice du Gard



AGRICULTEUR DANS LE CHANVRE ALIMENTAIRE

François Michel Lambert, député des Bouches du Rhône



Annie Gennevardt, vice-présidente de l'Assemblée nationale, députée du Doubs



TRONICO

Philippe Latombe député de Vendée



INNOVATECH MANIP'SYSTEMS

Pierre Vatin, député de l'Oise



TABAC PRESSE DES 7 MARES

Jean-Michel Fourgous, délégué général de GEEA

27

OCT. 2021

Petit-déjeuner autour de Sébastien Le Fol, RÉDACTEUR EN CHEF DU POINT

« La méritocratie, mythe ou réalité ? »

« Liberté, Égalité, Fraternité ».
La Liberté de choisir
son destin,
L'Égalité des chances,
La Fraternité pour arriver
au but,
Il n'existe pas plus jolis
principes que de respecter
les valeurs de notre
République.

Et pourtant, dans la vie, ceux
que l'on déclare avec aisance
s'appliquent avec moins
de certitudes.

Malgré la niaque, malgré l'enthousiasme, malgré le talent, il est difficile de s'accrocher.

Les phrases sont blessantes qui hantent, gaspillant bien des ambitions. Plus jeune, Sébastien Le Fol en a fait les frais.

Ce qui ne te tue pas, nous rend plus fort, c'est ainsi que l'on pourrait décrire les différents romans contenus dans le livre de Sébastien Le Fol.

Sébastien Le Fol, a été reporter d'abord au Figaro Littéraire, puis grand reporter, puis rédacteur en chef du Figaro magazine, puis directeur adjoint du Figaro, et depuis 2014, il dirige la rédaction du Point. Chaque responsable politique le respecte pour sa plume, ses connaissances et son influence.

Ce 27 octobre matin, à la Questure de l'Assemblée nationale, il s'est confié en s'appuyant sur son livre intime « Reste à ta place ! » qui met en évidence aussi les trajectoires et la réussite d'autres qui n'étaient pas du sérail.

La France est-elle capable de se soigner de cette pathologie ?



En présence de Victor Habert-Dassault, Valérie Bazin-Malgras, Michel Herbillon, Jean-Michel Fourgous, Jacques Cattin, Pierre Cordier, Josiane Corneloup, Laurent Garcia, Marc Le Fur, Emmanuel Maquet, Frédéric Reiss, Nathalie Serre, Pierre Vatin, Michel Vialay, Stéphane Viry.

STAF

L'expert du froid en mouvement



**LEADER DES TRANSPORTS
FRIGORIFIQUES**



**RESPECT DES RIVERAINS
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



**UNE ORGANISATION
OPTIMISÉE EN TEMPS RÉEL**

Olivier Dassault, le capitaine d'industrie

Olivier Dassault était un avion de chasse, prêt à mener des combats pour la France, pour qu'elle réussisse avec comme principales armes de persuasion : son sourire, son talent et ses propositions.

Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés était une de ses créations. Il en était fier, fier aussi de l'implication de 174 autres parlementaires. Il avait la vision d'un capitaine d'industrie, faisant la promotion de GEEA en tout lieu, en toute circonstance.

Décomplexé, n'ayant plus grand-chose à prouver, il partageait volontiers ses succès.

« C'était un travail d'équipe, avec Deborah, Jacqueline, Maggy, Nicolas, Violaine, Patrick et Paul » répondait-il quand on le remerciait.

Winston Churchill, Saint-Exupéry, le Général de Gaulle et bien d'autres peuplaient ses discours toujours accentués d'accents lyriques. Un style authentique. Ce brillant orateur confondait la beauté des mots aux convictions, des certitudes qu'il mettait en avant au Palais Bourbon pour qu'elles deviennent des vérités.



Les petits-déjeuners mensuels étaient toujours très appréciés des parlementaires autour d'invités prestigieux. Le dernier, qu'Olivier Dassault présida, était autour de François Eyraud, Directeur général de Danone Produits Frais. GEEA continue sous la co-présidence de Valérie Bazin-Malgras, de Michel Herbillon, et la présidence d'honneur de Victor Habert-Dassault.



GEEA, reste aussi un lieu de propositions et d'idées. Juste avant l'examen de la loi PACTE, les parlementaires remettaient leur livre blanc à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances.



Ces petits-déjeuners répondent toujours à l'actualité. Celui autour de Jean-Dominique Sénard avait eu lieu quelques jours après sa nomination à la présidence de Renault-Nissan-Mitsubishi.



Visite du siège de Google France, rencontre avec la direction du groupe Altice, visite d'entreprises aux quatre coins de France. GEEA est un groupe de réflexion dynamique et qui s'investit sur tout le territoire pour faire entendre la voix des indépendants, des TPE, des PME, des ETI jusqu'aux grands groupes.

La disparition brutale d'Olivier Dassault laisse désormais la place à de jolis souvenirs et la fierté d'avoir partagé ses combats pour les entreprises, pour la France. Au revoir Monsieur le Président, vous nous manquez terriblement.

Comme les 174 autres parlementaires membres de GEEA, Olivier Dassault ne manquait jamais de valoriser les couleurs de la France !

Merci

à nos clients de
faire confiance
à une entreprise
locale !

LHOTELLIER SA - RCS 325 750 347 00073 au capital de 2 500 000 €

Lhotellier, un groupe ancré sur son territoire à travers ses marques locales.



→ www.lhotellier.fr



OPÉRATEUR
GLOBAL EN
CONSTRUCTION

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

DE GÉNÉRATION ENTREPRISES - ENTREPRENEURS ASSOCIÉS

08

DÉC. 2021



Prochain petit-déjeuner GEEA

08

DÉC. 2021



Visite par les parlementaires du Lab FFIE

L'occasion pour les parlementaires de découvrir les différents espaces des matériels électriques intégrés : borne de recharge de véhicule électrique, Lifi, PoE, vidéosurveillance, photovoltaïque, stockage d'énergie, désinfection par UV-C...

GALILÉ

23 . 11 . 21 . événement à l'occasion du lancement de la campagne Galilé . Les Hussards bleus du made in France



Exposition . Mémoire . consacrée au travail photographique d'Olivier Dassault chez NAG

Procession © Olivier Dassault

Eric Michoux
Président de Galilé



Natacha Dassault
Fondatrice de NAG

23

NOV. 2021

Soirée Galilé
pour le lancement
des Hussards Bleus
du Made in France
chez NAG.



À la (re)conquête industrielle !



AGNÈS PANNIER RUNACHER

Ministre déléguée chargée
de l'industrie

Rien ne vaut le terrain ! Quand elle n'est pas à Bercy, Agnès Pannier-Runacher, infatigable ministre de l'Industrie, se rend régulièrement dans les usines françaises pour s'assurer que le Plan de relance est en phase avec les besoins des usines.

Afin de relancer rapidement l'économie et d'obtenir des résultats en matière de décarbonation, de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications sur l'ensemble du territoire, un plan exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de trois volets : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion. Quant au plan d'investissement France 2030, doté de 30 milliards d'euros, il aura pour objectif de préparer la France aux prochaines décennies, pour lancer de grands projets.

Qui est Agnès Pannier-Runacher ? Connue du grand public depuis la crise sanitaire, elle était alors en charge d'organiser et de renforcer la production et l'approvisionnement des matériels à destination des personnels et des établissements de santé. La ministre connaît bien le monde de l'entreprise. Un diplôme d'HEC en poche, l'ancienne élève de l'ENA et de Sciences Po débute sa carrière au ministère des Finances, puis dirige le cabinet de la directrice générale de l'Assistance Public-Hôpitaux de Paris. Elle rejoint le secteur privé en 2011. Directrice chez un équipementier automobile, elle intègre deux ans plus tard la Compagnie des Alpes pour en prendre la direction générale jusqu'en 2018. Avant sa nomination au ministère de l'économie et des finances, elle a été administratrice de plusieurs sociétés privées et a été Young Leader de la France-China Foundation.

Vous avez récemment appelé à la relocalisation des usines. Comment soutenir durablement la confiance du monde industriel ?

Depuis quatre ans maintenant, le président de la République a fait de la réindustrialisation une priorité. Et le premier besoin du monde industriel vis-à-vis des responsables politiques est la constance dans l'action et la stabilité du cadre juridique. C'est pourquoi, nous avons porté un agenda de mesures fiscales et de simplifications administratives cohérent afin de renforcer durablement la compétitivité de nos entreprises : baisse de la fiscalité du capital et des impôts de production, lois simplifiant les procédures administratives... Avec le plan France Relance, doté de 35 milliards d'euros pour l'industrie, nous avons pu aller un cran plus loin. Une entreprise industrielle sur trois a été accompagnée, et plus de 620 projets de (re)localisations ont été soutenus. Il a ainsi permis d'accélérer les investissements productifs nécessaires à la compétitivité des sites français. C'est inédit ! Le choc de réindustrialisation est bel et bien engagé. Il convient à présent d'amplifier et d'accélérer cette dynamique avec

le plan d'investissement France 2030, annoncé par le Président de la République. Notre objectif, c'est de projeter notre pays dans la prochaine décennie, en fixant un cap clair et en donnant des perspectives à nos entreprises. C'est ainsi que nous pourrions alimenter la croissance.

d'urgence pour limiter au maximum l'impact sur nos entreprises. Nous avons mis en place dès février une cellule de crise pour suivre les difficultés en matière d'approvisionnement de composants électroniques et de matières premières critiques. Notre objectif est

Le choc de réindustrialisation est bel et bien engagé. Il convient à présent d'amplifier et d'accélérer cette dynamique avec le plan d'investissement France 2030, annoncé par le Président de la République.

Pénurie de médicaments, pénurie de composants, pénurie de matières premières... ce nouvel épisode de la crise n'est pas seulement français mais bien international. Quelles mesures avez-vous mis en place pour que l'économie continue à tourner ?

d'avoir un état des lieux au plus près des filières industrielles, en lien avec France Industrie et les Comités stratégiques de filière et d'activer en conséquence tous les leviers pour fluidifier la circulation des biens, accélérer les passages en douanes ou mener des actions diplomatiques permettant d'accélérer le traitement de commandes par exemple.

La crise a effectivement mis en lumière nos vulnérabilités. Face aux situations de pénuries, nous avons pris des mesures

Mais nous n'effacerons pas trente ans de capitulation industrielle en un seul





mandat. Il faut donc poursuivre et accélérer la politique de (re)localisation et de réindustrialisation que nous avons engagée depuis quatre ans. C'est l'enjeu des quelques 620 projets de réimplantations de lignes de production en France, soutenus par France Relance. Au-delà des actions de court terme, il nous faut renforcer la résilience de nos chaînes de valeur et faire en sorte de ne plus dépendre d'un seul site ou d'un seul pays pour nous approvisionner. Cela peut nous amener à réimplanter de manière durable des productions critiques en France ou en Europe. C'est aussi l'enjeu du projet porté avec la Commission européenne et nos principaux partenaires européens sur les semi-conducteurs. Le Commissaire Breton a fixé un objectif : l'Europe doit atteindre d'ici 2030 20% de la production mondiale. Cela veut dire une multiplication par quatre de notre production.

Peut-on croire au retour de la souveraineté économique Française ? Qu'est ce qui la différencie des autres Nations ?

Au cours de la crise sanitaire, nous avons expérimenté ce que cela signifiait de n'être ni autonome dans notre production,

Au cours de la crise sanitaire, nous avons expérimenté ce que cela signifiait de n'être ni autonome dans notre production, ni souverain dans nos décisions.

ni souverain dans nos décisions. Cette situation s'est cristallisée il y a plusieurs décennies, quand nos prédécesseurs se sont engagés sur le chemin d'un mythe, celui d'un pays sans usines, sans production, sans ouvriers. C'est la désindustrialisation qui a provoqué notre perte de souveraineté, notre dépendance aux pays étrangers, et le recul relatif de notre PIB par tête par rapport à l'Allemagne.

Avec le président de la République, nous faisons le choix de reconquérir notre indépendance économique. Les projets de (re)localisation en sont la preuve, tout comme le sauvetage de certains sites comme Ascoval. C'est un combat difficile mais nous nous en donnons les moyens, et nous pouvons compter sur les savoir-faire exceptionnels et le dynamisme de nos industriels.

L'opposition dénonce l'augmentation des dépenses publiques, y compris dans le cadre du projet de loi de finances pour 2022. Comment et quand rembourser la dette ?

Face à une crise sans précédent, le Gouvernement a fait le choix de protéger les Français, leurs emplois et leur outil de travail. Des mesures exceptionnelles ont été déployées en un temps record. Je pense bien sûr au fonds de solidarité ou à l'activité partielle.

Cette stratégie nous a non seulement permis de sauver notre économie, mais elle nous a aussi permis d'enregistrer un des rebonds les plus importants d'Europe. Imaginez dans quel état serait la France si le chômage avait explosé tout comme les faillites ?



Le Premier ministre et Bruno Le Maire l'ont dit : la dette sera remboursée. Maîtriser les finances publiques, c'est un principe de responsabilité. C'est ce que nous nous appliquons pour les dépenses courantes. Mais n'oublions pas que la croissance est l'instrument le plus efficace et le plus durable de réduction de la dette. Avec France Relance et le plan France 2030, ce sont des milliards d'investissements que nous engageons pour accélérer la croissance de notre économie. Ne pas le faire, c'est reculer face à nos concurrents américains, chinois ou européens.

Le pays de Pasteur n'a pas été en capacité de créer un vaccin contre le Covid à temps. Est-ce le signal du déclin de la recherche française ?

Le désinvestissement de nos prédécesseurs dans l'innovation en santé et les industries de santé se paye cash. Le décrochage de notre pays est réel. La France est ainsi passée de la première à la quatrième place en termes de production de médicament en dix ans en Europe.

Face à cette situation, nous travaillons à renverser la vapeur. C'est l'enjeu du plan « Innovation santé 2030 », annoncé par le président de la République en juin dernier. Nous voulons retrouver notre première place européenne de Nation la plus innovante en santé. Doté de 7,5 milliards d'euros, ce plan fixe un cap et donne un nouveau souffle à la recherche française et aux industriels de la santé.

70 000 emplois sont à pourvoir dans l'industrie. Comment attirer cette jeunesse qui, souvent, n'est jamais rentrée dans une usine avant la sortie du milieu scolaire ?

Vous donnez une partie de la réponse dans votre question. Il faut faire entrer les jeunes dans les usines et leur permettre de découvrir l'industrie, sans préjugés et sans idées reçues. Comment ? En allant chercher les vocations dès le plus jeune âge. Je pense aux visites de sites en primaire, aux stages de 3^e, aux opérations portes ouvertes ou encore au dispositif du mentorat qui permet à des salariés de l'industrie d'accompagner des jeunes dans leurs parcours d'orientation.

L'enjeu, c'est de sortir de l'image d'Épinal d'une industrie taylorienne, précaire et polluante.

L'enjeu, c'est de sortir de l'image d'Épinal d'une industrie taylorienne, précaire et polluante. L'imaginaire collectif est resté bloqué dans les années 60 ou 70, sur les chaînes de production où des ouvriers éreintés répétaient les mêmes gestes toute la journée. Sauf que la réalité est différente dans bien des sites. Je le constate chaque jour sur le terrain. D'abord, les métiers de l'industrie ont évolué. La numérisation est synonyme de meilleures conditions de travail et de nouvelles compétences mieux rémunérées pour les salariés. L'industrie offre de la stabilité et des perspectives de promotions et de carrières. Et je ne pourrai pas terminer mon propos sans parler de la transition environnementale. L'industrie, c'est l'endroit où on mettra au point et fabriquera en masse les moteurs décar-

bonés pour se déplacer, ou les matériaux biosourcés pour réduire notre empreinte environnementale. Sans l'industrie, pas de décarbonation et pas d'économie circulaire.


Pensez-vous que notre industrie stratégique est suffisamment protégée face à l'ambition dévorante des superpuissances ? L'Europe a-t-elle un rôle à jouer ?

L'Union européenne est essentielle pour faire face à la concurrence de pays comme la Chine et les États-Unis. La relance massive et coordonnée des économies européennes, soutenues par le plan de relance européen NextGenerationEU de 750 Mds€, doit nous permettre de faire de l'Europe un territoire compétitif, ambitieux en matière d'innovation et de transformation numérique, et moteur dans la transition écologique. Les projets importants d'intérêt européen commun, sur l'hydrogène, la santé ou les batteries, y contribueront. Mais, il faut aussi porter une politique exigeante en matière concurrentielle et commerciale pour assurer des conditions de concurrence loyale à nos entreprises européennes. C'est l'agenda que se donne le Commissaire Breton.

Les Français sont fiers et se sont rassemblés, ces dernières décennies, autour de grands exploits industriels français. Il y a eu le TGV, la 2CV de Citroën, le Concorde...

Y a-t-il un futur projet qui pourrait symboliser la réussite industrielle à la Française ?

En présentant le plan d'investissement France 2030, le président de la République a donné à la France une vision et une ambition. Il inscrit son action dans le temps long. On n'a pas vu un plan de cette ampleur depuis les années 70. Bien sûr, il ne s'agit pas d'être leader partout, mais de faire émerger des champions français qui inventeront des produits, des services, des technologies qui changeront la vie de millions de personnes, comme le TGV ou Ariane en leurs temps. L'avion décarboné, le lanceur réutilisable ou les biothérapies sont des exemples de nouvelles conquêtes possibles pour l'industrie française.



**SANTÉ
PRÉVOYANCE
ÉPARGNE
SERVICES FINANCIERS
RETRAITE**

**SE SAVOIR
ENTOURÉ,
ÇA CHANGE LA
VIE**

Nous nous engageons à vous accompagner dans tous vos projets. Car nous savons que se savoir entouré est nécessaire pour avancer. Et ça, ça change la vie !

Protéger et servir depuis 80 ans

groupe-apicil.com

APICIL Transverse - Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le n° SIREN 417 591 971, ayant son siège social au 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire.
GRESHAM Banque - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8 997 634 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 341 911 576, établissement de Crédit N°14.120, dont le siège social est situé 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08.
APICIL Asset Management Société anonyme au capital de 8 058 100 € enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 343 104 949, agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP98038, et dont le siège social est situé 20 rue de la Baume, 75008 Paris.
Communication non contractuelle à caractère publicitaire - IN20/FCR0005 - 01/2020. Photo : @shutterstock

 **GROUPE
APICIL**

KLESIA plus proche de ses clients

KLESIA, GROUPE DE PROTECTION SOCIALE, EST AU CŒUR DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI IMPACTENT L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES. QU'IL S'AGISSE DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, LA MISE EN PLACE DE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE, LA REFONTE DES CONTRATS RESPONSABLES EN SANTÉ... NOTRE RÔLE EST D'ACCOMPAGNER NOS CLIENTS OU PROSPECTS DANS LEUR MISE EN ŒUVRE.

À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS

De par son histoire, KLESIA a tissé des relations fortes avec de nombreux secteurs de services : le transport, les métiers de la santé, le tourisme et le commerce de proximité ainsi que le conseil. Notre ancrage auprès de ces professions est un véritable atout.

Notre volonté est donc de capitaliser sur ces secteurs en proposant à leurs entreprises des offres adaptées à leurs attentes intégrant des services à forte valeur ajoutée et des dispositifs de prévention répondant à leurs besoins spécifiques.

QUE RECOUVRE POUR L'EMPLOYEUR LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

Au 1^{er} janvier 2016, sauf accord particulier négocié au sein d'une branche professionnelle, chaque employeur doit avoir mis en place une couverture santé minimale pour tous les salariés, avec une participation de l'employeur d'au moins 50 % sur les cotisations.

KLESIA vous propose des solutions clés en main et vous accompagne dans la mise en place de votre complémentaire santé.



* Le décret n° 2014-1025 du 8 septembre 2014 a défini le panier de soins. Il comprend la prise en charge des dépenses suivantes : le ticket modérateur dans son intégralité (sauf exceptions), le forfait journalier hospitalier sans limitation de durée, 125 % de la base de remboursement des prothèses dentaires et un forfait optique.

ENCORE PLUS PERFORMANT DEMAIN

En tant qu'acteur de référence au service des branches professionnelles et partenaire attentif et expert, KLESIA propose :

- des solutions adaptées aux spécificités de chaque métier avec des offres modulaires pour les entreprises et additionnelles pour que chaque salarié puisse choisir sa couverture, en fonction de ses besoins et de ses moyens ;
- des services et prestations d'information, de prévention et de solidarité ;
- une politique tarifaire responsable.

KLESIA met tout en œuvre pour mettre à disposition de ses clients son expertise et son savoir-faire en matière de protection sociale.

UNE NOUVELLE DONNE RÉGLEMENTAIRE

La réforme de la complémentaire santé bouleverse le monde de la protection sociale en généralisant l'accès à une mutuelle d'entreprise, à l'ensemble des salariés, en instaurant un panier minimum de soins et en encadrant les remboursements dans le cadre de contrats dit responsables*.

Pour faire face à cette « nouvelle donne » et relever les défis qui en résultent, KLESIA a bâti un plan de développement baptisé « Ambition KLESIA ». Il développe pour ses clients des offres adaptées tant pour l'entreprise (contrats responsables pour bénéficier de la défiscalisation) que pour les salariés (grâce à une couverture santé adaptée).



KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

LES CONTRATS RESPONSABLES

Les contrats responsables couvrent les frais de santé. Ils incitent les assurés à respecter le parcours coordonné de soins et respectent certaines règles en matière de remboursement des frais de soins de santé. Ils ouvrent droits à des exonérations sociales et fiscales ainsi qu'à une réduction de la taxe sur les contrats d'assurance pour les entreprises. Pour les salariés, ils permettent de réduire de l'assiette de l'impôt sur le revenu leur part de cotisation. Grâce à ces contrats, les pouvoirs publics souhaitent réduire le déficit de la Sécurité sociale.

Plus d'informations sur klesia.fr



Nos parlement

témoignent



mentaires et agissent

*Marc Le Fur, Stéphane Demilly, Claude de Ganay, Pascale Boyer,
Édouard Courtial, Raphaël Schellenberger, Émilie Bonnivard, Julien Aubert,
Pierre Cuypers, Pierre Cabaré, Nathalie Serre, Philippe Latombe, Étienne Blanc,
Pierre Morel-A-l'Huissier, Grégory Besson-Moreau, Julien Dive.*

Éoliennes en Baie de Saint-Brieuc : un tournant pour la politique énergétique française



© Assemblée nationale

Marc Le Fur, député des Côtes d'Armor et Vice-président de l'Assemblée nationale, s'est engagé depuis de longs mois contre la création du parc éolien offshore de la Baie de Saint-Brieuc. Ce projet d'usine de production électrique en mer représente 62 mats de 207 mètres de haut, soit la hauteur de la Tour Montparnasse, sur une surface comparable à celle de Paris. Il nous explique pourquoi ce combat représente pour lui un véritable tournant dans l'histoire de la politique énergétique française. Pour le député breton, le développement de l'éolien à marche forcée est une triple aberration, économique, environnementale et démocratique.

Pourquoi ce conflit a-t-il pris une telle dimension ?

Tout simplement parce que le projet de parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc est un cas d'école qui réunit toutes les ambiguïtés, les contradictions et les aberrations que l'on croise quand on veut à tout prix faire rentrer l'idéologie dans la réalité. Aberration économique, contradictions environnementales et ambiguïtés démocratiques sont au rendez-vous comme l'ont constaté plusieurs personnalités politiques de dimension nationale et internationale au cours du printemps et de l'été : successivement Michel Barnier, Xavier Bertrand, Peter van Dalen, vice-président néerlandais de la commission de la pêche au Parlement européen et Valérie Pécresse.

Pourquoi ce conflit aujourd'hui ?

Chacun découvre le projet au fil de l'eau. 62 mâts éoliens de 207 mètres de haut, comparables à la tour Montparnasse sur un site d'une surface comparable à celle de la ville de Paris situé entre deux zones Natura 2000 ! Petit à petit, les industriels et financeurs français qui s'étaient investis se retirent, laissant seule à la barre la multinationale espagnole Iberdrola. Économiquement, le prix de rachat de l'électricité retenu est de 145 euros/Mwh, ce qui fait de ce projet d'usine le plus cher au monde. Lorsque les travaux de forage commencent au printemps 2021, les fonds sous-marins qui devaient avoir fait l'objet d'études préalables se révèlent beaucoup plus durs que prévu. Les outils ne tiennent pas et provoquent d'importantes fuites d'huile polluante en mer. Tout cela soulève de nombreux doutes économiques et technologiques.



Visite de Michel Barnier sur le site du Cap d'Erquy le 5 juin 2021.

Ce sont les pêcheurs qui mènent le combat.

Oui, car c'est le lieu de travail qui est menacé. 300 bateaux, 3 000 personnes sont menacées alors que ces professionnels sont exemplaires dans la protection de la ressource, notamment pour la coquille Saint-Jacques qui est l'or blanc du secteur. Ils cultivent la Baie de Saint-Brieuc comme on cultive un jardin. Ajoutons à cela les mytiliculteurs de la baie. Le fond est labouré pour ensouiller les câbles, des blocs de rocher sont déplacés faisant disparaître les homards.

Les pêcheurs représentent une vraie valeur ajoutée pour le territoire. Or, le projet d'usine éolienne se révèle très faible en termes de valeur ajoutée. Il ne crée que très peu d'emploi au regard de ce qu'il peut détruire.

Vous parlez d'une aberration environnementale, pour quelle raison ?

Il faut pour cela remettre le site en perspective. Le site se situe entre deux zones Natura 2000, à quelques miles du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel, tout juste classés « Grand site de France ». Il est dans le Golfe Brito-normand connu pour sa population de mammifères marins, dauphins et marsouins. Une réserve destinée aux oiseaux migrateurs se situe au fond de la baie.

Les habitants du secteur sont soumis à la loi littorale en termes de construction. Ils ne peuvent pas promener leur chien sur la plage à proximité des oiseaux et voient cette usine se bâtir avec une soixantaine de dérogations au code de l'environnement.

S'ajoute à cela une série de mensonges. Iberdrola nous dit que l'on ne verra pas les éoliennes (207 mètres de haut) de la côte alors que l'on voit de la côte le bateau qui tente de faire les forages (42 mètres). On nous affirme qu'il n'y a pas de coraux dans les fonds marins alors que l'association Sea Shepherd en a filmé. À ces mensonges s'ajoutent le silence assourdissant des grands organismes nationaux et internationaux qui font profession de protéger l'environnement. Chacun a le sentiment que tout est permis pour faire des éoliennes à des coûts mirobolants.

Pourquoi les opposants ne sont-ils pas écoutés ?

Là aussi, les contradictions se multiplient. Les opposants se font entendre, les candidats aux élections municipales ou départementales qui se déclarent contre le projet sont élus et ne sont même pas au comité de suivi du projet. On voit bien qu'Iberdrola veut avancer à marche forcée.

En quoi est-ce que ce conflit est symbolique ?

Ce conflit est symbolique parce qu'il fait tomber les masques et révèle que ce type de projet qui nous est présenté sous l'angle écologique, est néfaste pour l'environnement, qu'il est économiquement aberrant du ratio prix de rachat/volume de production et enfin qu'il a permis à l'ensemble d'une population de poser les bonnes questions au-delà du politiquement correct.

Le conflit prend une dimension médiatique nationale, les articles et les films se multiplient. Fin juillet, le président de la République décide d'aborder la question à l'occasion d'un voyage en Polynésie. Parlant des projets de parcs éoliens, il dit « Là où ils créent trop de tensions, là où ils dénaturent, défigurent le paysage, parce que parfois ça arrive, il faut savoir ou les adapter, ou y renoncer ».

C'est un début de changement de doctrine. Je crois que le combat de la baie de Saint-Brieuc n'y est pas pour rien. L'énergie sera dans tous les cas au cœur de la campagne des élections présidentielles. Il y aura un avant et un après « Baie de Saint-Brieuc ».

Nos entreprises locales, essentielles à la souveraineté économique française



La crise sanitaire que nous traversons a remis au cœur des débats la question de la souveraineté économique. L'insuffisance de produits et d'équipements médicaux face à une demande mondiale a déclenché des pénuries et des tensions politiques pour en assurer l'approvisionnement. Les grands enjeux de souveraineté ont trop longtemps été négligés. Ils conditionnent pourtant notre sécurité nationale. Reconquérir notre souveraineté économique ne se fera pas sans nos entreprises locales. Il est urgent de les soutenir, de rebâtir notre tissu industriel et de repenser l'aménagement de notre territoire. Stéphane Demilly, sénateur de la Somme, ancien député-maire d'Albert, membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, s'est régulièrement engagé en faveur de la souveraineté économique française, dans des domaines variés tels que l'aéronautique, l'agriculture, l'énergie, la santé ou encore les transports.



La pandémie a mis en exergue les enjeux entourant la notion de souveraineté économique. En avez-vous été témoin au travers de votre fonction parlementaire ?

Dès le début de la crise sanitaire, je me suis fortement engagé pour la filière aéronautique et ses sous-traitants. J'ai alerté le Président de la République par courrier sur le drame vécu par le secteur, et sur l'urgence à soutenir ses acteurs locaux. Sans un accompagnement exceptionnel de l'État, nos sous-traitants sont voués à disparaître. Ce secteur est un fleuron de l'industrie française, et il doit le rester. Nous avons tout à y gagner.

Je me bats également depuis longtemps pour l'aboutissement du projet de Canal Seine-Nord-Europe. Ce report modal de la route vers la voie d'eau générera une diminution importante des émissions de CO2, décongestionnera les autoroutes, et surtout créera des milliers d'emplois. Je l'ai rappelé lors de l'examen d'une proposition de loi sur les ports maritimes français en décembre dernier ; il est urgent de donner un nouvel élan à nos transports, de renforcer leur compétitivité et de soutenir leur verdissement.

Que pensez-vous des débats autour des fragilités de la souveraineté sanitaire française ?

La pandémie a provoqué une prise de conscience générale ; celle que les enjeux de santé publique sont liés à la souveraineté sanitaire. L'État doit pouvoir retrouver la maîtrise de ce secteur hautement stratégique, qui ne doit plus être guidé par une logique de profits et de rentabilité.

J'ai alerté le Ministre de l'Économie lors d'une question orale, le 15 décembre

dernier, sur les prises de participations de fonds étrangers dans le secteur de la Santé, au travers du rachat de parts dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Alors que l'épidémie a mis en évidence le manque de moyens et de personnel de certains EHPAD, les intérêts privés continuent à s'attaquer à ce véritable « business de la santé ».

Nos territoires recèlent d'atouts exceptionnels. Ils sont essentiels à la relance d'une économie souveraine.

La protection de la santé fait partie des secteurs d'activité dans lesquels les investissements étrangers doivent être soumis à autorisation préalable (article R.153-2 du code monétaire et financier). Ce mécanisme juridique doit être mis en œuvre. Cette prise de contrôle de nos structures nationales se fait au détriment d'investisseurs français eux-mêmes capables de porter ces projets.

Comment éviter les écueils d'une politique de repli massif et définir les contours d'une politique réaliste et efficace de souveraineté ?

La souveraineté économique, c'est la capacité d'un État à assurer son indépendance dans des secteurs stratégiques, et à maîtriser son destin économique sans entraver l'intégration européenne et les échanges mondiaux. La crise a démontré que nous manquions d'une doctrine solide sur le sujet. La France doit rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique, en bonne intelligence vis-à-vis de nos pays

voisins et du commerce international. Pour cela, il faut investir dans nos entreprises locales, afin de leur permettre d'innover et d'opérer leur transition écologique. Nos territoires recèlent d'atouts exceptionnels. Ils sont essentiels à la relance d'une économie souveraine.

Comment observez-vous cet enjeu de souveraineté au niveau local ?

Je suis élu de la Somme, un territoire riche d'un patrimoine industriel dense. J'ai bien sûr mentionné le secteur de l'aéronautique, qui représente près de 4 500 emplois, mais nous bénéficions également d'entreprise de filières variées.

Je prendrai pour exemple le Groupe GTMI, spécialisé dans la métallurgie, dont les activités sont principalement basées dans la ville d'Albert. Ce groupe constitué de différentes sociétés complémentaires

étudie et réalise des équipements industriels avec un savoir-faire reconnu, et grâce à d'excellents techniciens. Les secteurs d'activités concernés sont multiples : l'aéronautique bien sûr, mais également l'automobile, l'hydraulique, le ferroviaire, le nucléaire, l'agroalimentaire, le traitement des eaux ou encore le bâtiment. Des secteurs qui représentent tous d'importants enjeux de souveraineté économique pour notre pays.

Ce groupe a bien sûr été impacté par la crise sanitaire, avec une baisse de son chiffre d'affaires, le report de plusieurs missions, et une fermeture totale d'une durée de cinq semaines. Face à la crise, nos industriels ont fait preuve de formidables capacités d'adaptation. Cela démontre la force de l'intelligence collective, et les grandes qualités de l'échelon local. C'est sur ce type de modèle que nous devons prendre exemple pour avancer. L'État et les collectivités locales doivent agir en lien étroit afin de soutenir nos entreprises, et de favoriser la relance d'une économie française souveraine.

La résilience sans l'autarcie grâce à l'État-stratège



En tant qu'ancien maire d'une commune du Loiret ayant sur son territoire une centrale nucléaire et député de la commission de la défense et des forces armées, Claude de Ganay est souvent amené à s'interroger sur les éléments constitutifs d'une économie souveraine. Pour lui, la France a trop longtemps ignoré les atouts qu'elle possédait pour s'assurer une relative indépendance vis-à-vis de l'étranger. Bien qu'il voit d'un bon œil le retour du concept de souveraineté dans le débat public, il souhaite mettre en garde contre une pensée trop caricaturale : la souveraineté ne doit pas devenir l'autarcie, tentation de s'isoler pour mieux se protéger des aléas extérieurs. Ainsi, il milite pour une souveraineté intégrant pleinement les réalités de la mondialisation, indépassables, mais avec lesquelles un état-stratège doit composer pour orienter ses politiques publiques afin d'assurer un objectif primordial : la résilience de son économie, nécessaire à sa future prospérité.



Visite du site Essity de Gien, leader mondial de l'hygiène et de la santé (papier toilette Lotus, essuie tout Okay, mouchoirs...).

La résilience, c'est la capacité à endurer les chocs exogènes grâce à un fonctionnement agile.

La crise sanitaire a-t-elle remis le concept de souveraineté économique sur le devant de la scène ?

La crise sanitaire du Covid-19 a été éprouvante pour notre modèle de société basé sur le libre-échange, puisque pendant plus d'un an les flux de marchandises et de voyageurs ont été perturbés. Mais elle n'a été que le paroxysme d'une tendance plus profonde de remise en cause qui débute avec la montée des populismes dans les années 2010. Les différents flux illégaux de personnes et marchandises ont eu des conséquences négatives au cours des dernières années, conduisant les populations occidentales à vouloir « reprendre le contrôle » (slogan utilisé pour la campagne pour le Brexit par Boris Johnson). En Europe, cela s'est traduit par la volonté du Royaume-Uni de choisir « à la carte » ce qu'il voulait dans le marché unique européen, remettant en cause le principe fondateur

des quatre libertés (libre circulation des biens, capitaux, services et personnes). Aux États-Unis, le mandat économique de Donald J. Trump a été marqué par un protectionnisme économique important, culminant sur une guerre commerciale avec la Chine.

La modification du quotidien des citoyens les pousse à demander une économie plus indépendante des flux extérieurs ?

En effet, la perturbation due au Covid-19 de la chaîne logistique à l'échelle mondiale a causé des pénuries à chaque étape de la création de valeur ; fait particulièrement traumatisant pour le consommateur final qui n'y était pas habitué. Les difficultés d'approvisionnement en masques chirurgicaux, biens de consommation courants et matières premières étaient remarquables pour chacun, poussant la réflexion sur les délocalisations et notre modèle économique dans chaque foyer. C'est une opportunité

sans précédent en tant que société de réformer l'économie en profondeur afin d'en améliorer la résilience. Encore aujourd'hui nous souffrons de la trop grande dépendance que nous avons à l'égard de productions étrangères : la pénurie mondiale de circuits intégrés fait actuellement fermer des lignes de production automobile dans toute l'Europe. La France fait partie des pays européens qui a le plus perdu son industrie : elle constitue seulement 16% de notre PIB, contre 20% en Espagne, 21% en Italie et 26% en Allemagne. À l'évidence, la conjoncture est propice à d'ambitieuses politiques de réindustrialisation, avec le concours de l'État.

Pour être souverain en matière d'économie, faut-il tout rapatrier ?

Contrairement à ce qu'affirment les populistes des deux extrêmes, nous ne pouvons pas nous permettre de renationaliser toutes les dimensions de la vie économique. Non seulement ce n'est pas souhaitable pour des raisons de coûts, mais cela n'est tout simplement pas faisable, car malgré la richesse de notre territoire, nous ne pouvons pas nous passer de produits étrangers dans une chaîne de valeur irrémédiablement mondialisée. Nous vivons dans une économie où l'efficacité de l'appareil productif réside dans sa capacité à se réformer grâce aux synergies qu'il trouve chez ses voisins, permettant de garantir les meilleurs produits au consommateur final. Reste donc à trancher quels marchés n'auront pas la souveraineté nationale : c'est là qu'intervient un État dit « stratège ».

Qu'est-ce qu'un État stratège ?

C'est un État qui se doit d'identifier les pans industriels critiques à son bon fonctionnement, et procéder en amont à en renationaliser tout ou partie afin d'assurer leur bon fonctionnement, y compris en temps de crise. La résilience, c'est la capacité à endurer les chocs exogènes grâce à un fonctionnement agile prévu par un plan de continuité. La liste des secteurs à « sacraliser » est discutable, mais débiter par ceux de l'énergie ou de la défense apparaît comme indispensable.

Autonomie alimentaire : le défi de la France pour acquérir sa souveraineté alimentaire



Pascale Boyer est députée de la 1^{ère} circonscription des Hautes-Alpes et Secrétaire générale de l'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM), élue d'un territoire agricole de montagne spécialisé essentiellement dans l'élevage ovin et l'arboriculture. Le sujet de l'autonomie alimentaire s'est dévoilé au moment du premier confinement de la crise sanitaire. Cette nécessité d'autonomie est essentielle touchant la totalité de la population. L'accès quotidien à une nourriture saine, équilibrée, à un coût raisonnable est devenue alors une priorité nationale. Malgré les craintes de pénurie, le système agricole français a résisté, les territoires se sont organisés afin que tous les français puissent voir leurs besoins alimentaires satisfaits.

Quel constat faites-vous sur l'autonomie alimentaire de la France ?

La crise de la Covid-19 a permis de réaffirmer l'importance de l'autonomie alimentaire. Dans un système mondialisé paralysé par la crise sanitaire, la question de la sécurité alimentaire a mis en avant la nécessité pour la France de s'autosuffire. Le système agricole français s'est montré résilient mais la crise a néanmoins souligné certaines des fragilités structurelles du modèle français.

Notre autonomie alimentaire doit rapidement devenir pérenne sur les productions essentielles à notre alimentation.

Le secteur agroalimentaire constitue le troisième poste d'excédent commercial de la France, avec 7,8 milliards d'euros en 2019. Cependant cet excédent n'est pas homogène, hors excédents liés aux vins et céréales, la France connaît un déficit de sa balance commerciale, important environ 20% de son alimentation.

Les importations croissantes révèlent pour partie le manque de compétitivité de pans entiers de l'agriculture française, ainsi que l'absence d'autonomie de certaines de nos filières, comme pour les filières animales centrées sur des modes de production intensifs dépendant d'aliments importés.

La place des agriculteurs est centrale dans l'acquisition de l'autonomie alimentaire de la France, quels sont les facteurs expliquant la baisse d'attractivité du métier ?

Durant ces dernières décennies le nombre d'exploitants agricoles a diminué drastiquement, ce phénomène étant essentiellement dû au manque d'attractivité des métiers du secteur agricole. Le constat fait apparaître une forte disparité de revenus entre les différents types d'exploitants agricoles qui doivent faire face à des conditions de travail souvent

difficiles et pour des revenus ne reflétant pas l'investissement aussi bien professionnel que familial.

Je prends l'exemple du lait de montagne, qui par ses contraintes géographiques engendre un surcoût dû à des charges de production majorées.

En 2017, l'Insee évalue le revenu net imposable mensuel moyen des exploitants agricoles à 1 160 euros par mois (hors sylviculture, activités annexes et tous régimes d'imposition confondus). Or cet indicateur a de très grandes disparités entre filières, dont le revenu d'activité moyen atteint 2 100 euros dans le cas des viticulteurs, pour seulement 570 euros mensuels dans le cas des éleveurs d'ovins/caprins impactant l'attractivité. À cela s'ajoute un vieillissement des agriculteurs dont l'âge moyen est de 52 ans dont un tiers ayant plus de 55 ans.

L'ensemble de ces défis dont fait face le monde agricole impacte l'autonomie alimentaire de la France.

Quelles sont les réponses envisagées pour répondre à ce défi d'autosuffisance alimentaire de la France ?

En tant que Corapporteur de la mission d'information sur l'autonomie alimentaire de la France et au sein de ses territoires qui sera présenté en décembre, je souhaite faire le constat et mettre en avant

les défis qui attendent notre pays pour pouvoir y répondre efficacement.

Renforcer l'autonomie alimentaire nécessite un investissement important afin d'accélérer la transition agroécologique et pouvoir donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale. Pour cela, le gouvernement consacre 1,2 milliards d'euros pour le volet agricole dans le cadre de France Relance. Cet investissement se territorialise à l'image du projet alimentaire territorial du Département des Hautes-Alpes ayant été approuvé par l'État en avril 2021. Ce projet permet de développer une quarantaine d'actions visant à proposer une alimentation saine et locale à tous les Haut-Alpins en développant une agriculture de haute qualité.

Renforcer la souveraineté alimentaire passe par une dynamisation de l'attractivité des métiers du secteur agricole. Pour cela, 1,6 milliards d'euros sont engagés par le gouvernement pour accroître le nombre de formations qualifiantes à disposition de l'ensemble des jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Ces investissements contribuent à la dynamique pour l'autosuffisance alimentaire de la France. Cette autonomie permet la création d'emploi, de développer l'économie et d'améliorer la qualité alimentaire des français.

Les parlementaires de par le vote de la loi égalim 2, qui complète la loi égalim, tendent à protéger la rémunération des agriculteurs, en inversant la construction du prix en faveur des producteurs.



Rupture du contrat du siècle : une occasion de repenser notre souveraineté avec lucidité



Touché-coulé. Le 15 septembre dernier, le « contrat du siècle » s'est transformé en « trahison du siècle ». La rupture brutale du partenariat de 50 milliards d'euros environ, signé en 2016, a suscité une indignation et une colère légitime des autorités françaises, compte tenu des enjeux stratégiques qu'il implique pour notre défense et notre tissu industriel. Mais, la mauvaise foi et la fourberie digérées, cette éviction doit être une opportunité pour la France d'en tirer des leçons et de repenser la défense de ses intérêts. Car cet échec révèle un mal français durable : un décalage entre les ambitions ou prétentions déclarées par de grands discours et la réalité des moyens qui leur sont consacrés, à l'image des difficultés de la France à assurer une présence régulière et dissuasive dans ses territoires du Pacifique.

Édouard Courtial, ancien Secrétaire d'État chargé des Français de l'Étranger, sénateur de l'Oise est membre de la Commission des Affaires étrangères et des Forces armées du Sénat. Il nous livre son analyse sur la rupture d'un contrat majeur pour la France.

Cette décision était-elle prévisible ?

Côté australien, c'est l'aboutissement d'une campagne publique qui l'appelaient de ses vœux. Les arguments étaient simples mais efficaces, les sous-marins français sont trop chers, trop lents à être livrés et ne correspondent pas aux besoins de l'Australie. C'est oublier, un peu vite, que des propositions ont été faites pour modifier le contrat dans le sens souhaité par les Australiens.

Côté français, ce désastre a entraîné une réponse diplomatique ferme devant s'inscrire dans la durée qui, pour une fois, a fait l'objet d'une prise de position européenne rapide et collective en soutien à l'humiliation française. Un juste retour des choses après le précédent du refus de livraison de navires à la Russie en 2015 ? Non. La situation était bien différente, avec l'implication de cette dernière dans la crise ukrainienne.

La France a-t-elle fait preuve de naïveté ?

Ici la *realpolitik* prime : la réalisation d'un contrat, aussi important soit-il, passe après les intérêts stratégiques. Sur le fond, comment le leur reprocher ? Sur la manière en revanche, c'est une autre histoire. Les causes directes de ce revirement sont désormais connues. L'hypothèse d'une décision mûrie au plus haut niveau après négociation secrète entre Canberra, Londres et Washington ne fait plus de doutes. Bien entendu, cela n'exonère pas la France d'une certaine légèreté.

Quelles leçons tirer de cet échec ?

D'une part en termes de technologie. En promettant aux Australiens des sous-marins nucléaires d'attaque, les Américains et les Britanniques ont brisé un tabou qui régnait jusque-là entre

les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de garder pour soi une telle technologie. Au-delà de la brèche dans la doctrine de non-prolifération, c'est donc une rupture majeure qui illustre, indéniablement, qu'une nouvelle étape a été franchie dans la course à l'armement menée par la Chine. Cette dernière est donc indirectement responsable de la situation actuelle.

D'autre part en termes de géopolitique. Les États-Unis, malgré des gages donnés au lendemain de l'élection de Joe Biden qui en réalité poursuit donc la politique de son prédécesseur, n'est pas un allié fiable. Ce pays démontre, encore davantage, sa volonté de contrer l'hégémonie que voudrait imposer Pékin dans cette partie du monde, laquelle concentre, dorénavant, toute les tensions diplomatiques et militaires. Pour les États-Unis, la France est donc une variable d'ajustement stratégique et, au fond, un allié de second rang qui se contente de partenariats industriels et de relations bilatérales qui s'avèrent, de toute évidence, parfois fragiles. Il faudra en tirer toutes les conséquences.

Dans ce contexte, l'urgence d'une défense européenne fait d'autant plus sens que les Britanniques ont donc démontré, s'il le fallait encore, où va leur loyauté après le Brexit.


Peut-on parler de déclassement stratégique de la France ?

La question fait sens mais il faut proportion garder. La France est le troisième exportateur d'armes et dispose de technologies fiables et reconnues dont nous pouvons être fiers. L'annonce récente d'une commande par le Grèce le confirme. En revanche, elle doit, plus que jamais, ajuster ses moyens à ses ambitions, qu'elle doit redéfinir sans tarder. Mais pour être un pays puissant à l'extérieur, il faut d'abord être fort à l'intérieur. Le rétablissement de l'économie nationale, de l'instruction et de la sécurité publique sont des préliminaires impératifs à toutes projections internationales. Dans ce contexte, le destin français de la Nouvelle-Calédonie est un sujet majeur pour le Gouvernement et un enjeu essentiel pour la France dans cette partie du monde. Les prochaines échéances présidentielles devront réconcilier les Français entre eux et la France avec sa puissance.

Mais, la mauvaise foi et la fourberie digérées, cette éviction doit être une opportunité pour la France d'en tirer des leçons et de repenser la défense de ses intérêts.



La souveraineté d'un pays ne peut aller de pair qu'avec son indépendance énergétique

A portrait of Raphaël Schellenberger, a man with short brown hair, wearing a dark blue suit jacket over a white shirt. He is looking slightly to the left of the camera with a serious expression. The background is a blurred outdoor setting with buildings and a cloudy sky.

Située au cœur de l'Alsace, proche des frontières suisses et allemandes, la circonscription de Raphaël Schellenberger traverse les cantons du Haut-Rhin de Cernay, Masevaux, Guebwiller, Wittenheim et Ensisheim, pour une population totale de 135 000 habitants. Terre principalement rurale mais densément urbanisée, ses contours graphiques dessinent des reliefs montagneux, des vallons ensoleillés consacrés à la viticulture, de vastes prairies, vergers et zones humides s'étendant jusqu'à la plaine du Rhin. Ouvert sur le bassin rhénan au cœur de la mégapole européenne, des industries particulièrement innovantes et technologies de pointe y ont progressivement remplacé les mines de potasse d'Alsace et les industries textiles. Les nombreuses connexions de transport multimodal contribuent à l'attractivité et au développement économique, touristique et culturel de la région. Bercée par un humanisme rhénan et ballotée par les tourments de l'Histoire, cette région s'est forgée au fil des siècles une solide capacité de rebond, ouverte sur le monde.

**Député de Fessenheim,
que pensez-vous de la décision
de la fermeture de ce site nucléaire ?**

C'est à la fois une catastrophe pour le territoire alsacien dont je suis issu et une mauvaise nouvelle pour l'indépendance et les besoins énergétiques de la France. Le 24 septembre 2019, j'ai demandé au Président de l'Assemblée nationale la constitution d'une commission de suivi relative à la fermeture de la centrale nucléaire pour que le Parlement évalue notamment les impacts sociaux, environnementaux et économiques d'une telle fermeture. Les conclusions et les recommandations seront rendues prochainement. Je souhaite que plus aucune fermeture de centrale nucléaire n'ait lieu de manière aussi brutale, peu concertée avec les acteurs locaux et irrationnelle sur le plan énergétique.

**Comment développer, garantir
et protéger notre indépendance
énergétique ?**

L'indépendance énergétique de la France a été abandonnée par Emmanuel Macron et Fessenheim est l'exemple le plus révélateur de cet abandon. Les choix opérés par le Gouvernement sont d'autant plus incompréhensibles qu'ils vont à l'encontre même de la décarbonation de notre économie et du développement d'une énergie plus vertueuse. Il faut au contraire s'appuyer sur nos savoirs et nos ingénieurs pour développer bien sûr les énergies renouvelables (pho-

**Nous devons investir
dans ce secteur stratégique
et rénover notre parc
nucléaire qui nous assure
indépendance et production
constante d'électricité
à moindre coût.**

tovoltaïque, hydraulique...) mais il faut également miser sur la nouvelle génération des centrales. Pour cela, nous devons investir dans ce secteur stratégique et rénover notre parc nucléaire qui



Visite d'un centre de formation à Cernay.

nous assure indépendance et production constante d'électricité à moindre coût. À l'heure où les prix du gaz, du pétrole et de l'électricité explosent, notre énergie nucléaire est une valeur fiable qui répond sans interruption à nos besoins quotidiens.

**Vous êtes attaché à l'idée
de progrès qui doit, selon vous,
guider les arbitrages politiques.
Pouvez-vous développer ?**

Je crois en l'idée de progrès. Je suis convaincu qu'il n'existe de défis auxquels l'Homme ne pourrait répondre. Il faut avoir confiance au progrès, à la recherche et à l'intelligence humaine surtout et avant tout en période de crise. L'Homme sait s'adapter, rebondir et répondre aux urgences quelles qu'elles soient. L'économie française, pour

prosperer, doit s'appuyer sur l'ensemble de nos savoirs faire, qui sont aussi nombreux que vastes. Ainsi, je suis favorable à une politique basée sur la recherche appliquée c'est-à-dire un enseignement

qui mêle acquis des savoirs fondamentaux et approche concrète ; liant la théorie et la pratique en d'autres termes.

**Le progrès et la souveraineté sont
donc pour vous deux concepts alliés
et non antinomiques ?**

Nos politiques publiques doivent – et c'est un impératif collectif – aujourd'hui allier le progrès avec la souveraineté économique de notre pays. Non seulement on le peut mais on le doit. Pour cela, il faut libérer toutes les intelligences et les forces vives de nos territoires des contraintes technocratiques bien trop lourdes, encourager et financer la recherche et l'innovation, proposer un cadre plus favorable aux jeunes entrant sur le marché de l'emploi, etc. Nos jeunes doivent pouvoir et vouloir rester en France à l'issue de leur formation. Et, pour qu'ils puissent et veuillent rester en France, il faut leur donner de l'expérience, des opportunités et un savoir-faire moins académique mais plus concret. C'est bien là un enjeu majeur et d'avenir pour que nos diplômés travaillent et innoveront pour nos entreprises françaises. Et c'est bien là un enjeu pour notre souveraineté économique.

Tourisme : quelles perspectives pour la relance touristique ?



Émilie Bonnard est députée Les Républicains de la 3^e circonscription de la Savoie depuis juin 2017. Elle a grandi en Maurienne. Cadre à la Caisse des dépôts, elle est alors élue adjointe au Maire de Montaimont en 2014 puis Vice-présidente à l'Agriculture à la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2015 avec Laurent Wauquiez. À l'Assemblée nationale, Emilie Bonnard est membre de la Commission des finances, rapporteure spéciale du budget Tourisme et co-présidente du groupe d'étude Valorisation des activités touristiques. Sur la liste de Laurent Wauquiez, elle est réélue conseillère régionale en juin 2021.

Quel bilan pour la filière touristique face à la crise ?

La filière touristique française a été l'une des plus fortement touchées par la crise sanitaire et économique que notre pays traverse depuis février 2020. Alors qu'elle représente près de 8% de notre PIB et plus de 2 millions d'emplois, cette filière a dû faire face à une chute du tourisme étranger de 51% sur 2020 et jusqu'en mai 2021, et du tourisme domestique de plus de 31%. Au total, c'est 61 milliards de pertes. La fermeture des remontées mécaniques cet hiver, qui ont perdu 99% de leur chiffre d'affaires, a été assassine pour tout l'écosystème économique montagnard. Il est donc indispensable de soutenir cette filière, dont la reprise est disparate selon les secteurs d'activité et les zones géographiques. Malgré un bon été sur le littoral et dans les territoires ruraux, les destinations les plus dépendantes de la clientèle étrangère souffrent encore beaucoup (Paris et Île-de-France).

Des risques certains de la relance malgré les aides de l'État ?

Les aides d'urgence amendées et votées par Les Républicains, ont globalement permis de sauver la majorité des entreprises touristiques (26 milliards d'aides au total). Toutefois, des niveaux de reprise disparates, une clientèle chinoise et amé-

ricaine qui ne sera pas de retour avant 2023, une baisse importante de fréquentation de notre première clientèle étrangère, les Britanniques, pour toutes les raisons que l'on sait, implique de relativiser la croissance des entreprises du secteur et donc leur capacité à rembourser leur PGE. Les fonds propres des entreprises du secteur ont pour parti fondu et leurs capacités financières sont faibles. On entre donc dans une phase d'accompagnement plus ciblée.

Le tourisme mérite un plan ambitieux pour l'aménagement des territoires et le rayonnement national.

La droite républicaine engagée pour les territoires attractifs ?

Aux Républicains nous sommes profondément attachés à nos territoires touristiques qui sont une chance formidable pour le rayonnement de la France, mais surtout pour le développement économique local. Le tourisme est une économie de l'offre. Nos grands Présidents, ceux qui ont fait de la France la première destination touristique au monde, l'avaient bien compris. Nous devons au Général de Gaulle et à Georges Pompidou les plans littoral et montagne qui ont façonné nos territoires et ont permis à des millions

de Français de profiter de nos magnifiques paysages ou de vivre dans leur territoire. En Savoie, le ski a été un formidable ascenseur social contre la désertification rurale subie depuis le début du 20^e siècle. Ces territoires où la vie était dure et les gens pauvres sont devenus de vraies locomotives économiques et créateurs d'une filière d'entreprises d'excellence. L'exemple le plus emblématique du tourisme comme vecteur d'aménagement du territoire est celui porté par Valéry Giscard d'Estaing

avec Vulcania. C'est cette vision que nous défendons chez Les Républicains : le tourisme comme outil d'aménagement et de rayonnement.

Plus concrètement ?

En tant que rapporteure spéciale du budget Tourisme j'ai proposé plusieurs recommandations à commencer par la mise en place d'un véritable plan de relance touristique sur le même modèle que celui pour l'industrie en passant par des aides massives pour moderniser nos structures d'accueil touristiques. La politique touristique oublie trop souvent le tourisme d'affaires. Or, c'est un maillon essentiel de l'activité économique de nos territoires urbains, notamment à l'automne et au printemps. Un plan de relance de ces salons, en soutenant financièrement les entreprises qui y participent, pourrait donner un coup d'accélérateur à la reprise. Il est essentiel de miser aussi sur des clientèles étrangères qui pourront revenir rapidement et pour lesquelles le Ministère des Affaires étrangères doit régler tous les obstacles à leur retour. Par ailleurs, j'ai proposé d'allonger la durée de remboursement des PGE, pour éviter toute difficulté des entreprises. Enfin, je me suis positionnée en faveur d'un véritable plan de relance des classes de découverte au sein de l'Éducation nationale. Les élèves qui y participent sont les clients de demain.



Émilie Bonnard en visite au Ernest Restaurant à La Ravoire, Savoie.

Retrouver notre souveraineté économique : cette ardente obligation



Député de Vaucluse depuis 2012, Julien Aubert intègre dès sa sortie de l'ENA la première chambre de la Cour des comptes, et est alors en charge des affaires économiques et du contrôle du ministère des Finances. En 2009, il se rapproche de l'Élysée et participe à la mission interministérielle Union pour la Méditerranée. Il est membre de la commission des finances et préside le groupe d'études sur les enjeux économiques de la filière industrielle énergétique.



s'accompagnait d'une paix économique en sous estimant ces partenaires agressifs.

Comment permettre à la France de reconquérir sa souveraineté économique ?

Oser La France, le mouvement que j'ai fondé en 2017, avance quelques pistes de réflexion et propose des mesures dans son *Livret Noir* sur la souveraineté, publié l'année dernière. Nos mesures plaident par exemple pour une remise à plat de la fiscalité des entreprises, la mise en place de zones franches industrielles à fiscalité zéro ou encore l'instauration d'un principe de préférence économique nationale systématique dans les règles de la commande publique.

Pourquoi selon-vous la souveraineté économique est-elle un sujet d'actualité ?

La Crise Covid, ou encore dernièrement le « sous-marin Gate », comme on le surnomme en mauvais français, ont fait resurgir les débats sur la souveraineté en particulier économique. Il faut revenir en arrière pour comprendre les trois grands mécanismes qui ont conduit à un affaiblissement progressif de celle-ci en France. Trois mécanismes que l'on peut résumer par trois consonnes : D.C.D.

- **D comme Délocalisation** : nous avons délibérément fait des transferts de technologie pour des questions de coûts à des pays qui sont devenus nos concurrents. En France avec un coût du travail élevé, notre compétitivité était garantie avec une avance capitaliste à l'export que nous avons rapidement perdue. Or, d'un point de vue historique, il ne faut pas oublier comment la Grande Bretagne et les États-Unis ont dominé l'économie au tournant des années 1870 et ont pris le pas avec l'électricité par exemple : c'est la technologie qui fait l'histoire.

- **C comme Coût du travail ou Coût de l'impôt sur la production** : notre coût du travail est élevé, le constat est établi depuis trop longtemps. Il n'y aurait rien de grave si on ne se positionnait que sur une production centrée sur le haut de gamme mais ce n'est pas le cas.

Il faut également renouer avec la planification à la Française, avec la renaissance d'un grand ministère de l'Industrie.

- **D comme Désindustrialisation** : on s'est enfermés dans l'idée (notamment sous l'ère Jospin) qu'une économie post industrielle centrée sur les services avec 35 heures hebdomadaires de travail était un avenir économique et social radieux. Tout ceci a conduit à une double peine : à la fois un désastre sur le plan de l'aménagement du territoire mais aussi une perte de vitesse s'agissant des technologies d'avenir en se reposant sur nos vieux acquis.

La France ne peut-elle s'en prendre qu'à elle-même pour la perte de cette souveraineté économique ?

Il ne faut pas oublier le sujet européen, central. L'Union européenne s'est longtemps cantonnée à une logique du 20^e siècle avec une politique de la concurrence qui a consisté à regarder l'émergence de champions comme un risque de monopole au plan européen et en oubliant que notre problème était plutôt l'émergence de champions outre-Oural ou outre-Atlantique. De manière plus générale, nous avons naïvement cru que la paix politique

S'agissant des règles du jeu, nous proposons de les réadapter avec l'instauration d'un protectionnisme d'équilibre aux frontières avec des droits de douane pour venir compenser les différences objectives de niveau social ou écologique entre les deux pays et rééquilibrer les relations commerciales ainsi qu'une renégociation des traités européens pour mettre fin à la compétence exclusive de l'UE sur le libre-échange.

Il faut également renouer avec la planification à la Française avec la renaissance d'un grand ministère de l'Industrie et, s'agissant de la logistique, copier ce que fait la DGA (Direction Générale de l'Armement). Il faut aussi imaginer le territoire de demain avec une nouvelle Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR),

Enfin et par-dessus tout, nos dirigeants doivent revoir la philosophie de nos relations commerciales, c'est-à-dire arrêter de penser nos relations commerciales en termes de coûts car la souveraineté à un prix !

Souveraineté énergétique : l'autre enjeu de la méthanisation



Pierre Cuypers, Secrétaire du Sénat, sénateur de Seine-et-Marne, membre de la commission des Affaires économiques du Sénat et spécialiste des Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR) au sein du groupe parlementaire « Les Républicains », nous fait partager sa vision sur la place du monde agricole dans la transition énergétique et les enjeux de la méthanisation. Il est l'auteur d'un rapport dans le cadre d'une mission d'information « La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts »

Le modèle français de méthanisation doit être vertueux, raisonnable et pragmatique, tout en combinant les enjeux de souveraineté énergétique et de souveraineté agricole, notamment alimentaire.

Quelle est l'orientation générale du rapport de la mission sénatoriale sur la méthanisation ?

Notre rapport a été adopté à l'unanimité des 23 sénateurs, issus de tous les groupes politiques du Sénat.

Au terme d'une analyse approfondie des externalités de la méthanisation, s'y trouve exprimé notre attachement à un modèle à la française, permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ce modèle envisage un développement progressif et harmonieux, qui ne bouleverse pas nos modèles agricoles. Il est fondé, en particulier, sur la limite de 15% de cultures dédiées dans les intrants utilisés par la méthanisation – et autorise la valorisation des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE).

Nos travaux ont également mis en évidence qu'il n'existe pas une approche uniforme, mais « des » méthanisations, très différentes suivant les régions, la densité de population et les modèles agricoles.

Enfin, nous avons traité des dimensions les plus complexes du sujet, en particulier l'accidentologie, ou l'impact du digestat.

La méthanisation est à l'origine d'une filière économique encore jeune, qui prend très au sérieux la problématique environnementale. Améliorer l'acceptabilité sociale doit permettre d'éviter que n'apparaissent des situations locales conflictuelles.

Les travaux des sénateurs s'emploient à poser les jalons de ce modèle français de méthanisation, à travers un ensemble de 61 propositions. Ces dernières s'articulent autour de cinq grandes orientations : clarifier les politiques publiques, structurer la filière de la méthanisation,

territorialiser les projets, améliorer les pratiques et prévenir les risques.

En dernière analyse, le rapport de la mission sénatoriale fait valoir que « le modèle français de méthanisation doit être vertueux, raisonnable et pragmatique, tout en combinant les enjeux de souveraineté énergétique et de souveraineté agricole, notamment alimentaire. »

Quelle est la dimension de la méthanisation, en termes de souveraineté énergétique ?

Le développement de la méthanisation permet aussi de renforcer notre souveraineté énergétique, alors que nous dépendons grandement des importations et que les prix de marché du gaz naturel ont doublé, depuis le point bas du printemps 2020.

Quasiment 100% du gaz fossile consommé en France est importé : dès lors, toute production supplémentaire de biogaz ne peut qu'améliorer notre balance

commerciale. De plus, la production de biogaz est pourvoyeuse d'emplois peu délocalisables. Les bénéfices attendus apparaissent significatifs, puisque le Syndicat des énergies renouvelables (SER) estime que la filière génère 860M€ de chiffre d'affaires et 10 300 emplois en 2019. À moyen terme, d'ici 2028, l'atteinte des objectifs énergétiques de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) induirait 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée et 26 500 emplois. Enfin, renouvelable, non intermittente et stockable, la production de biogaz concourt à diversifier notre mix énergétique

Dans ce contexte, je me félicite que la production de biogaz connaisse depuis plusieurs années, une forte croissance. Toutefois, par rapport à ses voisins, notre pays peut sembler en retard sur un plan quantitatif, car le biogaz représente moins de 1% de la consommation de gaz, contre plus de 20% au Danemark.

Nous avons encore d'importantes marges de progression. Or les pouvoirs publics français ont engagé à bas bruit un aggiornamento reposant sur la réduction du soutien public, conjugué au renforcement de la réglementation applicable aux nouvelles installations. Dans le même temps, les objectifs de développement de la filière sont demeurés singulièrement inchangés. Cette situation ambiguë n'est pas tenable ! Il faut une action plus volontariste.



Lumière sur Derichebourg aéronautics services



Suite à la crise sanitaire de nombreux secteurs d'activités ont été impactés. Des grands groupes aux TPE/PME, aucun des acteurs de l'industrie aéronautique n'a été épargné. Tous ont été touchés en pleine croissance perturbant ainsi l'équilibre acquis depuis des années. Grâce aux mesures établies en interne dans les entreprises, aux aides gouvernementales et aux plans de soutien proposés en 2021, la relance économique est annoncée, le rebond des entreprises du secteur en Occitanie est là. En mai dernier, Airbus annonçait l'installation de la chaîne d'assemblage du NEO A321 sur Toulouse. Fin Septembre, la DGAC informe une reprise de près de 60% du trafic aérien au départ de l'aéroport de Blagnac. Autant d'excellentes nouvelles qui témoignent de la dynamique du secteur aérien sur notre région. Ainsi, il me semblait judicieux de mettre à l'honneur une entreprise qui avait su capitaliser sur ses ressources internes et ses expertises.



Quelle entreprise souhaitez-vous mettre en lumière ?

Je rencontre régulièrement des dirigeants d'entreprises. Ainsi l'occasion d'échanger avec Pascal Lannette et Patrick Claudel, respectivement Président et Directeur Commercial chez Derichebourg aeronautics services. Merci de l'occasion que vous me donnez de présenter une entreprise de ma circonscription. Filiale du Groupe français Derichebourg, Derichebourg aeronautics services est un sous-traitant de l'industrie aéronautique en France et à l'international (Allemagne, Espagne, Chine et US). Elle compte près de 1 500 salariés principalement en France (Toulouse, Saint-Nazaire et Marignane) sur une vingtaine de métiers : préparation, support technique, management qualité, assemblage, essais en vol, livraison des avions, logistique et gestion de navigabilité.

Quel est l'atout majeur de cette entreprise lui permettant d'être leader dans son domaine ?

Derichebourg aeronautics services est une entreprise de plus de 20 ans d'expérience. L'intégralité de ses équipes travaille in situ chez leurs clients. Société dite de « services » elle propose bien plus que de l'expertise et de la compétence : c'est tout une organisation qui est proposée aux clients (Airbus, Boeing, Comac, ATR...) avec la prise en charge de prestations dans leur globalité.

Sur un marché concurrentiel, la majorité des métiers sont qualifiés de pénuriques. L'entreprise a développé en interne des

stratégies innovantes en terme de gestion & d'évolution des compétences et de carrière des collaborateurs. 5 experts travaillent quotidiennement sur la mobilité d'un salarié d'un poste à l'autre, d'une prestation à l'autre voire même dans un autre pays. À ce jour, en 2021, 200 personnes ont déjà été recrutées.

En parallèle, le centre de formation Derichebourg aeronautics training situé à Montaudran propose des formations qualifiantes sur des métiers aéronautiques (ajusteur, monteur câbleur, intégrateur cabine, mécanicien, inspecteur qualité...) pour accompagner les personnes en reconversion ou souhaitant évoluer sur d'autres postes.

La politique des Ressources humaines est globale : du recrutement à la formation en passant par la gestion des compétences, tout est internalisé offrant ainsi un accompagnement permanent du salarié et une parfaite connaissance à l'instant T des ressources selon le métier, l'expertise (col blanc ou bleu) ou le lieu. En parallèle, la communication pour sensibiliser les lycéens et les étudiants aux métiers de l'industrie (également les publics féminins) est une action importante ; mais également en faveur des jeunes en réinsertion professionnelle ou inclusion sociale en collaboration avec des associations. Des managers interviennent dans les écoles, lycées ou associations pour présenter les formations et les métiers de l'aéronautique. Une fois par an, lors de la semaine de l'industrie le centre de formation ouvre ses portes à près de 250 étudiants.

En quoi l'engagement RSE est-il majeur chez Derichebourg ?

Ce groupe a réussi sa transition écoresponsable et son implication active en terme de RSE. Il est un acteur majeur dans l'économie circulaire et il multiplie les actions pour maintenir son statut d'employeur engagé (prévention des risques, valorisation de l'humain, valorisation de la diversité). Il œuvre au quotidien pour réduire son empreinte environnementale en optimisant les outils de travail et en améliorant la performance énergétique et la valorisation des déchets traités sur tous les sites et même chez ses clients.

Quelle initiative peut être moteur en faveur de la reprise d'activités ?

Le 16 septembre dernier, Derichebourg aeronautics services, en collaboration avec son centre de formation aéronautique Derichebourg aeronautics training ont organisé une table ronde autour des enjeux et des nouveaux challenges du marché de l'aéronautique et de la formation en Occitanie. 25 acteurs majeurs ont témoigné et échangé sur leurs expériences & leurs enjeux. Cette rencontre a permis d'envisager des collaborations afin de relancer la formation aéronautique en région. Une belle initiative innovante avec des retours immédiats. Une offre globale pour le salarié comme pour le client : Recrutement, Formation, Gestion des compétences, Expertise.

Le député doit favoriser le dialogue, « mettre de l'huile sur la chaîne ».

Dès le 2 octobre 2020, j'ai organisé « La journée de l'aéroport » en présentiel avec plus de 80 entreprises, plusieurs syndicats et personnels. Tous ont débattu avec optimisme. Heureux de se retrouver, de partager un repas. L'action de l'élu, c'est aussi favoriser le dialogue. Pendant cette crise inédite nos entreprises ont eu un défi majeur : poursuivre l'innovation, absorber l'énorme baisse d'activité, contenir l'inquiétude de leurs salariés. Les aides proposées par l'exécutif, votées par le parlement, soutenues par les Français ont rendu possible le redémarrage et le soutien, à l'emploi. Nous pouvons être fiers de nos entrepreneurs et de leurs salariés.

Du sol au plafond : quand réindustrialisation rime avec innovation



Nathalie Serre est députée de la 8^e circonscription du Rhône. Elle siège à l'Assemblée nationale depuis 2020 suite à la victoire du député titulaire aux élections municipales.

Femme de terrain, elle oriente son action vers le territoire qu'elle représente. Ingénieur en agro développement, elle a vécu en Allemagne et au Mexique, où elle a fondé sa propre société. Afin de s'imprégner des attentes et besoins des entreprises elle se rend chaque semaine à la découverte de l'une d'entre elles.

Petit retour sur sa visite de deux sociétés locales qui ont un point commun surprenant : elles fournissent les JO. Gerflor spécialisée dans les revêtements sportifs depuis 1947 occupe aussi une place importante sur le marché de la décoration intérieure. Volx, la PME qui monte, est spécialisée dans l'escalade.

Zoom sur ces deux sociétés tournées vers l'avenir.

Pourquoi avoir choisi de nous parler de ces deux entreprises ?

Toutes deux situées sur ma circonscription, elles ont au premier abord des profils très différents. Lorsque je les ai visitées, j'ai cependant noté des aspirations identiques.

Gerflor est le champion français du revêtement de sol souple en France depuis 60 ans. Équipant de nombreux gymnases, des logements de bailleurs sociaux, elle est aussi leader national de la santé - près d'un hôpital sur deux en est équipé. Implantée à l'international, Gerflor garde cependant un ancrage fort sur le territoire avec 5 usines, ce qui lui permet de fabriquer 90% des ventes de l'hexagone.

Volx, elle, est une petite société devenue rapidement experte dans les prises d'escalades fabriquées exclusivement en France de leur conception jusqu'à leur production. Son rayonnement s'étend bien au-delà de nos frontières puisque ses prises tactiles de vitesse LUXOV® Touch Speed sont conformes aux normes de la Fédération Internationale d'Escalade Sportive. Ses prises de couleur noire permettent de mesurer la vitesse à laquelle les grimpeurs se déplacent et de suivre facilement leur progression.

Grâce à un savoir-faire reconnu, elles sont toutes deux présentes sur les compétitions de haut niveau. On les retrouve

d'ailleurs sur la plus emblématique d'entre elles : les Jeux Olympiques. À Tokyo, cet été, Gerflor habillait les sols des terrains de sports collectifs comme elle le fait à chaque olympiade depuis 1976. Volx, quant à elle, équipait les murs d'escalade de ses prises de vitesse et nous offrait une visualisation en 3D - inédite - des voies d'escalade à l'aide de son logiciel innovant, le 3D Climbing Event Manager qui permet la création et la diffusion d'environnements de compétition virtualisés depuis un simple ordinateur.

Quelle fierté pour la parlementaire que je suis de voir rayonner aussi loin et aussi haut le savoir-faire local !

Nos territoires ont des talents. Avec eux nous irons plus vite, plus haut, plus fort !

Ce savoir-faire, justement, comment ces entreprises le font-elles évoluer ?

Résolument ancrées dans le présent, ces deux entreprises n'en sont pas moins déjà tournées vers l'avenir. Elles ont mis en place des centres de recherche et développement dont la mission principale est d'anticiper les demandes à venir.

Ainsi, Gerflor a créé des sols très techniques adaptés aux marchés du sport, du transport et de l'industrie comme par exemple des sols intelligents capables de détecter les chutes de personnes âgées en EHPAD.

Volx, avec sa filiale, LUXOV® - start-up spécialisée dans l'équipement de murs d'escalade connectés - a développé une technologie innovante et créative : des prises tactiles et lumineuses. Ces prises ouvrent des possibilités multiples : parcours lumineux et interactifs, configuration du mur à distance, statistiques de performance... Elles permettent également un accès inclusif à l'escalade : les personnes malvoyantes, par exemple, peuvent aujourd'hui faire de l'escalade avec des prises sonores.

Anticiper l'avenir c'est aussi proposer une approche éco responsable.

Gerflor propose déjà un programme de recyclage complet de ses produits à travers une offre « seconde vie » en partenariat avec Paprec. Ses produits sont durables, incluant 25% de matières recyclées et 100% recyclables.

Volx a mis en place des codes de conduite sur toute la chaîne de production afin de limiter son impact ; elle favorise les fournisseurs de proximité, supprime les additifs dangereux, choisit des emballages recyclables et regroupe les transports pour réduire les émissions de CO2, entre-autre.

Enfin, Gerflor et Volx sont à la pointe dans un autre domaine d'avenir : la formation.

Gerflor a créé un centre de formation et une école de pose pour les soliers et moquettes de demain.

Volx s'appuie pour sa production sur une main d'œuvre locale formée sur place. Elle offre de belles perspectives aux personnes de notre territoire.

Nos territoires ont des talents. Avec eux nous irons plus vite, plus haut, plus fort !



Revêtement sport Gerflor aux JO de Tokyo 2022.

Manager agile, député agile... administration boostée !



© Assemblée nationale

Le plan France Relance a pour ambition d'accélérer la transformation écologique, industrielle et sociale du pays, de bâtir la France de 2030 et de la positionner sur des secteurs d'avenir pour créer de la valeur et les relais de croissance de demain. Si une telle démarche est indispensable pour que notre pays retrouve son niveau économique, les nombreuses PME innovantes de nos territoires peinent parfois à faire remonter leurs besoins et à accéder aux aides dont elles pourraient bénéficier. Le rôle du député, en position privilégiée pour identifier les relais à activer au sein de l'administration centrale, est alors essentiel. Sa connaissance du tissu économique de la circonscription, la qualité de ses relations avec les dirigeants d'entreprise sont les autres facteurs-clés de son efficacité.

L'un des axes majeurs de votre travail de parlementaire porte sur la souveraineté économique, et en particulier sur la souveraineté numérique. Vous êtes d'ailleurs l'auteur d'un rapport sur le sujet qui fait beaucoup parler de lui. Comment votre intérêt pour les nouvelles technologies se traduit-il dans votre activité au sein de votre circonscription ?

La limitation du cumul des mandats, la fin de la réserve parlementaire ont considérablement modifié le rôle du député en circonscription, accordant une plus grande part au travail législatif et laissant parfois au citoyen l'impression que les élus du Palais Bourbon sont devenus hors sol, déconnectés des réalités du terrain.

C'est oublier que le député nourrit sa réflexion d'échanges plus ciblés avec les acteurs de sa circonscription, selon une démarche plus efficace, parce que plus rationnelle et objective, moins liée à des contingences clientélistes. Il est alors le « monsieur bons offices » entre les acteurs économiques locaux et les centres décisionnels qui se trouvent encore, à tort ou à raison, majoritairement à Paris. L'épisode Covid a encore renforcé cette tendance. Il a fallu intervenir, parfois dans l'urgence, pour aider les entreprises mises en difficulté par la situation sanitaire.

Avez-vous en tête un exemple significatif de ce rôle d'interface du député entre les acteurs économiques locaux et les services centraux ?

Je pense tout particulièrement à Tronico, une entreprise située à Saint-Philbert-de-Bouaine, filiale du groupe ALCEN, spécialisée dans la conception, l'industrialisation et la fabrication pour des tiers de produits complexes à dominance électronique, tout au long de leur cycle de vie. Elle s'adresse à des marchés aussi divers que ceux de l'aérospatiale, la biotechnologie, l'énergie, l'industrie, le transport ou le secteur médical.

En complément de son cœur de métier d'EMS (Electronic Manufacturing Services), TRONICO se positionne comme un partenaire privilégié pour les start-up



Patrick Collet, CEO de Tronico et Philippe Latombe.

Le député est alors le « monsieur bons offices » entre les acteurs économiques locaux et les centres décisionnels qui se trouvent encore, à tort ou à raison, majoritairement à Paris.

innovantes. De la conception à la fabrication, en passant par la preuve de concept, l'industrialisation et la certification, TRONICO les accompagne dans les différentes étapes de leur développement, en suivant une méthode dite « agile ».

Comment se sont établis le contact et votre « médiation » entre l'entreprise et les services de l'État ?

À la faveur d'une visite dans l'entreprise. Le dirigeant de Tronico, Patrick Collet, est extrêmement créatif, capable de rebondir de façon étonnante. Avec lui, les échanges sont toujours passionnants et constructifs. La crise de l'aéronautique n'a pas entamé sa grande capacité de résilience. Pas plus que la crise sanitaire d'ailleurs. Cependant, la concrétisation de ses projets se heurte souvent à une moins grande « agilité » de l'accès au financement. C'est là que j'interviens, en favorisant la mise en relation avec les centres décisionnels, en donnant de la visibilité à ses projets.

Dans le cadre de France Relance, trois projets de Tronico ont ainsi reçu une aide incitative, significative et indispensable à leur concrétisation : RECOME, qui vise à l'obtention de normes de fiabilité pour les composants électroniques utilisés dans certains dispositifs médicaux, notamment implantables ; AMBIMED, pour la mise au point d'un vernis de protection permettant d'étanchéifier des cartes électroniques destinées au domaine médical ; et Battery Spray Cooling, pour un système innovant de refroidissement de batterie, destiné au marché automobile.

En dépit de ce dynamisme, Tronico voit sa production lourdement impactée par la pénurie mondiale de composants. Cette vulnérabilité vis-à-vis des pays asiatiques est emblématique d'une souveraineté économique défaillante et souligne, s'il en était besoin, la nécessité sinon de réindustrialiser, du moins de sécuriser nos approvisionnement. À l'État de faire à son tour preuve d'agilité. À nous, les législateurs d'être innovants !

Et si notre souveraineté économique commençait par notre souveraineté académique ?



Notre économie, notre croissance naissent de notre capacité à entreprendre et à créer. Le développement économique ne peut pas être décorrélé de la recherche, qui induit ensuite des dépôts de brevets, des échanges scientifiques qui constituent la base de notre savoir-faire français et de fait, notre souveraineté économique. Or, comme nous le savons, cette souveraineté est malmenée et menacée par de nombreux pays, parfois plus agressifs commercialement, mais pas seulement.

© Céline Vautey

Pourquoi et comment les pays exercent une influence ?

Tous les pays du monde ont cherché à exercer une influence à l'étranger pour faire connaître leur langue, leur culture notamment. Cette influence a permis de développer les échanges qu'ils soient culturels ou économiques.

Mais nous devons aujourd'hui faire le constat des actions menées par plusieurs pays qui ne partagent pas nos valeurs démocratiques, et qui sous prétexte d'influence, se livrent à de véritables ingérences sur le territoire national. Bien sûr, ce sont essentiellement les domaines économiques et militaires qui ont fait l'objet de ces ingérences.

Mais il est un secteur sur lequel la France n'a sans doute pas prêté une attention suffisante et mis en place les moyens nécessaires pour se protéger : c'est celui de l'université et du monde académique.

Pourquoi le sénat s'est-il emparé de la question des influences étatiques dans le monde universitaire et académique ?

Le Sénat a voulu mieux connaître les différentes formes de cette migration de l'influence vers l'ingérence dans le domaine universitaire et le monde académique français.

Il ressort des travaux de la mission d'information que des pays non démocratiques, Chine, Turquie, Russie entre autres, ont mis en place des dispositifs et des moyens considérables pour se livrer à ces ingérences. Celles-ci prennent des formes diverses et variées, insidieuses et parfois brutales.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets ?

Au cours de ces travaux, la Mission s'est notamment penchée sur les instituts Confucius que la Chine implante dans nos universités. Le sujet ne concerne d'ailleurs pas que notre pays puisque l'Australie ou la Grande-Bretagne, les États-Unis aussi s'en sont fortement émus.



De l'influence à l'ingérence il n'y a qu'un pas que des régimes autoritaires n'hésitent pas à franchir...

De quoi s'agit-il ? Les instituts Confucius sont censés accueillir des professeurs et des étudiants en langue chinoise. Ils sont implantés au sein même de nos universités qui les accueillent. Mais force est de constater qu'outre l'enseignement de la langue chinoise et la valorisation de la culture chinoise, ces instituts profitent de leur situation pour contrôler et maîtriser les étudiants, leurs associations, exerçant sur eux une pression pour que ne soient pas abordés des sujets comme la liberté, Hong Kong, les questions démocratiques ou encore les sujets qui touchent à Taïwan ou au Tibet. Ces formes d'ingérence sont plus ou moins autoritaires.

On pourrait aussi citer l'exemple de la Turquie. Un grand nombre de chercheurs français travaillent sur le génocide arménien de 1916, sur Chypre, ou sur les minorités Chrétiennes d'Orient. Le gouvernement nationaliste turc, en refusant des visas ou en interdisant l'accès aux chercheurs aux archives qui se trouvent sur le sol turc, en poursuivant même ces chercheurs devant des tribunaux turcs, exerce à leur encontre une pression contraire aux libertés académiques et à l'intégrité scientifique qui consti-

tuent les principes intangibles de notre monde académique.

Après plusieurs mois de travail dans le cadre de la mission d'information du Sénat, quelle est votre conclusion ?

De l'influence à l'ingérence il n'y a qu'un pas que des régimes autoritaires n'hésitent pas à franchir. La France, après d'autres pays libres doit le comprendre. Elle doit surtout analyser les différentes formes que prennent ces ingérences pour pouvoir mieux lutter contre elles. Il en va de notre liberté intellectuelle, de notre capacité à concevoir et créer, et a donc une incidence directe sur notre souveraineté économique.

La mission d'information sénatoriale sur les influences étatiques extra européennes dans le monde universitaire et académique français et leurs incidences aura permis de formuler 26 propositions précises que le gouvernement serait désormais bien inspiré d'étudier pour en tirer un dispositif de résistance à des ingérences étrangères particulièrement malvenues.

L'hydrogène à l'ère de France 2030



« Notre ambition est simple : la France doit être le leader mondial de l'hydrogène vert. Pas un, LE », a récemment déclaré le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Bruno Le Maire devant le Conseil national de l'hydrogène, installé en janvier.

Si j'accueille très favorablement cette annonce, je reste toutefois vigilant sur sa mise en oeuvre qui demandera une forte implication de l'État sur plusieurs années, couplée d'un engagement budgétaire à la hauteur de l'enjeu.

Car cette promesse n'est pas nouvelle et la découverte de l'hydrogène et de ses bénéfices non plus. Je milite vers cette voie depuis plusieurs années.

Le premier à m'en avoir parlé n'est autre qu'Olivier Dassault. Fin 2017, quelques mois après notre réélection à l'Assemblée nationale, lors d'un déjeuner relatif aux enjeux énergétiques, en fin connaisseur et visionnaire qu'il était, il m'évoqua les recherches en cours et les opportunités que la technologie de l'hydrogène allait nous apporter.

Sa disparition au printemps dernier m'a profondément ému et il me semblait juste de lui rendre une fois encore les honneurs qui lui reviennent.

Mais alors qu'est-ce que l'hydrogène et quels en sont les enjeux ? Élément le plus abondant de l'Univers, il se trouve principalement sur Terre dans l'eau (2 atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène). Il est aussi le principal constituant de toute matière vivante, comme le corps humain. Présent en grandes quantités dans le cœur des étoiles, l'hydrogène est une source d'énergie par les réactions de fusion nucléaire qui s'y produisent. C'est l'élément chimique le plus simple et le plus léger, ce qui paradoxalement, peut le rendre difficile à maîtriser pour le nucléaire.

En bref, c'est une nouvelle source d'énergie décarbonée, qui concerne les technologies des piles à combustible, de l'électrolyse ou des réservoirs, dans les secteurs des trains, bus, avions à hydrogène, industrie lourde (raffineries, sidérurgie, chimie).

Grâce au nucléaire, nous émettons en France 7 fois moins de CO₂ que l'Allemagne à puissance installée égale. Pour conserver notre place de leader, il nous faut maintenir cette autonomie stratégique faible en carbone. L'innovation vers d'autres pratiques d'appoint, d'avenir et efficaces doit donc être priorisée. Nous en avons les moyens du fait de notre avance technologique et d'émission.

Le développement de marchés proposant des solutions pour la décarbonation ou la transition écologique de l'économie sont donc au cœur de nos priorités. Dans le Plan de relance que nous avons voté à l'Assemblée nationale fin 2021, nous avons identifié trois marchés prioritaires : les batteries, l'hydrogène décarboné et la décarbonation de l'industrie. Elles sont complétées par la stratégie d'accélération « Recyclabilité, recyclage et réincorporation de matériaux recyclés ».

L'intérêt du développement des technologies de l'hydrogène repose sur son efficacité sur le plan énergétique et pour la mobilité qui bénéficiera à l'ensemble des usages. Un double enjeu se dégage : économique, en ce qu'elles offrent l'opportunité de créer une filière et un écosystème industriels en s'appuyant sur des compétences françaises établies et environnementales.

Toutefois, l'industrie est encore émergente, nous n'en maîtrisons pas encore

L'intérêt du développement des technologies de l'hydrogène repose sur son efficacité sur le plan énergétique et pour la mobilité qui bénéficiera à l'ensemble des usages.

parfaitement toutes les clés. Il nous faut donc ne rien lâcher et financer fortement la recherche et le développement face à la concurrence mondiale, soutenir l'industrialisation avec l'installation d'usines créatrices d'emplois locaux et compenser l'écart en hydrogène carboné et décarboné pour les usages industriels (raffinerie, sidérurgie).

Pour mieux se structurer, le secteur dépend encore du soutien public malgré une appétence très marquée. Nous nous sommes engagés à consacrer 7 milliards d'euros pour la filière d'ici 2030, dont 2 milliards d'euros immédiatement grâce au Plan de Relance que nous avons voté.

Grâce à cette accélération, c'est 6Mt de CO₂ que nous pourrions éviter, soit l'équivalent de la ville de Paris. Je n'oublie pas ici les enjeux de chaîne de recyclage autour de l'hydrogène allant de la conception, à la collecte et au tri pour être zéro déchet.

Le secteur sera également pourvoyeur de nouveaux emplois. Les industries emploient actuellement 500 personnes en France, mais pourraient à horizon 2030 employer 100 000 personnes sur l'ensemble du territoire. De manière très concrète, la SNCF a déjà commandé des trains du futur à l'hydrogène.

En Lozère, c'est plutôt dans la décarbonation de l'industrie de l'acier et de la production d'acier neutre en carbone qui nous concerne grâce aux engagements de l'entreprise ArcelorMittal présente à Saint-Chély d'Apcher qui vise à atteindre un objectif de -30% d'émissions de CO₂ d'ici 2030 et de neutralité carbone d'ici 2050.

Pour atteindre zéro émission de CO₂, cet hydrogène « vert » sera produit par une électrolyse alimentée par de l'élec-

tricité renouvelable. ArcelorMittal développe donc de nouvelles installations pour produire de l'hydrogène vert à l'aide d'électrolyseurs.

À Saint Chély d'Apcher, l'usine ArcelorMittal Méditerranée, plus grand employeur industriel avec 230 salariés, va produire de l'acier haut de gamme pour l'automobile électrique. Un projet d'investissement de plus de 13 M€ pour notre territoire. Il est vrai que le marché de l'automobile électrique pourrait passer de 8% à 60%, voire à 80%, du chiffre d'affaires du secteur.

J'ai eu l'occasion de soutenir très directement ce projet pour mon territoire, projet qui a été désigné deux fois lauréat d'excellence pour l'efficacité énergétique industrielle du Plan de Relance, pour un investissement total de l'État de 550 millions d'euros.

Acteur majeur de la sidérurgie, le projet d'ArcelorMittal en Lozère va représenter 12GWh par an d'économie d'énergie et une réduction supplémentaire des émissions de CO₂ de plus de 14 000 tonnes par an.

En tant que parlementaire, avec le vote du Plan de Relance et la défense d'initiatives locales créatrices d'emploi et de recettes pour les collectivités, j'agis à l'instar de mes collègues très concrètement en faveur de la souveraineté économique de la France.

L'hydrogène, c'est le plus gros investissement public que fait l'État actuellement et il aura à nouveau toute sa place dans le plan d'investissement « France 2030 » que le Président de la République annoncera le 12 octobre. Un plan pour la réindustrialisation de notre pays, que je souhaite tourner en partie vers l'hydrogène source d'opportunité professionnelle pour nos territoires.

La rémunération des agriculteurs, enjeu de souveraineté alimentaire



Lorsqu'on choisit d'exercer le métier d'agriculteur, on choisit le plus beau métier du monde, celui qui consiste à nourrir la population. Mais peut-on vraiment imaginer que ceux qui nous fournissent nos matières premières ne sont pas en capacité de vivre de leur métier ? Peut-on concevoir que chaque jour, dans notre pays, un agriculteur se suicide ? Le métier est certes difficile, complexifié par les contraintes administratives, le changement climatique, l'agri-bashing, mais n'oublions pas la raison première de cette épidémie de suicides : la faiblesse de la rémunération des agriculteurs. Les agriculteurs sont encore et toujours soumis à la guerre des prix menée par la grande distribution et les industriels, faisant du monde agricole la variable d'ajustement.

Après avoir mené une Commission d'enquête sur la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements dans les relations commerciales avec leurs fournisseurs, j'ai pris conscience du déséquilibre sur lequel repose notre système alimentaire national. C'est pourquoi j'ai décidé de déposer une proposition de loi (PPL) visant à protéger la rémunération des agriculteurs. Construite pour nos agriculteurs, cette PPL a vocation à rééquilibrer les relations commerciales entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire et agroalimentaire.

Si la loi EGAlim avait déjà prouvé la mobilisation du Gouvernement sur l'enjeu de la répartition de la valeur, il est apparu qu'elle était trop souvent détournée. Alors, pour passer de l'incitation à la contrainte, assumée et nécessaire pour atteindre notre objectif de rapatriement de la valeur au sein des exploitations agricoles, la PPL visant à protéger la rémunération des agriculteurs créé des mécanismes permettant

de recréer la confiance entre l'ensemble des acteurs, la confiance en nos territoire, et in fine la confiance avec les consommateurs et les citoyens.

Cette PPL sécurisera les agriculteurs dans leurs relations avec leurs premiers acheteurs en imposant une contractualisation obligatoire. Elle imposera de la transpa-

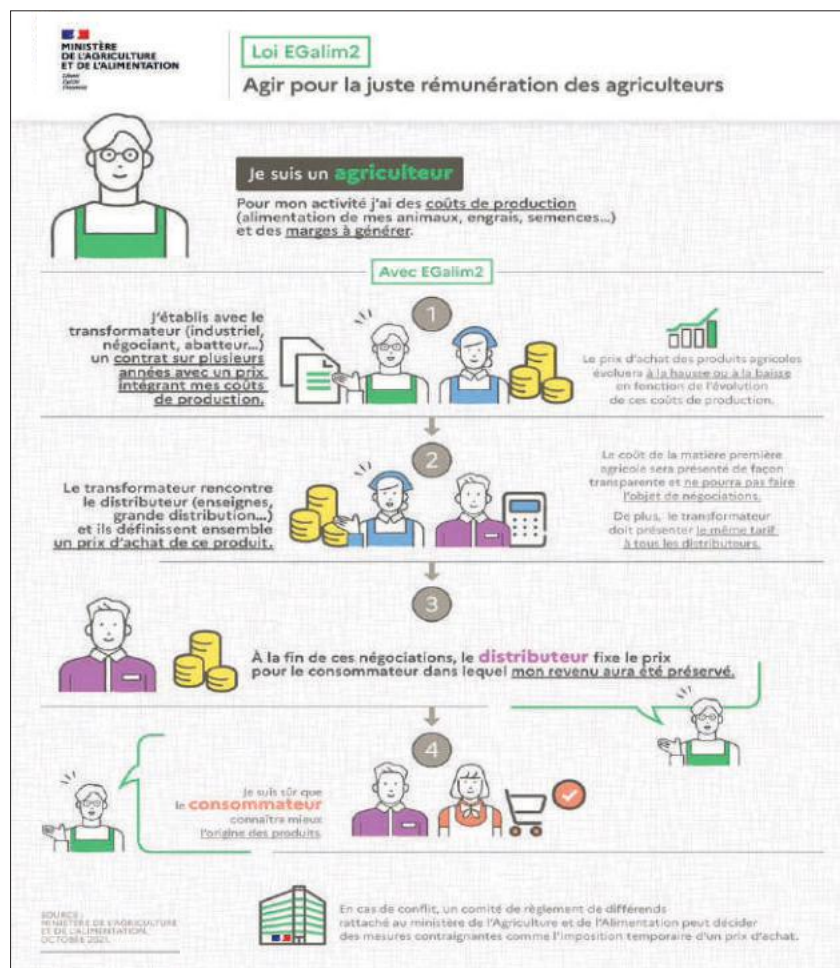
Le juste prix payé par le consommateur est le prix qui rémunère dignement l'agriculteur.

rence dans le prix payé entre les producteurs, le transformateur et le distributeur avec un principe fort : la non-négociabilité du coût de la matière première agricole. Elle créera un Comité de Règlement des Différends Commerciaux Agricoles (CRDCA) au pouvoir renforcé prononçant

des injonctions et mesures conservatoires instantanées. Les marques de distributeurs seront désormais soumises au Code du Commerce et les pénalités logistiques seront proportionnées. Enfin, l'utilisation des signes représentatifs de la France sera mieux encadrée, en accord avec le droit européen.

Les dispositifs de cette PPL sont une réponse efficace et pérenne à la défiance croissante entre acteurs de la production et ceux de la vente de produits de grande consommation. Il nous appartient, en tant que législateur, de

protéger l'agriculture française. Plus qu'un secteur économique créateur d'emplois, l'agriculture est une force pour notre pays. Elle nous nourrit, entretient nos paysages, préserve nos savoir-faire, et constitue la pierre angulaire de notre souveraineté alimentaire nationale.



Améliorer les conditions de vie de nos agriculteurs est vital mais cela ne suffira pas à garantir au système alimentaire français la résilience dont il a besoin. Protéger le maillon industriel qui est bien souvent constitué de petites PME françaises indispensables à la survie de nos territoires est aussi une nécessité. Tout comme la protection du maillon distribution, débouché principal pour nombre de nos productions françaises. Aucun maillon n'a intérêt à voir périliter un autre, c'est pourquoi la PPL a recueilli le soutien de nombre d'acteurs, tels que les syndicats agricoles, les représentants des industries agro-alimentaires, et même certains représentants de la grande distribution.

Ne faisons pas de politique sur le dos des agriculteurs ; la PPL visant à protéger la rémunération des agriculteurs apporte des réponses concrètes à des problèmes connus et amplifiés ces dernières années par la course aux prix bas.

Je porte l'ambition que cette PPL, avec ces dispositifs simples et sa mise en œuvre rapide, soit une prise de conscience pour l'ensemble du système alimentaire. En remettant de l'éthique pour définir ce qu'est le prix juste, nous redonnerons à tous les acteurs, et aux agriculteurs en particulier, leurs lettres de noblesse.

CHR, tourisme et événementiel : une proposition de loi pour indemniser tous les acteurs



Face à la crise sanitaire que nous traversons depuis 2020, diverses solutions ont été mises en œuvre : confinements, couvre-feux, fermetures, un arsenal de mesures dont l'impact a été considérable pour notre économie et nos entreprises. Mais l'ensemble des activités des cafés, hôtels et restaurants (C.H.R), comme celles des autres entreprises du secteur du tourisme et de l'événementiel ont été beaucoup plus fortement impactées. L'État s'est engagé depuis le début de cette crise à protéger toutes les entreprises en suivant sa maxime du « quoi qu'il en coûte ». Malheureusement, et malgré plusieurs mois de fermetures, d'inactivité et de pertes considérables, voire totales de chiffre d'affaires, le « quoi qu'il en coûte » ne s'applique pas à ces secteurs. Face à cet abandon, la seule solution réside dans ma proposition de loi, déposée en janvier 2021 : « pour le droit à l'indemnisation intégrale du secteur des cafés-hôtels-restaurants, du tourisme et de l'évènementiel ».

Aucun État ne pouvait anticiper la crise sanitaire actuelle, et tous les pays, notamment européens, ont subi de plein fouet les conséquences de cette épidémie mondiale. Néanmoins, la gestion de la crise dans le temps et les options choisies pour y faire face sont propres à chaque pays. En la matière, le choix du Gouvernement français a été celui des longues fermetures administratives pour les activités du CHR, du tourisme et de l'événementiel.

Ces fermetures ont eu un impact économique immédiat, mais sont aussi en passe de provoquer des dommages irréversibles pour les professionnels de ces secteurs, leurs employés et leurs fournisseurs. Malgré cela, la réponse apportée par l'État n'a pas été de compenser cet arrêt brutal, mais de verser des aides (limitées à cause des règles européennes).

Ces aides aussi limitées qu'incomplètes ne permettent pas de compenser intégralement « le manque à gagner » dû à la gestion de cette crise sanitaire, les professionnels de ces secteurs sont unanimes sur ce point. Les prêts garantis par l'État (P.G.E.) ont non seulement été très difficiles à obtenir pour ces entreprises, mais ils devront être remboursés sur un délai relativement court et ne peuvent donc pas être considérés comme une indemnisation.

Les conséquences de cette gestion s'illustrent donc par le « manque à gagner » qui consiste souvent en la disparition totale du résultat d'exploitation, à laquelle s'ajoute parfois une perte supplémentaire.

Ce « manque à gagner » aurait pu être couvert par les assurances, mais ces dernières s'y refusent, en prétextant qu'il s'agit d'une fermeture administrative engendrée par une pandémie. La décision de fermer administrativement pouvait être légitime au regard du contexte sanitaire, mais aussi légitime soit-elle, cette décision du fait de sa radicalité et du préjudice qu'elle engendre pour des milliers d'entreprises, devrait naturellement donner lieu à indemnisation. Telle est aujourd'hui la jurisprudence du Conseil d'État pour des cas individuels. En définitive, ne s'agit-il pas aussi d'expropriations temporaires, qui, comme toutes



Compenser intégralement ces secteurs de leur « manque à gagner » consiste simplement à combler le « manque à gagner » dû aux conséquences de la fermeture administrative décidée par l'État et ainsi, à éviter la ruine des entreprises de ces secteurs où les emplois sont très nombreux.

les expropriations, doivent donner lieu à une compensation intégrale des dommages subis ?

Face à ce constat, il était nécessaire d'inventer le mécanisme d'indemnisation qui s'impose, tel est l'objet de ma proposition de loi. L'objectif de ce texte vise également à anticiper et régler globalement les multiples demandes d'indemnisations à venir.

Compenser intégralement ces secteurs de leur « manque à gagner » ne revient pas à accuser l'État d'une quelconque faute, mais consiste simplement à combler le « manque à gagner » dû aux conséquences de la fermeture administrative décidée par l'État et ainsi, à éviter la ruine des entreprises de ces secteurs où les emplois sont

très nombreux. En indemnisant intégralement, il sera possible de préserver une partie essentielle du patrimoine français, mais également un secteur économique fondamental pour l'emploi, l'ascension sociale et pour la balance des paiements française.

Ce message a été entendu par plusieurs de mes collègues. En effet, plus d'une centaine de députés ont cosigné ma proposition de loi transpartisane, que ce soit mes collègues du groupe Les Républicains, ou de l'UDI, du Modem, de Liberté et territoires, d'Agir, de la Gauche démocrate et républicaine, ou encore du Parti socialiste... Il s'agit maintenant pour le groupe majoritaire La République en marche d'accepter d'ouvrir ce débat qui s'imposera quoiqu'il arrive dans les prochains mois.

L'OCIRP QUI A RENFORCÉ SON ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DURANT LA CRISE SANITAIRE, SOUHAITE LE FAIRE SAVOIR.



**ENTRETIEN AVEC
BERTRAND NTEZIRYAYO,**
Responsable du Pôle Haut Degré de Solidarité
et des Relations employeurs, **OCIRP**

L'OCIRP est intervenu activement aux côtés des partenaires sociaux durant la crise sanitaire pour apporter aide et soutien aux salariés fragilisés.

Quels sont les dispositifs mis en place par ce pôle depuis un an ?

Pour rappel, le pôle HDS OCIRP accompagne les partenaires sociaux dans le pilotage des fonds de solidarité de branche. De nouveaux dispositifs ont été mis en place. Parmi ceux-ci nous pouvons en citer trois :

- **La constitution de groupes de parole animés par des psychologues** pour resserrer les liens entre employés,
- **L'attribution d'aides financières exceptionnelles** liées notamment à une baisse de revenu ou à l'augmentation de dépenses de santé,
- **La mise en place de programmes de prévention des risques psycho-sociaux** pour prendre en charge notamment l'épuisement professionnel.

Comment les fonds de solidarité de branche ont-ils démontré leur utilité pendant cette crise sanitaire ?

La crise actuelle est un défi pour nous tous de par son intensité et sa durée. Elle a des répercussions très importantes sur nos vies sur le plan professionnel et privé. Certains secteurs d'activités ont été plus touchés que d'autres, en particulier les secteurs qui ont maintenu les activités en présentiel. Venir en aide aux salariés concernés sur le plan financier ou en termes de services d'accompagnement, c'est tout le sens des fonds de solidarité de branche. Globalement, nous avons constaté une augmentation exponentielle des demandes d'aides financières exceptionnelles

et nous nous efforçons de promouvoir des services adaptés à la situation actuelle.

Pouvez-vous dès à présent dresser un constat des actions engagées depuis un an ?

En réalité, durant cette période de sortie de crise nous essayons de promouvoir les prestations qui étaient déjà financées par les fonds de solidarité de branche avant la crise sanitaire.

Des réflexions sont également menées à l'OCIRP sur la sortie de crise à moyen et à long terme. Pour certaines branches professionnelles, nous essayons de promouvoir des dispositifs d'aide au retour à l'emploi, pour d'autres, ce sont des actions de prévention de type prévention des risques musculo-squelettiques ou prévention des douleurs musculaires.

Quelles sont les perspectives du pôle HDS OCIRP à moyen et à long terme ?

Nous avons eu une année riche en enseignements, en termes de besoins et de retours d'expérience. Nous avons constaté un déficit de communication concernant les prestations dont peuvent bénéficier les salariés, notre mission est donc de leur délivrer une information continue et simplifiée. Nous allons également mené des communications ciblées par thématique pour mieux cibler les prestations adaptées à la situation actuelle.

Enfin, nous sommes entrain de construire un parcours d'accompagnement personnalisé pour permettre aux

LES GROUPES DE PAROLE

Contrairement aux cellules d'écoute téléphonique qui répondent aux demandes individuelles des salariés, les groupes de parole sont constitués à la demande des entreprises, lorsqu'un besoin d'expression collective se fait ressentir.

Animés par des psychologues, ces groupes de parole répondent aux Inquiétudes professionnelles et personnelles liées au télétravail, à la perte de liens entre salariés...

La prise en charge est collective mais l'accompagnement personnel est bien entendu envisagé quand cela s'avère nécessaire. Ces groupes de parole sont soit en présentiel, soit en visioconférence.

salariés victimes d'un aléa de la vie de pouvoir bénéficier de toutes les prestations qui permettront une prise en charge adaptée.

Les fonds de solidarité de branche permettent aux salariés de bénéficier d'un certain nombre de prestations, à nous de le faire savoir et d'être efficient dans le suivi sur le modèle de notre dispositif « Vivre après », afin qu'en 2022 nous arrivions à un processus stabilisé.

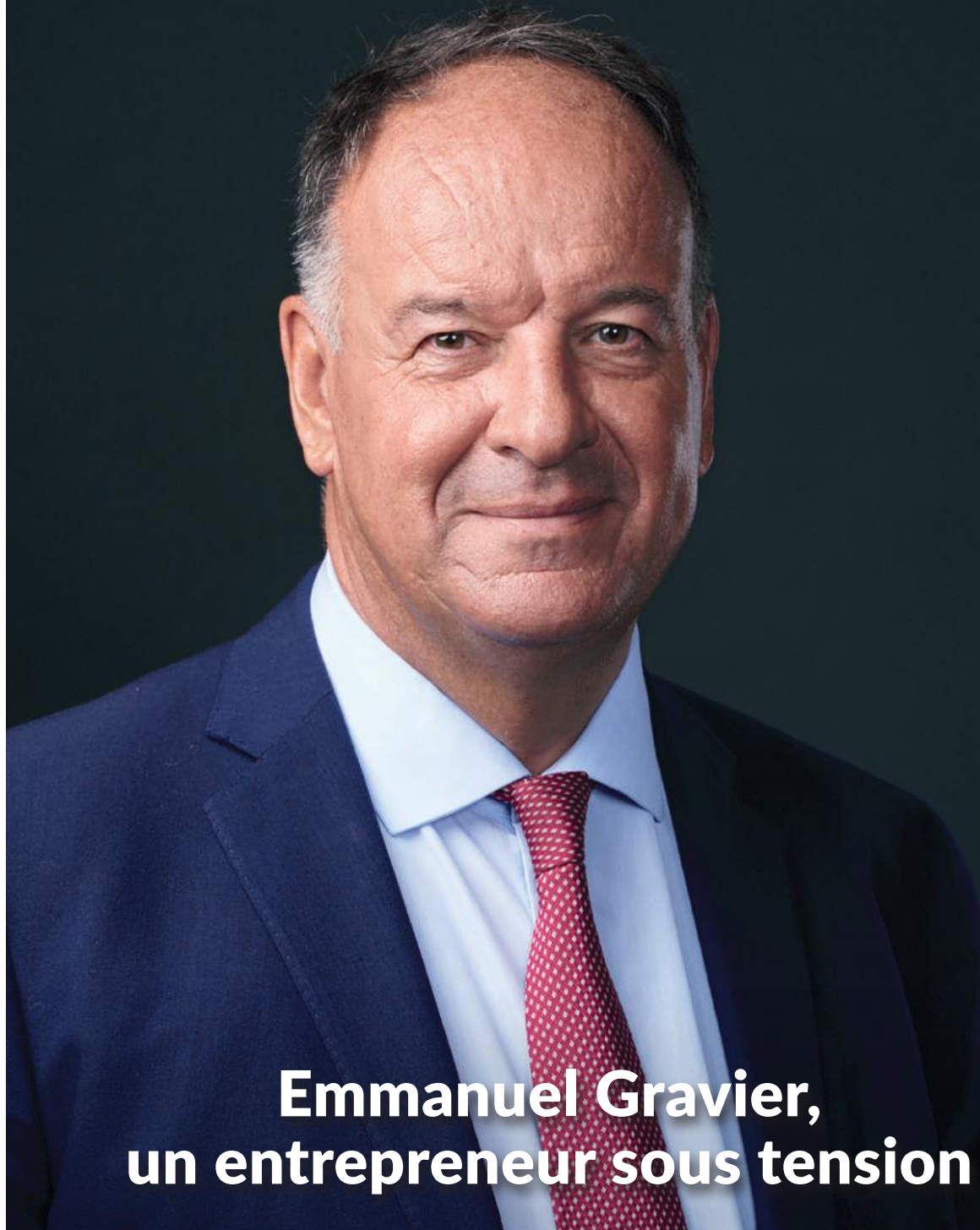
DISPOSITIF « VIVRE APRÈS »

Avec Vivre après, l'OCIRP met à la disposition des endeuillés, un coordinateur pour les écouter, les informer et les orienter et des services personnalisés en fonction de leurs besoins. Ce dispositif rationalise et optimise les aides et permet d'améliorer encore les garanties OCIRP qui assurent, en cas de décès, le versement d'une rente et un accompagnement social personnalisé mis en place durablement. Les équipes de l'accompagnement social se mobilisent à court, moyen ou long terme auprès des bénéficiaires pour proposer de nombreux services (soutien scolaire, aide à l'orientation, assistance juridique, aide psychologique, aide à domicile en fonction des besoins).

Site : vivreapres.fr



FFIE, la Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique



**Emmanuel Gravier,
un entrepreneur sous tension**



Centralien de formation, deux ans engagé dans les forces spéciales, Emmanuel Gravier débute sa carrière il y a plus de 30 ans, chez MATRA TÉLÉCOM, puis TEKÉLEC AIRTRONIC, SONEPAR Île-de-France et France...

EMMANUEL GRAVIER

Président de la FFIE

En 2000, l'ingénieur saute le pas et ouvre son entreprise. Il crée alors RESO ELEC. Ses 700 salariés sont connectés en cinq sociétés pour offrir une offre globale dans les métiers de l'énergie. Fort de son succès entrepreneurial, Emmanuel Gravier s'engage en 2015 dans les instances professionnelles. Il prend la présidence de la FFIE et fait désormais partie du comité exécutif de la FFB (Fédération Française du Bâtiment), au sein duquel il préside la commission Innovation et Transition numérique depuis 2020.

Quels seront les comportements des ménages de demain ? Comment les entreprises vont-elles évoluer dans leur consommation d'énergie ? La FFIE anticipe les besoins et éclaire les institutions des réalités des professions qui interviennent dans l'électricité.

Interviewé en 2018 par GEEA, la filière a considérablement évolué depuis.

Quel est le rôle de la FFIE ?

La FFIE fêtera ses 100 ans en 2024. Notre mission est de représenter, défendre et promouvoir les entreprises d'installations électriques affiliées.

Nos domaines d'intervention sont au cœur des transitions énergétiques, numérique et démographique : la gestion technique des bâtiments, les infrastructures de recharge des véhicules électriques, l'autoconsommation, le photovoltaïque, l'éclairage, la sécurité électrique, le confort thermique, les réseaux de communication, l'énergie, les automatismes et la maintenance électrique.

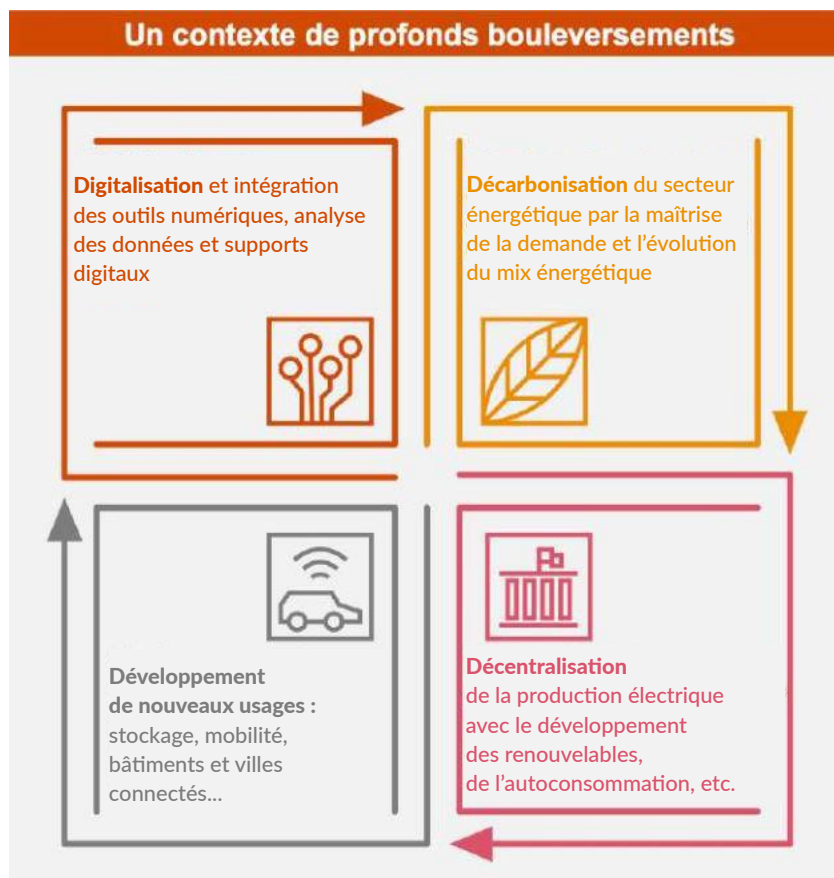
Avec l'appui de nos 94 organisations départementales adhérentes, la FFIE c'est aujourd'hui, 6 500 entreprises adhérentes, plus de 100 000 actifs, générant 17 milliards de chiffres d'affaires. 70% de nos adhérents ont moins de 10 salariés. Notre maillage territorial est très dense grâce à l'artisanat.

En 2018, vous nous informiez que la profession manquait d'apprentis. Depuis, plusieurs réformes ont été adoptées. Y-a-t-il eu des améliorations ?

À la croisée de la mise en œuvre de la transition énergétique et à l'ère de la transformation numérique, la question des emplois et des compétences est cruciale pour accompagner la filière dans ses transformations et contribuer à la transition écologique.

Nous manquons toujours de main d'œuvre notamment dans l'installation même si les mesures financières favorisant l'accueil des jeunes dans les entreprises ont participé à améliorer la situation. Le métier de l'électricité compte 200 000 actifs. Il manque 10% d'effectif.

Aujourd'hui, nous sommes mieux structurés, plus reconnus par les institutions et intervenons régulièrement auprès de l'Éducation nationale dans le pilotage des CAP, des BTS et des Bac Pro qui nous concernent. Une nouvelle formation de dessinateur, projecteur, maquette numérique a débuté en octobre 2021 à Nice, en collaboration avec la FFIE. Cette expérimentation a vocation à s'étendre sur



Réussir la transition énergétique en France et en Europe

Dans un contexte d'électrification croissante des usages (mobilité, bâtiments résidentiels et tertiaires, etc.), portée notamment par le **Green Deal** et le **plan « France Relance »**, la filière électrique est au cœur des enjeux écologiques et socio-économiques actuels et futurs.

Emplois et compétences : une faible visibilité d'ensemble

La question des emplois et des compétences reste à traiter lorsque l'on parle de transition énergétique et numérique. Les analyses en la matière demeurent trop silotées, sans vision prospective étayée et partagée.

Une réponse : l'EDEC de la filière électrique

La filière, les pouvoirs publics, des territoires et des acteurs de la formation se mobilisent, ensemble et pour la première fois, afin de dresser un état des lieux partagé des emplois et apporter des réponses communes aux besoins d'évolution. Des travaux nationaux et régionaux sont menés à destination des jeunes en orientation, des apprenant.es, des salarié.es, des entreprises, des branches professionnelles, des institutionnels de l'emploi et du monde de la formation.

l'ensemble du territoire. Attirer la jeunesse est au cœur de notre mission. Aussi, d'ici début 2022, la FFIE remettra à tous ses adhérents son kit ambassadeurs métiers qui présentera les différents métiers à destination des jeunes.

Nous agissons au cœur du quotidien des ménages et des activités économiques qu'elles soient tertiaires, commerciales ou industrielles.

Quel est le profil de l'électricien de demain ?

Le métier a beaucoup évolué. Les compétences se complexifient. Le pilotage des bâtiments connectés et les énergies renouvelables nécessitent des connaissances en courant faible et en informatique. Ce sont des compétences qui réclament désormais une mutualisation des savoirs, un travail d'équipe.

Demain, de nouveaux emplois seront créés, d'autres seront amenés à évoluer, des mobilités et des passerelles professionnelles seront à organiser au sein de la filière et des territoires. Nous sommes là pour anticiper.

Qu'est-ce que le LAB by FFIE ?

Une vitrine technique à l'usage des adhérents, des parlementaires, des enseignants, des institutions pour montrer la place centrale de notre profession dans la révolution en cours. Le bâtiment est au centre des enjeux sociétaux, énergétiques et climatiques. Nous agissons au cœur du quotidien des ménages et des activités économiques qu'elles soient tertiaires, commerciales ou industrielles.

35 partenaires industriels et fabricants participent au LAB by FFIE. C'est un laboratoire qui évolue en fonction des innovations, un espace vivant.

La crise économique a touché tous les secteurs économiques. Comment se porte la profession ?

La crise sanitaire a été un coup dur dont nous continuons à subir les conséquences. Le confinement, l'absence de marchés étaient une étape. Aujourd'hui nous souffrons d'une pénurie de matières premières et de composants. Les prix des produits, lorsqu'on en trouve, ont flambé et les marges de notre secteur sont si faibles qu'elles ne permettent pas aux professionnels de supporter les surcoûts.

Les clauses d'actualisation de révision des marchés publics temporisent les conséquences et permettent de faire évoluer les prix. Mais les clients du secteur privé refusent que cette pénurie leur soit impactée sur des contrats déjà signés. La loi du contrat s'impose et notre secteur subit. Aucune solution n'a encore été trouvée pour compenser les pertes.

Miser sur le « tout électrique », n'est-ce pas là une nouvelle forme de dépendance ?

La mobilité et l'immobilité décarbonées sont plébiscitées pour leur faible émission polluante. Il n'y a pas que l'électricité produite par le nucléaire, le photovoltaïque collectif, l'éolien. L'hydrogène a toute sa place. Notre pays sait produire l'énergie nécessaire pour garantir son indépendance. C'est un tournant considérable dans la transition écologique, la stratégie industrielle et la position de la France en matière de politique internationale.

Cette indépendance s'appuie aussi sur l'usage des véhicules électriques en amenant les consommateurs à participer au cercle vertueux. Grâce à l'innovation continue dans ce domaine, l'électricité consommée par les voitures pourront être issue des énergies renouvelables.

Il est important que les ménages mais aussi les entreprises se saisissent de cette dynamique pour s'équiper en pilotage intelligent.

L'image responsable des entreprises passe aussi par la mobilité durable mais pas seulement. Nos métiers mettent à leur disposition de bonnes pratiques, des valeurs et du sens. Nous agissons en faveur du bien-être au travail, l'amélioration de la qualité de l'air et l'économie d'énergie des bâtiments. Leur impact écologique peut leur permettre de se différencier de leurs concurrents.

Ne craignez-vous pas une pénurie d'électricité ?

Le comportement humain est au cœur de la transition. C'est de la pédagogie qui s'appuie sur la gestion intelligente grâce aux données mises à disposition des consommateurs et l'automatisme des usages. L'intelligence artificielle sera



un facilitateur qui agira sur nos attitudes dans la gestion des énergies. Nous connaissons sur le bout des doigts notre outil de production, notre comportement électrique et énergétique. Nous pourrions ainsi modifier, anticiper, améliorer, gérer nos comportements en temps réel pour privilégier le circuit court de l'énergie et ce à plusieurs niveaux : celui du logement, de l'entreprise, d'une zone, d'un quartier, d'une ville... La régulation est donc très avantageuse en termes de rentabilité pour réduire la consommation d'énergie.

C'est une plus-value et une aide à l'adoption de comportements vertueux et citoyens avec moins de gaspillage et donc plus d'économies.

Dans les 5 années à venir, grâce aux investissements importants dans la recherche et le développement, le secteur de l'éolien et du photovoltaïque sera en capacité de stocker ses énergies renouvelables.

Les bornes intelligentes évoluent aussi très vite où la voiture participera aussi

Toutes ces thématiques seront développées lors de nos « Rencontres 2022 », le 27 janvier prochain. Parce que notre monde change, construction l'e-électricité, ensemble.

à autoalimenter le bâtiment auquel elle sera reliée. Aujourd'hui, une IRVE associée à une installation photovoltaïque peut permettre de limiter l'alimentation du point de recharge par le réseau public de distribution. Le système peut être rendu encore plus intelligent avec un outil de suivi de production et de pilotage à distance.

Un tiers de la population française aura plus de 65 ans en 2050. Demain, sera-t-il possible de vieillir chez soi en toute sécurité ?

L'adaptation des lieux de vie, du domicile à l'EHPAD, en passant par les résidences

services seniors est un des principaux enjeux des années à venir.

Nous sommes capables de proposer des solutions sécurisantes et sécurisées pour les personnes âgées, des solutions pour améliorer le confort des personnes en perte d'autonomie ou encore des solutions pour rompre l'isolement social en rendant les habitations connectées et adaptées.

Notre secteur innove dans le pilotage des équipements et de la maintenance prédictive. L'objectif visé est d'anticiper les pannes grâce à notre capacité d'intervention sur tous les maillons de la chaîne.





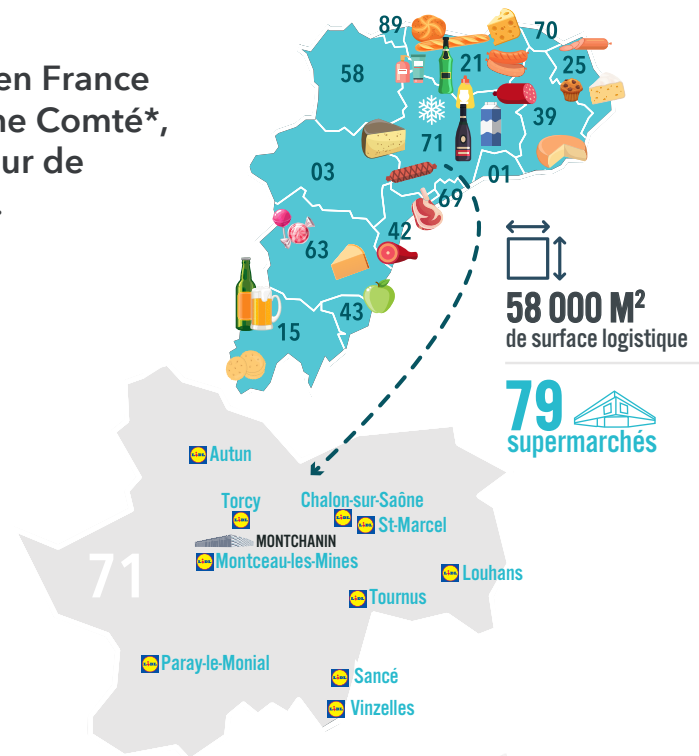
LIDL, LE PARTENAIRE DU QUOTIDIEN au cœur de votre région

Avec plus de 182 000 emplois soutenus en France dont plus de 5 800 en Bourgogne-Franche Comté*, Lidl se positionne comme un acteur majeur de la vie économique française et régionale.

Implantée depuis septembre 2018 à Montchanin à proximité de l'axe majeur Dijon/Lyon, la Direction Régionale de Lidl, avec ses 58 000 m² logistiques, dessert 79 supermarchés sur 14 départements. Des travaux d'extension sont d'ailleurs déjà programmés pour fin 2020 !

Ambassadeurs du Made in France avec plus de 72 % de produits alimentaires français, Lidl est aussi engagé dans le soutien de l'économie locale.

En Saône et Loire, notre activité permet de soutenir près de 2000 emplois directs et indirects, soit 1 % des emplois du département*. Producteurs, industriels de l'alimentaire, transporteurs routiers, acteurs de la construction, nous sommes au cœur d'un écosystème d'acteurs économiques locaux.



5882 emplois soutenus en Bourgogne-Franche Comté

1970 emplois soutenus en Saône et Loire

soit **1%** des emplois du département*

*UTOPIES, Impact Socio-Economique de Lidl en France, 2020.



AMBASSADEUR DU MADE IN FRANCE

Eco Consortium

L'efficacité énergétique comme ambition majeure



Combat la déperdition
et la précarité énergétique
au quotidien.

S'est engagé à développer
des actions durables
et stratégiques auprès
des partenaires majeurs
engagés dans la lutte
contre le changement
climatique.

DAVID CALFATI

Directeur technique d'Eco Consortium,
ingénieur aguerri de l'énergie

LAURENT TOUBIANA

Directeur commercial en charge des relations
institutionnelles d'Eco Consortium

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des Français.

Le Gouvernement a fait de la rénovation énergétique l'une de ses priorités depuis 2005 en promulguant la Loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique dite la Loi POPE (pollueurs payeurs).

Le dispositif des Certificats d'Économies d'énergie (CEE) oblige les entreprises du secteur de l'énergie à financer des travaux de rénovation des bâtiments.

Ces entreprises appelées « obligés » reçoivent chacune un quota d'économies d'énergie à réaliser par phase triennale sous peine d'être financièrement pénalisées.

ECO CONSORTIUM est mandataire de ces obligés et réalise du conseil en économie d'énergie et effectue l'ensemble des travaux.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE BIENTÔT UNE PRIORITÉ DES INDUSTRIES AUSSI

Eco Consortium est bien implantée dans les chantiers d'isolation dans le secteur résidentiel et le secteur tertiaire santé mais il reste de gros efforts à fournir également dans le secteur industriel.

Le secteur de l'industrie manufacturière est à l'origine de **78 Mt Co2 émis en 2019**, ce qui fait de ce secteur le **4^e contributeur d'émissions de gaz à effet de serre** sur notre territoire national. (source : INSEE)

Malgré les efforts faits par le secteur entre 1990 et 2019 pour réduire ses émissions (environ -46%), il faut continuer et intensifier la lutte. (source : INSEE)

Les clés pour baisser l'intensité énergétique en milieu industriel sont d'éviter la surconsommation et valoriser les déperditions.

Eco Consortium se met dans le rang pour aider le secteur à atteindre ses objectifs de décarbonisation en proposant par exemple la récupération de chaleur sur les groupes froids, cette solution est bien entendu prise en charge par les CEE. **Mais Eco Consortium proposera également toutes les solutions possibles avec un accompagnement financier qui pourrait être autre que le financement par les CEE.**

DES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES POUR LES SERVICES DE SANTÉ

Le secteur de la santé en France représente 6 000 établissements sanitaires et près de 30 000 établissements médico-sociaux, pour une consommation d'énergie annuelle de 21.5 TWh. (source : ADEME) À ce titre, les établissements de santé sont d'importants consommateurs d'énergie du fait de leur activité et d'équipements énergivores : ventilation des blocs opératoires, éclairage, blanchisserie, groupes électrogènes... Ce qui représente en moyenne **7% du budget total d'un établissement de santé**. (source : IEPFF) Il est donc très important de mettre en place des solutions pour réduire cette consommation d'énergie tout en gardant la qualité des offres de soins.

De plus la **Loi Elan** oblige depuis le 1^{er} octobre 2019 une réduction de la consommation d'énergie en 3 étapes pour les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² : **-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050** avec obligation pour les propriétaires, bailleurs ou occupants de déclarer la consommation annuelle des bâtiments. De nombreuses solutions sont éligibles aux CEE et Eco Consortium en a déjà fait profiter différents bénéficiaires (Fondation Vincent de Paul, CHI Créteil, Almage, UGECAM, Centre Hospitalier de l'Austreberthe, Résidences du Bords de Marne...)

L'équipe back office d'Eco Consortium accompagne le bénéficiaire et s'occupe des démarches administratives et réglementaires qui peuvent être parfois complexes afin de garantir l'accès à tous les financements existants.

Eco Consortium veille à promouvoir les efforts concernant la rénovation énergétique en France.



**Lutter contre la précarité
énergétique, réduire votre
facture d'énergie tout
en améliorant le confort,
c'est enfin possible !**

L'INNOVATION AU CŒUR DE NOS PROJETS

Le dispositif des CEE arrive dans sa 5^e phase à partir du 1^{er} janvier 2022. Afin de renforcer le dispositif, des bonifications appelés « Coups de Pouce » et qui permettent d'augmenter les certificats accordés seront recentrés sur une décarbonisation renforcée. **Ces opérations « Coups de Pouce » se traduisent pour le bénéficiaire par une prise en charge à 100% de ses rénovations énergétiques.** Cette 5^e phase verra les contrôles se renforcer afin de lutter contre la fraude.

Eco Consortium prend au sérieux sa mission et fait contrôler tous ses chantiers par un bureau de contrôle agréé COFRAC et est très attentif aux demandes des obligés qui se porte garant de la qualité de nos travaux et de notre expertise. La double sécurité pour le bénéficiaire réside dans la signature de la certification une fois les travaux terminés.

Vous souhaitez agir et lutter contre la précarité énergétique, améliorer votre confort et réduire votre facture d'énergie tout en répondant aux enjeux climatiques, Eco Consortium pourra répondre à vos questions et vous apporter des solutions adaptées et durables.

“ L'énergie la moins polluante et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Nos communes, nos EPCI, nos départements, nos régions et l'État ont encore de nombreux bâtiments qui ont un bilan carbone excessif qui pèse lourd dans leurs finances. **La consommation énergétique des collectivités locales représente le deuxième poste de dépenses, après les salaires, voire pour certaines communes, le premier poste.** Par habitant, cela représente une dépense moyenne de **57 euros** et une consommation énergétique de **584 kWh** soit **5 % de sa consommation énergétique personnelle.** Pour réduire cette facture et accompagner les collectivités vers la neutralité carbone, l'État a mis en place un panel d'aides : Fonds Chaleur, CEE, Plan de Relance...

Grâce à ces aides, des actions peuvent être menées très rapidement sur les bâtiments et avoir un impact positif pour un investissement très souvent totalement financé. Pour exemple, l'isolation des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire peut être totalement financée par les CEE et **réduire la facture énergétique de 7 à 10 %.** Ces travaux ne nécessitent pas d'avance financière de la part de la collectivité, sont rapides à mettre en œuvre et permettent de faire baisser rapidement la consommation et améliorer l'étiquette énergétique du bâtiment.

De plus, si ces travaux sont couplés à la mise en place d'un Contrat de Performance Energétique, le volume financier des aides s'en trouve accru. En effet, un coefficient multiplicateur permet d'augmenter les aides allouées par l'État, si l'engagement sur les travaux réalisés a un impact sur la baisse de consommation, et selon la durée du contrat mis en place. Cette manne financière permet alors de réaliser des travaux de grande ampleur, en partie, voire intégralement payés par le fonds obtenu, (isolation thermique par l'extérieur, modification des systèmes de chauffage par la mise en place d'installations au bois ou d'une pompe à chaleur) et ainsi **réduire la facture énergétique de l'ordre de 25 %.**

Utiliser les outils mis en place par le gouvernement va permettre d'améliorer le confort des lieux de vie et de travail mais aussi et surtout augmenter l'attractivité des communes qui auront su saisir ces opportunités.



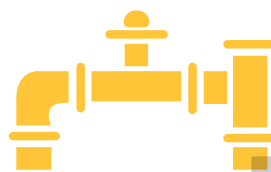


recommandé par



Quelques chiffres

CALORIFUGEAGE



154 803 ML
799 886 463 KWC
3 069 588 €



POINTS SINGULIERS



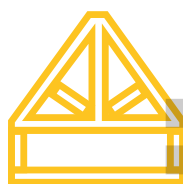
4 280 PS
82 535 520 KWC
312 442 €

FLOCAGE

61 889 M²
302 228 124 KWC
1 387 551 €



COMBLES



20 596 M²
35 013 200 KWC
236 854 €



VOTAT, une entreprise dans la relance



PHILIPPE MARILLAUD

Président Directeur Général de Votat

Du haut de ses 145 ans, l'entreprise VOTAT, située à Pont Sainte Maxence dans l'Oise, est dirigée depuis juillet 2019 par Philippe Marillaud, ancien directeur du groupe Auréa, spécialiste du recyclage des métaux.

Pas facile de reprendre une telle entreprise familiale, aux 40 salariés en pleine crise sanitaire. Et pourtant ! L'équipementier amorce un virage 4.0 avec succès dans des domaines très variés.

« Dès le 17 mars 2020, j'ai réuni mes équipes et j'ai senti une envie collective d'appuyer sur l'accélérateur. Moi-même, j'ai découvert une énergie que je ne soupçonnais pas. L'histoire familiale de VOTAT a été un moteur. Pas une seconde, je n'ai pensé à abandonner. Les salariés non plus. Cette crise m'a appris l'humilité. La résilience que nous avons su déployer est de bon augure pour la suite » explique Philippe Marillaud.

L'entreprise VOTAT aura connu bien des changements en un siècle et demi d'évolution. D'abord spécialisée dans les lampes à huile et les réchauds à alcool, elle est passée à la découpe, au formatage, au pliage, à l'emboutissage et à l'assemblage des métaux pour l'automobile, le nucléaire, la santé ou encore le BTP.

Cette crise m'a appris l'humilité.

La crise sanitaire aura permis à son dirigeant de se projeter dans l'industrie 4.0 plus vite que prévu, avec le soutien de l'État. Le Prêt Garanti par l'État, le fameux « PGE » a participé à la constitution d'un « matelas au cas où » selon son président. Quant aux 775 305 euros obtenus au titre du volet « soutien à la modernisation de la filière automobile » France Relance, ils ont donné un élan, une confiance, une puissance supplémentaire au dirigeant qui ont accéléré les investissements déjà prévus avant la crise. Les nouvelles machines sont commandées, leur implantation est en cours de réflexion. « C'est une nouvelle dynamique pour l'entreprise. »

Notre projet va pouvoir se faire en deux ou trois ans alors que nous l'avions prévu en cinq ou six ans », confie Philippe Marillaud. Une nouvelle étape se construit.



Philippe Marillaud avait bien pensé conquérir les nouveaux marchés étrangers mais fort de son expérience et de la prise de conscience politique, il change d'orientation et choisit la France.

Cette stratégie a été confirmée en septembre dernier lorsqu'il s'est rendu au salon MIDEEST, le plus grand réseau international de la sous-traitance industrielle, qui avait lieu à Lyon. « Votat y a glané quelques opportunités. Outre de nouveaux clients, nous avons été sollicités par des entreprises françaises souhaitant rapatrier leur sous-traitance et d'autres nous ont fait confiance par rapport à des concurrents davantage fragilisés par la Covid 19. Notre solidité financière a été un atout commercial. » commente-t-il.

Deux difficultés persistent :

- Le recrutement : « Les jeunes ont des idées préconçues et une image négative de ce qui se passe dans les usines. Malgré les rencontres dans les lycées et la visite de VOTAT, il est difficile de les faire rentrer dans l'industrie » déclare le PDG.
- Le retard dans la livraison des composants qui intègrent les nouvelles machines et les tensions sur les matières premières. Un problème que tout le secteur industriel connaît bien et qui ralentit l'économie.

Quelques chiffres



salariés
40

50,8
millions
d'euros
de chiffre d'affaires en 2020

2 500 tonnes
de tôles découpées

16
millions
de pièces réalisées



VOTAT s.a.s. 
**Découvrez nos distributeurs
de gel hydroalcoolique sur**
www.votat-distributeurs.fr

Contactez-nous
directement :

✉ courrier@votat.fr

☎ +33 (0)3 44 72 21 46

GRUPE
vyv

Entrepreneur du mieux-vivre

Mutualiste par nature, engagé par conviction

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Les femmes et les hommes du Groupe VYV se donnent pour objectif de bâtir un groupe mutualiste ambitieux, entreprenant et moderne, à la hauteur des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Transformation numérique, environnement, conditions de travail ou encore vieillissement de la population, ces mutations représentent autant de défis à relever pour le groupe.

Mutualistes par essence, nous avons à cœur d'accompagner nos adhérents, individus comme employeurs, tout au long de leurs parcours de vie et de santé. C'est ce qui nous conduit chaque jour à nous réinventer... À penser autrement nos métiers de la santé et de la protection sociale pour proposer des services toujours plus innovants et solidaires... À contribuer ainsi à la création d'un monde plus équitable.

Mue par l'audace et l'engagement, notre action au quotidien est guidée par des valeurs d'universalité et d'équité pour accompagner et protéger tous et chacun.

Plus de
45 000
collaborateurs

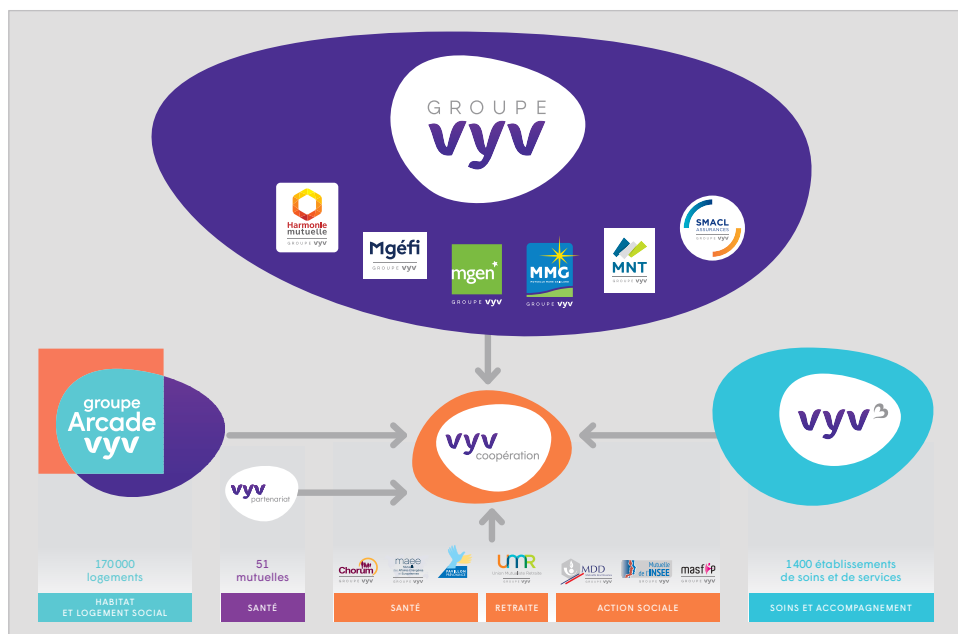
10 000
élus locaux
et militants

Plus de
11 millions
de personnes
protégées

Plus de
89 000
entreprises clientes

1 400
structures de soins et
d'accompagnement

Près de
10 milliards
d'euros de chiffre
d'affaires



4 métiers et une raison d'être : servir l'adhérent

Fortes d'un positionnement sur des marchés spécifiques, les mutuelles du groupe portent la relation avec leurs adhérents. Cette dimension de proximité est le garant d'une vraie connaissance de leurs besoins et de leurs attentes. Autour de ses 4 métiers, le Groupe VYV est en capacité

d'assembler des solutions proposées afin d'apporter des réponses uniques et personnalisées pour accompagner les individus tout au long de la vie ainsi que les employeurs publics et privés. Cette approche innovante et différenciante est la raison d'être du groupe.



Mutuelle
et assurance



Services
et assistance



Soins
et accompagnement



Habitat
et logement social

CRISE SANITAIRE

Les #ForcesVYV en actions

L'ensemble des militants, des collaborateurs et des entités du groupe ont été chaque jour mobilisés pour participer à la lutte contre la Covid-19. Les actions des entités du Groupe VYV pendant cette crise sont valorisées à travers le site www.forces-vyv.fr.

Le groupe au cœur du système de soins et d'accompagnement

Plus de 20 000 salariés de l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV ont été en 1^{re} ligne pendant cette crise sanitaire. Les équipes médicales sont venues en appui des hôpitaux publics en apportant leurs compétences et les établissements pour la prise en charge des patients souffrant de la Covid ou d'autres pathologies.

Après des personnes âgées et handicapées, les équipes ont redoublé d'effort pour rassurer et maintenir le lien avec les patients, les résidents et leurs proches dans les établissements d'hébergement à temps plein, et en assurant la continuité des services de soins infirmiers ou d'accompagnement à domicile pour prévenir l'isolement. Les centres exerçant dans le champ du handicap ou de la santé mentale ont quant à eux maintenu une écoute et un accompagnement à distance des patients auparavant suivis en hôpital de jour. Des services d'urgence ont été mis en place en dentaire, optique et audition. Les pharmacies sont restées ouvertes sur toute la période, mettant en place des services de livraison à domicile.

Quelques chiffres issus de la première vague :

- **2 centres médicaux** labellisés Covid (Lyon et Paris), et le centre de Strasbourg mobilisé en soutien à l'hôpital.
- Harmonie Médical Services a installé **3 421 lits** et répondu à un afflux inédit de besoin en équipements de protection. **10 crèches** restées ouvertes sur la période pour accueillir les enfants de personnels prioritaires.
- Harmonie Ambulance a transporté plus de **1 000 patients** atteints ou en suspicion de Covid.

Téléconsultation

Mise à la disposition de près d'un Français sur trois lors du premier confinement, la solution de téléconsultation du Groupe VYV, **MesDocteurs**, continue de prouver son efficacité, et particulièrement dans ce contexte de crise sanitaire. Avec un temps d'attente à 93 % inférieur à 15 minutes pendant cette période épidémique, ce dispositif permet aux patients de consulter un médecin par visio-conférence ou par chat sans rendez-vous en 24/7.

On remarque d'ailleurs une grande satisfaction parmi les utilisateurs de cette solution (note de 4,5/5). La grande majorité de consultations 4/6 effectuées relève de la médecine générale (89 %) dont 32 % concernent la Covid-19. On note d'ailleurs une augmentation des demandes en lien avec la reprise de l'épidémie : le volume de téléconsultation a grimpé de + 45 % en octobre.

Le Groupe VYV et ses entités au plus près des entreprises sur le terrain

Dans un contexte d'incertitudes, **Harmonie Mutuelle renforce son Plan de solidarité** à destination des entrepreneurs et des entreprises clientes en pérennisant ses aides exceptionnelles et en instaurant de nouvelles mesures pour soutenir efficacement l'activité économique du pays :

- **1 600 entreprises clientes** (de moins de 100 salariés) ont bénéficié d'un **report des cotisations** (23 millions d'euros pour la santé et 45 millions 5/6 d'euros pour la prévoyance) ;
- **Le ministère de l'Économie et des Finances**, en s'appuyant sur l'action de l'association APESA (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) et avec le soutien d'Harmonie Mutuelle, a mis en place un **numéro vert pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse** (Tél. 0 805 65 505 0).

Par ailleurs, Harmonie Mutuelle a décidé de n'appliquer aucune hausse des cotisations liée à l'inflation médicale au personnel hospitalier (en contrat spécifique) et aux professions indépendantes (hors effet d'âge).

De manière similaire, en prévoyance et en dommages, **Mutex et SMACL ont participé au fonds de soutien** mis en place par la Fédération Française de l'Assurance, pour un montant total de plus de 50 millions d'euros.

Des webinars sur « l'impact des mesures liées à l'état d'urgence » ont par ailleurs été proposés aux organisations syndicales et patronales par la direction Développement collectif du groupe et ses équipes dédiées aux influences professionnelles.



« Pendant la crise, nous avons tous constaté le besoin de soin mutuel qui traversait la société. Le Groupe VYV a pu démontrer sa capacité à prendre soin au travers de ses 45 000 salariés et de ses 10 000 militants mobilisés en première ligne. »

Thierry Beaudet,
président du Groupe VYV



Covid-19, à vos côtés

La plateforme **Covid-19, à vos côtés**, dédiée aux entreprises a également été déployée et continue d'être animée. Elle propose des informations actualisées, des dispositifs d'aide, des conseils autour du bien-être au travail dans la période ainsi que des solutions concrètes pour accueillir les collaborateurs en toute sécurité sur site.

01 09 1120

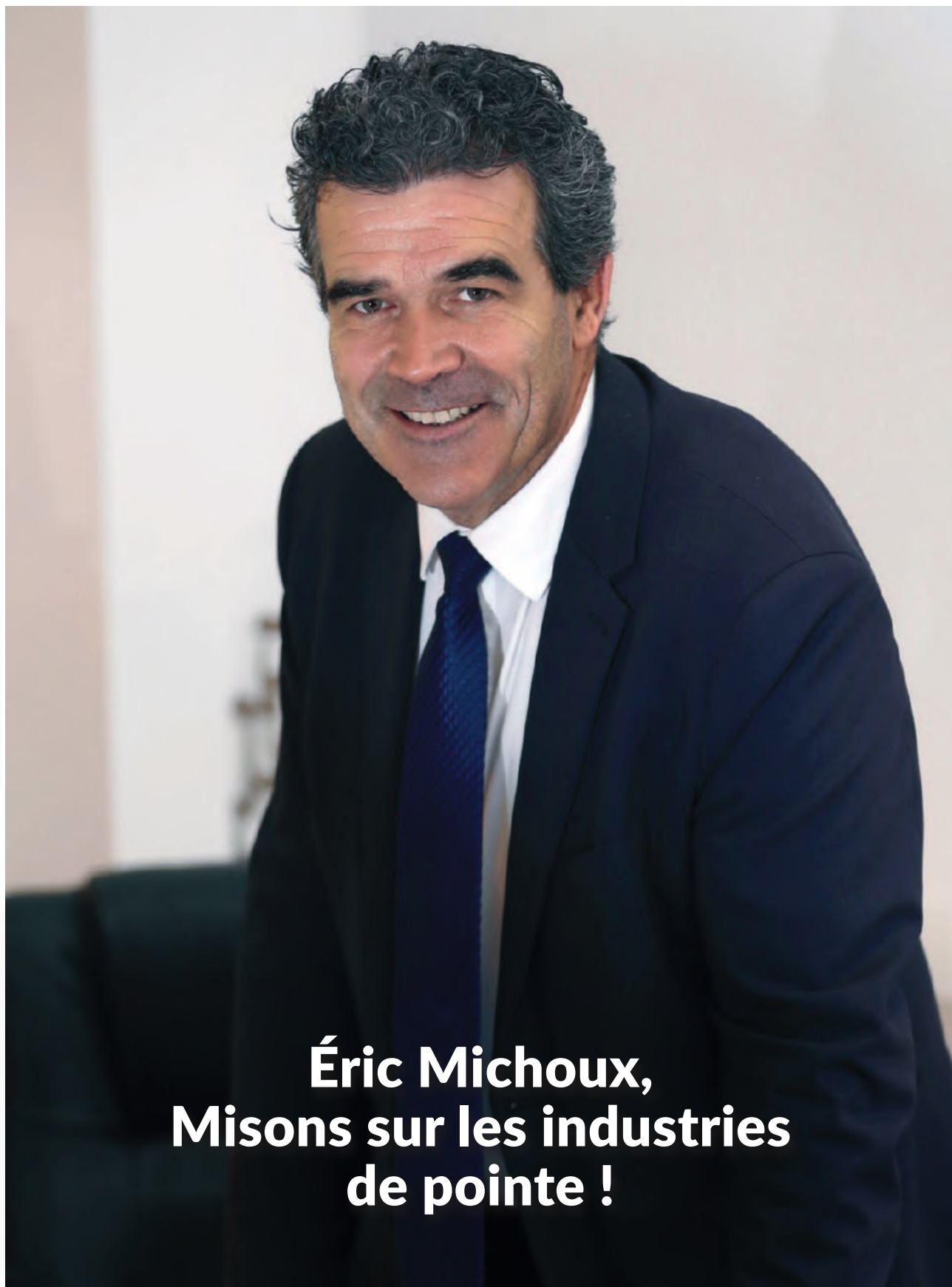
© Groupe VYV, Union Mutualité de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532.661.832, n° LEI 995006061440F02. DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication - © Gettyimages/J. Grison - 12/20.



GRUPE
vyv

Entrepreneur du
mieux-vivre





**Éric Michoux,
Misons sur les industries
de pointe !**



ÉRIC MICHOUX

Président Fondateur du groupe Galilé

Éric Michoux est chef d'entreprise à l'échelle tricolore. Industriel aux 30 PME françaises dont certaines sont centenaires, il est aussi maire d'une commune de Saône-et-Loire, Épervans depuis 20 ans.

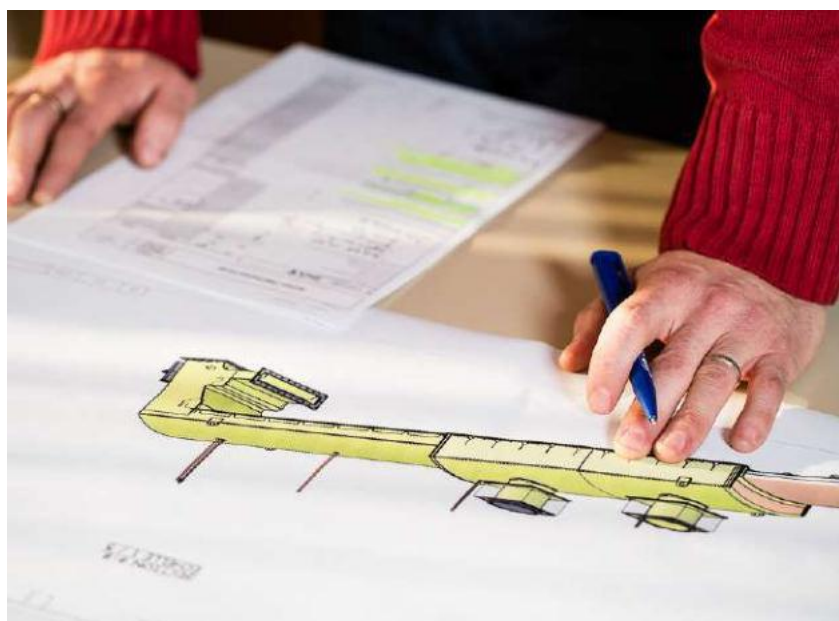
Comment Eric Michoux réussit-il à mener de front tant de responsabilités ?

Un mélange de passion et la volonté de faire bouger les lignes. Il ose, agit, aborde le monde autrement à l'image du savant italien Galilée, qui a inspiré le nom de son réseau d'entreprises.

Parmi ses sociétés qui progressent dans l'industrie, la manutention, certaines sont des pépites de l'Histoire : Farman, par exemple, représente à elle seule un siècle d'histoire industrielle, créée par deux des pères de l'aviation mondiale. D'autres rivalisent avec les plus grands, comme Escofier, seul fabricant français de machines de roulage à froid, leader européen et expert à l'échelle internationale.

Lorsqu'il n'est pas dans une de ses usines, il laboure les terres bressannes. Un discours d'Arnaud Montebourg (lui aussi du coin), l'incite à s'engager, bien malgré lui. « J'étais président du Medef Bourgogne et mes relations avec le député de ma circonscription, Arnaud Montebourg, étaient tendues. Lorsqu'il a lancé sa phrase « Patrons voyous », je n'ai pu me résoudre à laisser passer cette ineptie » raconte-t-il.

Son savoir-faire managérial et son besoin d'innover surprennent en politique mais les projets avancent et les résultats sont là !



Si vous étiez député, quelle première mesure proposeriez-vous ?

J'ai un grand projet et il est assez simple à réaliser. Si nos élus souhaitent restaurer la confiance, il ne faut plus produire de lois. Il faut laisser les entreprises travailler sur l'acquis et évaluer l'existant, contrôler les mesures prises par l'exécutif. Le frein économique principal, c'est l'instabilité administrative, fiscale, la législation sur le travail qui évolue constamment. Le technicisme rédactionnel est aussi un savoir-faire français dont nous nous passerions bien. Nul n'est censé ignorer la loi, certes, mais encore faut-il qu'elle soit compréhensible par le plus grand nombre.

Vous êtes maire et engagé dans la vie locale depuis 20 ans. Le monde politique a-t-il évolué au même rythme que l'économie ?

Nous ne sommes pas sur le même tempo. Deux planètes à part entière. C'est pour cette raison que l'approche de Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés est intéressante. Il y a enfin un dialogue et du pragmatisme politique grâce à la volonté d'un grand serviteur de l'État, un ami, qui nous a quittés trop tôt et à qui je souhaite rendre hommage, Olivier Dassault.

Les chefs d'entreprise se plaignent que le monde politique utilise les mêmes outils depuis des décennies.



Quant à l'industrie, tout va très vite. Le numérique a transformé notre outil de travail, l'écologie a modifié la chaîne de valeurs, les clients sont de plus en plus gros et mondialisés, même les salariés n'ont plus du tout la même démarche lorsqu'ils rentrent dans nos boîtes. La jeunesse cherche à vivre une aventure et à donner un sens à leurs actions.

Le cavalier politique a la capacité de bloquer ou de dynamiser le cheval industriel aussi puissant soit-il. La réglementation a des conséquences sur l'évolution de notre économie. Un des exemples les plus marquants, c'est Uber qui avait soudainement inondé le marché des transports et s'est fait rattraper par la législation des pays du monde pour se protéger.

Le Gouvernement a promis d'investir pour retrouver une souveraineté économique. En tant qu'industriel, que préconisez-vous ? Tout est-il relocalisable ?

La pandémie a rebattu les cartes, c'est certain. L'économie ne se base plus sur les mêmes paradigmes. Les dirigeants ont pris brutalement conscience que l'éclatement de la chaîne de production nuisait à leur réactivité. Or, s'assurer d'être approvisionné et répondre rapidement à la demande des clients, ce sont le nerf de la guerre.

En France, cette crise va faciliter l'essor d'une nouvelle industrie plus performante encore grâce aux investissements que France Relance a injectés dans l'aéronautique, l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique, les intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) ou encore la télécommunications 5G.

Quant aux relocalisations, c'est une grosse tarte à la crème. Tout ce qui est partie ne reviendra pas. Dans certains domaines, les savoir-faire n'existent plus, quant à d'autres, leurs réinstallations sont beaucoup trop complexes, voire même interdites par la réglementation en vigueur parce que les produits sont trop dangereux ou trop polluants. Soyons pragmatiques. Engageons notre énergie dans le futur.

Quels sont les secteurs pour organiser la reconquête ?

Misons plutôt sur des niches d'avenir, celles sur lesquelles on peut se différencier et séduire les consommateurs. Je crois davantage au développement des nouvelles technologies, des outils informatiques, de l'intelligence artificielle, des produits en lien avec l'écologie et les énergies vertes.



Une autre leçon de la crise partagée autant par le monde politique que celui de l'entreprise, c'est la nécessaire relocalisation de l'industrie stratégique telle que les médicaments, les puces électroniques par exemple. Nous ne nous basons plus sur une question de productivité ou de rentabilité mais davantage sur l'indépendance d'un pays vis-à-vis du reste du monde. Le monde agricole a été exemplaire dans ce domaine. Nous n'avons manqué de rien car nous sommes

une des plus importantes puissances agricoles mondiales, indépendante. Il faut continuer à valoriser ce secteur. D'ailleurs, les consommateurs sont de plus en plus friands de l'usage des circuits courts et d'être informés sur l'origine des produits qui se retrouvent dans leur assiette.

En faisons-nous suffisamment pour protéger nos données ?

C'est un sujet essentiel, à la fois sécuritaire et de souveraineté. Les DATA sont l'équivalent du pétrole dans l'économie moderne. Ceux qui capteront et contrôleront nos précieuses données gouverneront le monde économique. Elles sont la plupart du temps entre les mains des Gafam et des BATX. L'Europe a un réel rôle à jouer dans ce domaine stratégique. Ce n'est pas seulement une question de données personnelles bien que ce sujet soit important. Mais il y a aussi les données industrielles, de santé ou encore qui dépendent du domaine public, des données que nous produisons au quotidien grâce à nos objets connectés et pour lesquels nous sommes de plus en plus hyper dépendants. Une étude a récemment démontré qu'un Français passait en moyenne le tiers de son temps en ligne. C'est encore plus pour un américain et nous prenons ce chemin. Il n'est jamais trop tard pour mener la bataille de la protection des données mais nous ne sommes très en avance.



La formation sauvera notre industrie



DAMIEN
ASSELIN

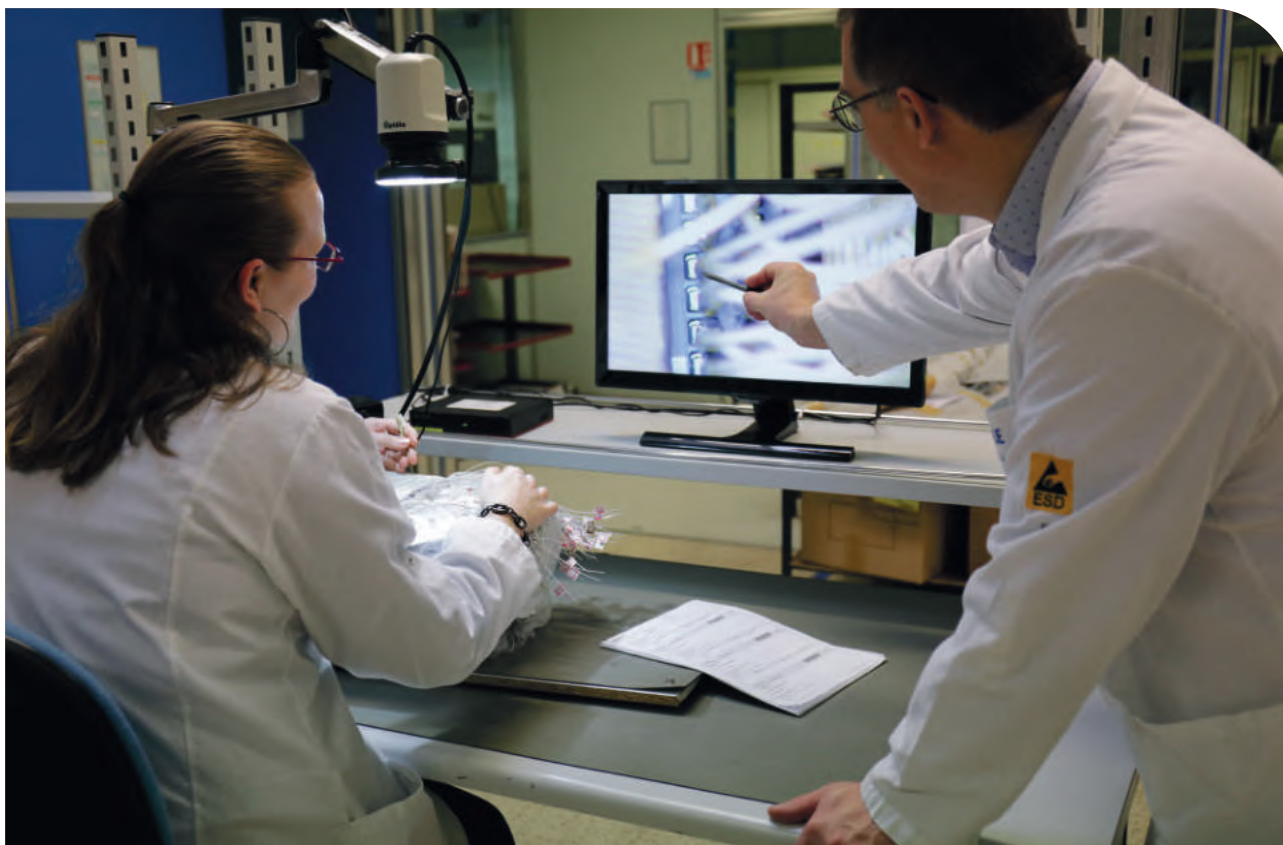
Président Directeur Général d'AQLE



Le parcours de Damien Asselin est atypique et c'est sûrement un des secrets de sa réussite. Avant de racheter AQLE, l'ingénieur a été formé à l'école Michelin, où il s'est perfectionné aux technologies de pointe. À Clermont-Ferrand, formation après formation, il a acquis une expertise solide, dans l'animation de plans stratégiques, notamment. 10 ans plus tard, il quitte l'ETI pour une PME de l'Oise, AQLE, avec l'ambition de construire son propre avenir. Il intègre les effectifs en tant que salarié, s'active pendant 8 ans au sein de différentes directions, technique d'abord, de production ensuite. Il poursuivra son ascension jusqu'à la direction générale et la volonté commune, avec son employeur Erick Maillet, de lui confier les rênes rapidement. Depuis deux ans, juste avant la crise, il acquiert les deux sites industriels, celui de Saint Just en Chaussée dans l'Oise, l'autre en Tunisie. Son développement est depuis fulgurant. Malgré les contraintes de la pandémie, AQLE a su se réinventer, s'adapter et trouver de nouveaux marchés.

La PME industrialise et réalise des produits et des solutions électroniques complexes de très haute technologie, intégrant des câblages électroniques, cartes et filaires dans des petites séries. L'automobile, l'énergie, le ferroviaire, la défense ou encore l'aéronautique lui font confiance. Damien Asselin peut compter sur 200 salariés, principalement des femmes, aux doigts de fées, et intègre régulièrement des apprentis. L'exigence, la performance et l'excellence font parties du cahier des charges, misant aussi sur une relation de travail étroite avec ses clients, où la confiance est intrinsèquement liée aux missions qui lui sont confiées.





Si vous étiez député, quelle première mesure proposeriez-vous ?

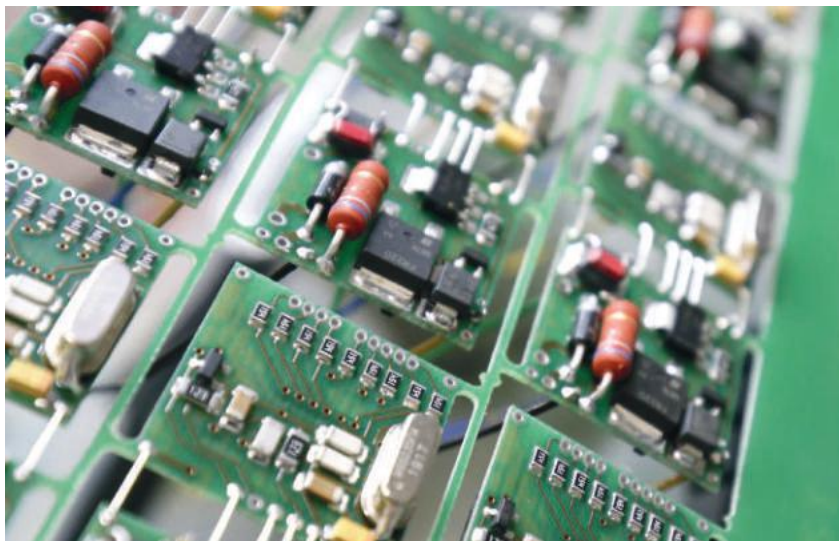
Réformer le système de l'Éducation nationale sans hésitation. C'est ambitieux, je sais, c'est aussi un combat que je mène en tant que parent et chef d'entreprise. Les rouages de la rue de Grenelle sont bloqués par la méthodologie. Il n'y a plus d'évaluation possible comme si être performant était un vilain défaut. Où est la construction de la raison éclairée si cher à Beaumarchais, Diderot ou encore Montesquieu ? Le niveau est faible, le baccalauréat est obtenu sans effort et après, que faisons-nous de cette jeunesse ? L'école produit de la « matière brute » sans connaissance du monde auquel elle sera confrontée : le travail. Dans l'imaginaire des collégiens et des lycéens, nos usines sont celles décrites par Zola, sales, noires, dangereuses, fatigantes, conflictuelles. Ils pensent qu'il n'y a pas d'avenir, ils entendent dans les médias que les entreprises ferment ou qu'elles se délocalisent. Or, il y a beaucoup de métiers très intéressants sans candidat, l'emploi est une source d'émancipation et même une charnière sociale.

Notre jeunesse est intuitivement connectée mais elle est très déconnectée de l'industrie et du monde du travail. La fracture sociale continue à se développer à cause du système de formation.

Comment procéderiez-vous ?

Je suis favorable à la formation professionnelle tout au long de la vie. Lors d'un séminaire du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (CJD), j'ai participé à une table ronde sur le thème « Apprendre à apprendre ». Après l'école, l'école doit continuer. Et ça n'existe pas dans le modèle éducatif actuel. Le Compte Professionnel Formation à 500 euros par an et par personne n'est vraiment pas suffisant. La formation, c'est ce qui nous rend encore plus performant.

Avant d'être chef d'entreprise, j'étais salarié chez Michelin pendant 10 ans. Michelin est à la pointe depuis le début du XX^e siècle sur la formation. La société incite ses salariés à se former 15 jours par an soit par des formations en salle, en elearning... C'est ambitieux mais c'est



Le prix de la réindustrialisation, c'est la performance.

surement pour cette raison qu'elle reste le leader mondial dans le pneumatique malgré l'évolution rapide de la technologie.

Appuyons-nous sur l'existant et formons nos salariés aussi bien sur des thématiques techniques, qu'informatiques, organisationnelles, ou encore sur le travail d'équipe. Lorsqu'on intègre un jeune dans l'entreprise, il faudrait lui créditer un compte dans lequel un quart de son temps de travail serait consacré à l'apprentissage, pendant 5 ans, un compte exonéré de charge et sans que l'employeur n'ait à monter des financements très complexes, comme c'est le cas aujourd'hui. Toutes les PME ne sont ni informées, ni en capacité de remplir les documents nécessaires pour obtenir les aides à la formation.

La frontière entre l'Industrie et l'Éducation nationale est-elle perméable ?

Ça avance ! Le SNESE, le syndicat des fabricants d'électronique, présidé par Éric Burnotte, et dans lequel je siège en tant que vice-président, a été consulté récemment sur l'enseignement numérique et électronique du CAP au BAC+2. Nous devons cette initiative tant attendue par le monde industriel grâce au travail

fourni par l'UIMM. Pendant longtemps, la notion « électronique » avait même disparu des « radars » de l'Éducation nationale. Or, pour concevoir des systèmes numériques, l'électronique est indispensable, elle est sa source. Certains jeunes en apprentissage n'ont jamais touché de fer à souder avant d'intégrer nos équipes. C'est grave. L'industriel est prêt à accueillir et former de nouvelles recrues, mais il faut tout de même connaître la base de nos métiers, savoir ce qu'est un composant, une carte électronique et être en capacité de comprendre un schéma électronique. Ça prête à sourire mais la page blanche est une réalité que nous vivons depuis plusieurs années.

Le Gouvernement a promis d'investir pour retrouver une souveraineté économique. En tant qu'industriel, que préconisez-vous ?

La Banque Publique d'Investissement a été, tout au long de la crise, un excellent opérateur de la relance française. Je ne mettrai pas toutes les responsabilités de l'économie moribonde sur les épaules de l'État. Nos gros industriels ont fait longtemps le choix de l'international au détriment des petits sous-traitants français.

L'industrie française a perdu son leadership mondial parce qu'elle s'est endormie alors qu'il existe de fabuleux créateurs de « start up » et des gens qui ont envie. L'État a bien compris. La crise a permis pour beaucoup d'entre nous de se remettre au niveau grâce aux investissements proposés dans la cybersécurité, l'environnement...

Le prix de la réindustrialisation, c'est la performance. Il nous appartient d'atteindre l'excellence comme le criait haut et fort notre regretté président Olivier Dassault qui était aussi le député de ma circonscription. Nous devons réinvestir et nous diversifier dans les domaines liés à l'environnement et à la sécurité, comme l'a fait Telma.

J'ai rencontré son dirigeant, Olivier Saint Cricq grâce à Génération Entreprise – Entrepreneurs Associés. Son mécanisme de frein à induction permet de garantir un freinage sans aucun rejet de particules fines sur les poids lourds. Nous partageons la même ambition technologique : être compétitif, sur un marché ultra concurrentiel, tout en garantissant la fiabilité de notre technologie. Ce type de donneur d'ordre ne se base plus seulement sur le prix mais sur la valeur ajoutée partagée.

La Présidence française de l'Union européenne peut-elle être un moteur ?

Après le drame de l'achat des vaccins, l'Europe a besoin de réussir. Les américains ont déjà réagi en engageant des plans d'investissements massifs pour relocaliser des usines de fabrication de composants électroniques. Dans ce contexte, la France, le pays des lumières, l'inventeur du TGV et du nucléaire, peut donner l'impulsion. Elle est légitime. Et puis, il y a la taxe Gafa sur laquelle notre pays a été moteur. Il n'est pas inutile de redistribuer cette richesse aux territoires qui l'ont produite.

La DATA, ce sont des fermes de données qui sont raffinées à titre gracieux par les Gafa et les Batx. Nous en sommes les consommateurs et les producteurs. On n'en fait jamais trop pour protéger ses DATA. « Dis-moi ce que tu consommes, je te dirai qui tu es ». La compétition internationale est basée aussi sur les données. C'est à l'Europe de nous protéger en la matière.

C'est dans l'indépendance économique que nous retrouverons notre salut



OLIVIER SAINT-CRICQ

Directeur Général de Telma



Olivier Saint-Cricq est le directeur général de Telma, leader mondial de la technologie des freins à induction. Basée à Saint-Ouen l'Aumône, dans le Val d'Oise, Telma exporte dans le monde entier. Son entreprise est aussi présente en Inde, en Chine et aux États-Unis. Elle est spécialisée depuis 75 ans dans les systèmes de freinage par induction qui stoppent le véhicule sans aucune friction. Ces systèmes n'ont par conséquent aucun impact négatif sur l'environnement et leur fiabilité est réputée exceptionnelle. Des arguments de taille quand on sait qu'une des principales sources d'émission de particules fines, les PM10 et PM2,5, n'est pas liée au moteur mais à l'abrasion des pneus, des freins et de la route.

Sa technologie est surtout installée sur les véhicules industriels, de livraison, collecte de déchets, chantier, minier, transport de marchandises, bus, autocars et même sur les ascenseurs de la Tour Eiffel. Plébiscités pour leur apport en termes de sécurité et d'économies, les freins à induction sont reconnus également pour leur atout écologique. Ne faisant pas appel au frottement et à l'abrasion qui en découle, ils ne dégagent pas de particules fines.

Dans l'environnement international extrêmement concurrentiel du marché automobile, ce petit gaulois est particulièrement convoité. Depuis 11 ans, la grande puissance industrielle chinoise souhaite s'en emparer. Soutenu par le Gouvernement français, Olivier Saint-Cricq nous parle de son bras de fer pour que la technologie Telma reste française.

Si vous étiez député, quelle première mesure proposeriez-vous ?

Mon premier dossier porterait sur la défense économique contre le rachat des intérêts de la France par des puissances étrangères. Malheureusement, c'est un dossier que je connais bien puisque depuis 11 ans maintenant Telma est menacée par des investisseurs chinois qui tentent de « recentrer » l'ensemble de nos activités sur la Chine. La France ne serait alors qu'un petit bureau d'études maintenu pour encaisser notamment les aides de l'État français en matière de recherche.

N'existe-t-il pas des mesures légales pour se défendre ?

La loi PACTE a renforcé le régime juridique de protection des entreprises œuvrant dans les secteurs économiques stratégiques, par divers mécanismes de déclaration préalable, d'autorisation et/ou de contrôle des pouvoirs publics sur les projets d'acquisitions de société françaises par des investisseurs étrangers.

C'est clairement une avancée majeure qui démontre une prise de conscience des enjeux, malheureusement il n'existe aucune solution pour aider les entreprises

Entre la montée en puissance de la Chine, de la Russie et des États-Unis, la stratégie économique de notre Nation est au cœur de tous les enjeux.

qui ont été atteintes avant la mise en place des lois PACTE. Ces malheureuses risquent de rejoindre les rangs de celles qui les ont précédées et ont motivé la mise en place de ces lois. Telma constitue l'un des fleurons français de l'innovation industrielle et durable qui a la capacité de déployer sa technologie sur les véhicules légers. La centaine de salariés, les syndicats, le Gouvernement - qui s'est rendu plusieurs fois dans notre usine de Saint-Ouen l'Aumône - me soutiennent dans cette démarche. Il n'empêche que nous sommes confrontés à une véritable guerre économique et juridique. Rien ne nous est épargné, quoi qu'il leur en coûte.

Telma n'est pas un cas isolé. Entre la montée en puissance de la Chine, de la Russie et des États-Unis, la stratégie économique de notre Nation est au cœur de tous les enjeux. L'Europe paraît

presque un enfant de cœur tant nous sommes attaqués et nous ne sommes pas capables de nous défendre globalement. Le Général de Gaulle avait une fois de plus raison lorsqu'il disait que « Sans indépendance économique, il n'y a plus d'indépendance tout court ». Si je dois reconnaître une seule vertu à la crise sanitaire que nous traversons, c'est qu'elle a levé le voile sur notre faiblesse en matière de souveraineté et de sécurité industrielle.

Telma exporte ses freins à induction dans le monde entier. N'êtes-vous pas habitué à un environnement ultra-concurrentiel ?

Il n'y a pas d'antagonisme dans ma réflexion. Près de 90% de notre production est vendue à l'étranger. La concurrence est saine lorsqu'il s'agit de mener le combat à armes égales sur le plan



Visite en mai dernier de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des transports

Ralenti-seur Telma,
leader mondial des freins
par induction



« **La concurrence est seigneuriale lorsqu'il s'agit de mener le combat à armes égales sur le plan économique en suivant une stratégie de développement. Ce que je condamne, c'est la violation des intérêts de la Nation.** »

économique en suivant une stratégie de développement. Ce que je condamne, c'est la violation des intérêts de la Nation. Ces puissances mondiales poursuivent une stratégie de conquête. Nous allons au-delà de l'assaut de nouveaux marchés. La marque, les brevets, le savoir-faire, les emplois français sont menacés.

Le Gouvernement a promis d'investir pour retrouver une souveraineté économique. En tant qu'industriel, que préconisez-vous ?

Nous avons besoin qu'une politique d'utilité des besoins de la Nation. En France, nous n'arrivons pas à recruter dans les métiers fondamentaux, essentiels pour la Nation comme par exemple ceux de l'électronique, qui répondent aux enjeux technologiques et écologiques, mais plus globalement tous les métiers de l'industrie sont touchés, les générations futures ne sont plus suffisamment intéressées à ces métiers, renverser une telle tendance nécessite une politique ambitieuse et de longue haleine qui aurait besoin d'un consensus politique pour résister à la vingtaine d'années qui

me semble nécessaire pour qu'elle donne enfin ses fruits.

En se montrant exemplaire et transparente, la France est perdante car elle est la seule à respecter les règles. Les autres pays, y compris en Europe, affichent ouvertement leur protection vis-à-vis des marques nationales. Prenons l'exemple

« **Si je dois reconnaître une seule vertu à la crise sanitaire que nous traversons, c'est qu'elle a levé le voile sur notre faiblesse en matière de souveraineté et de sécurité industrielle.** »

des appels d'offres. En France, la police est équipée en parties de marques étrangères tel que Skoda quand en Allemagne ou encore en Italie on ne croise que des véhicules de police de fabrication Nationale. La France semble si candide en la matière.

Pensez-vous que la présidence Française de l'Union européenne est une bonne nouvelle ?

La défense de notre souveraineté aura assurément un poids supplémentaire si elle est défendue au niveau européen. Un autre de mes combats, qui est au cœur de la mission de Telma, c'est la lutte contre les particules fines grâce à une technologie qui a toujours été en avance sur son temps.

Pendant les débats, au moment de l'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique, à l'Assemblée nationale, comme au Sénat, les parlementaires et le Gouvernement ont soulevé le caractère supranational des mesures à mettre en place pour réglementer la pollution au freinage.

Les freins rejettent énormément de particules fines à cause du frottement des plaquettes. Ce rejet dans l'air est une des causes importantes de mortalité. Selon une étude de Santé publique France, près de 40 000 décès sont liés chaque année à une trop forte exposition aux particules fines quand 7 000 sont dus au dioxyde d'azote. Bien des morts, des maladies respiratoires ou cardiovasculaires, pourraient être évités si une législation était mise en place sur les freins, comme elle existe pour limiter la pollution à l'échappement. La Commission européenne a proposé le 14 juillet 2021, dans le cadre de la présentation de son plan climat « Fit 55 »,

de réduire à zéro les émissions de CO2 des voitures neuves en 2035. L'année prochaine, lors de la présidence, la France devra être exemplaire au niveau environnement, être à la hauteur des accords de Paris. C'est une question de crédibilité.

Le recyclage des matières premières est l'essence de notre capacité à bondir dans l'avenir



OLIVIER CHOISELAT

Président du groupe Larbaletier



Olivier Choiselat est à la tête du groupe familial Larbaletier depuis 15 ans. Situé à Fontaine Les grès, dans l'Aube, l'usine commercialise, schématise et produit du mobilier d'agencement sur mesure et personnalisé dans ses 30 000 m² aux portes de Troyes...

La transformation de l'inox, de l'aluminium, du verre, du bois n'a aucun secret pour les 135 salariés. L'aventure Larbaletier a débuté en 1977. Le beau-père d'Olivier Choiselat, alors monteur de chauffage dans les serres en verre, jusqu'au choc pétrolier de 1973, se rend aux États-Unis et découvre le marché des serres, ces « garden center » qui n'avaient pas encore traversé l'Atlantique. Il deviendra alors le fournisseur principal de tables en aluminium et de serres des grandes enseignes françaises telles que Jardiland, Vilmorin et bien d'autres. Mais, l'horticulture a ses limites. La qualité des aménagements produit par l'enseigne ne lui permet pas d'obtenir un « turn over » suffisant de clients dans cette filière. Olivier Choiselat décide, il y a 15 ans d'élargir le champ de compétences de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité. Il se lance sur le marché ultraconcurrentiel de l'alimentaire. Depuis, la plupart des grandes enseignes confient leurs étalages à Larbaletier. Maintien au chaud, maintien au froid ou à température ambiante, équipement d'intérieur ou d'extérieur, rien ne résiste à l'ingéniosité de ses équipes. Tout en design, la société crée aussi des aspérités pour mettre en valeur les différents métiers et savoir-faire, produit des abris et des arches de désinfection pour les surfaces accessibles au public.

Une des principales qualités d'un entrepreneur, c'est de savoir anticiper. Aussi, vous ne serez certainement pas surpris si Olivier Choiselat a aussi investi dans le recyclage des bouteilles depuis 2012 grâce à sa machine automatisée pour recycler les récipients consignés (PET). 160 millions d'entre eux ont été récupérés, 250 000 euros ont été redistribués en bons d'achat. Une jolie boucle vertueuse.

Si vous étiez député, quelle première mesure proposeriez-vous ?

Je m'engagerai dans la réindustrialisation de notre pays et sa souveraineté industrielle. Cette initiative est tirée d'une expérience personnelle. Un industriel nous a demandé de réaliser des cadres de vélos. Les disparités des coûts du travail entre l'Asie et la France sont tels qu'il nous est impossible d'être compétitif. Nous sommes devenus plus des assembleurs que des fabricants.

Le « made in France » ne sera qu'éphémère s'il n'existe aucune contrainte.

Aussi, pour répondre à votre question, il me semble indispensable d'imposer à la fois aux grands donneurs d'ordre la réalisation de 30% de leur fabrication manufacturée sur le territoire français, y compris à certains produits importés. Les 30% de production ne sont en rien comparable aux 45% de la valeur d'un produit nécessaire pour obtenir l'appellation « Made in France ».

Dans la réalité, nous ne sommes plus capables de créer un vélo en entier. Nous sommes devenus des assembleurs. C'est malheureux et même en opposition avec les engagements politiques visant à valoriser l'usage du vélo comme moyen de transport écologique.



Quant aux produits importés, il s'agirait d'établir un seuil.

Le Gouvernement a promis d'investir pour retrouver une souveraineté économique. En tant qu'industriel, que préconisez-vous ?

Si la politique n'impose rien aux industriels, nous ne prendrons aucune initiative pour améliorer la souveraineté économique de la France. Comme pour le recyclage des bouteilles, il faut

imposer des quotas sur un minimum de production aux gros fournisseurs. C'est indispensable. Le « made in France » ne sera qu'éphémère s'il n'existe aucune contrainte.

Tout est-il relocalisable ?

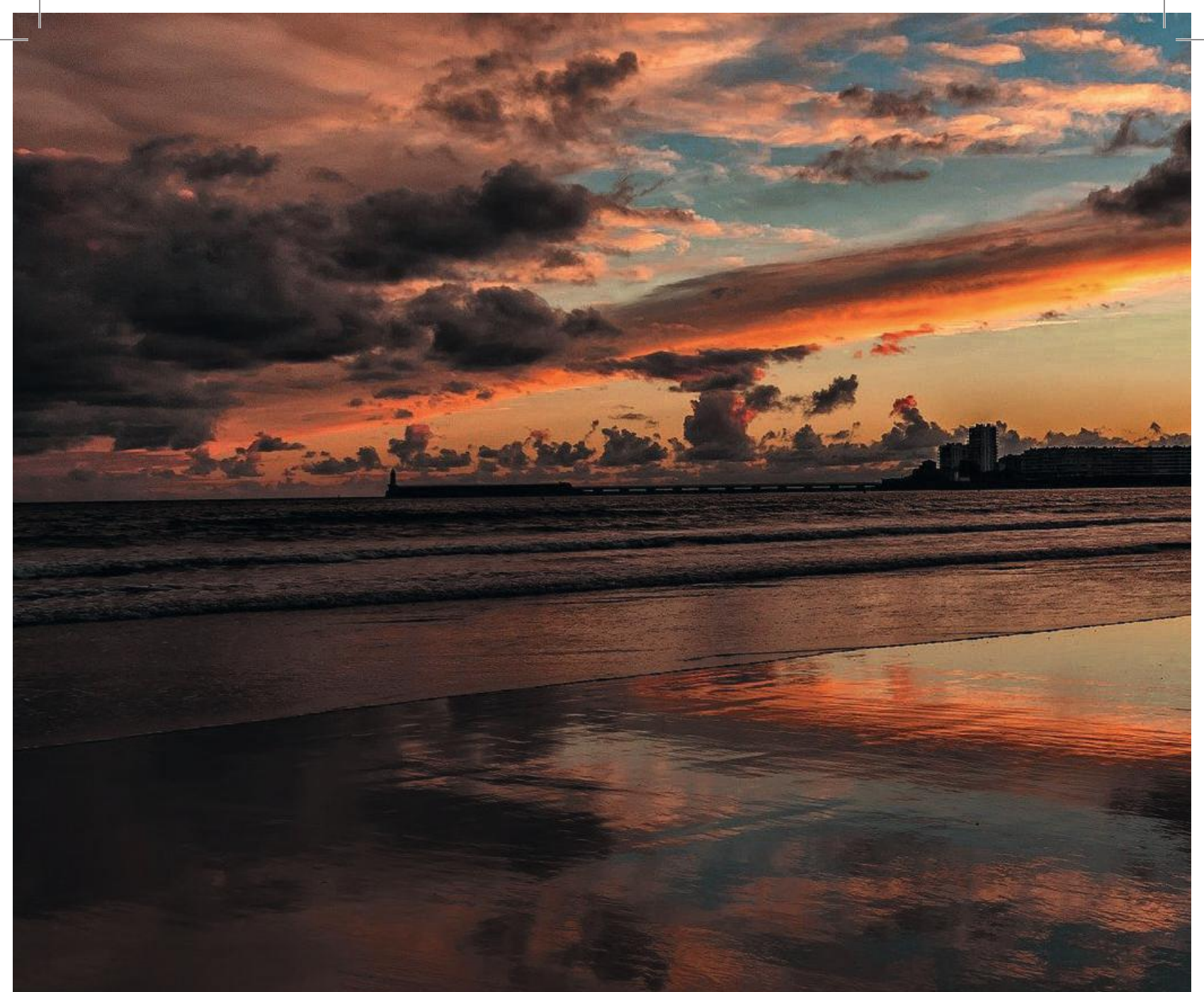
Nous ne pourrions refaire de l'aluminium en France. Il n'y a plus de gisement. Le prix des matières premières a flambé. En 30 ans de carrière, je n'ai jamais vu ça, rien que la peinture à bondit de 15% en 1 an, quant à l'aluminium son cours a progressé de 150%, c'est une situation incroyable et tout le secteur industriel est impacté, il y a une vraie crainte, car nous ne pouvons plus respecter nos devis initiaux. Par contre, la filière des médicaments doit impérativement gagner en indépendance.

La France a tout à gagner en incitant la formation dans la remise en état initiale des composants.

Quels sont les secteurs d'avenir ?

Le réemploi des matières a de beaux jours devant lui. Afin de compenser notre dépendance en matières premières qui composent largement les produits technologiques, une nouvelle dynamique doit être apportée aux filières du recyclage. La France a tout à gagner en incitant la formation dans la remise en état initiale des composants. Nous jetons énormément de produits électroportatifs, à batterie. Les matières premières sont réemployables à l'infini. C'est la dynamique que nous tentons de créer chez Larbaletier.





Nos Régions



ont du talent

LA VENDÉE



La culture de l'ouest, c'est avant tout un état d'esprit



BRUNO
RETAILLEAU

Président du groupe Les Républicains
du Sénat et sénateur de Vendée

Bienvenue en Vendée. C'est dans ce département que je suis né, c'est ici que sont mes racines et que je puise la source de mon engagement. La Vendée est régulièrement analysée, décortiquée, comparée par les économistes, les politiques, les sociologues, souhaitant tous comprendre les raisons de ses réussites économiques, culturelles et sociales. Dotée d'un palmarès formidable, un taux de chômage le plus bas de France, un nombre d'entreprises le plus important par habitant, de vitrines internationales comme le Vendée Globe ou le Puy du Fou... la réussite de la Vendée, c'est d'abord un état d'esprit partagé par l'ensemble de ceux qui la composent.

La réussite du modèle Vendéen, même si elle est en partie économique, tient principalement à des raisons immatérielles. Dépourvus de métropoles, de ressources naturelles et longtemps enclavés, les Vendéens ont appris très tôt, dans la matrice de leur Histoire tragique, à ne rien attendre de Paris. D'abord attaquée puis dédaignée, la Vendée n'a pu compter que sur le travail et la solidarité de ses habitants, deux valeurs qui forment le socle de nos réussites.

Bien plus, les douleurs du passé ne nous ont jamais retenu en arrière, au contraire, c'est en les surmontant que nous sommes allés de l'avant en nous serrant les coudes pour reconstruire ce qui avait été détruit. C'est ainsi que plusieurs siècles plus tard, la Vendée fait figure de modèle.

Nous savons depuis le départ qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes.

Jeune étudiant j'avais fait l'expérience de superposer deux cartes de la Vendée. L'une avec l'implantation des entreprises et la seconde avec celle de nos associations, ces deux cartes n'en formaient finalement qu'une seule. Cette simple expérience illustre le lien indissociable entre l'engagement au service des autres et le dynamisme entrepreneurial de notre département.

Ici, on y compte le plus de PME de France. Il suffit de sillonner nos départementales pour constater ce maillage exceptionnel d'entrepreneurs engagés dans chaque localité, avec comme point d'ancrage, la famille. C'est sans doute l'une des clés du miracle vendéen. Il y a une supériorité de ce capitalisme familial sur le capitalisme financier. On y préfère l'entrepreneuriat patrimonial qui s'inscrit dans la durée, et qui préférera toujours la stratégie qui profitera le plus aux générations futures.

Avec Fleury Michon, Sodebo, la Mie Câline, les brioches Fonteneau dans l'agroalimentaire, Bénéteau ou Air Caraïbes dans le tourisme, mais aussi les vérandas Akena, la Vendée ne s'est pas



développée autour d'un grand bassin d'activité principal, elle est un foisonnant tissu d'entreprises de toutes tailles très bien réparties sur tout notre territoire.

Ainsi, cette importance accordée au travail, ce sens de la famille, de l'enracinement et ce goût des autres ont contribué à faire de l'entreprise vendéenne, un lieu apaisé, où patrons et salariés poursuivent le même objectif, vivent parfois dans le même village et se retrouvent dans les associations locales. Les Vendéens n'ont jamais connu la lutte des classes qui

a fragmenté de nombreux autres départements. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les idées mutualistes se sont concrétisées en Vendée, comme dans le milieu agricole par exemple, où notre département a longtemps été à la pointe des associations entre paysans. Ces réussites ne sont donc pas attachées simplement à un territoire ou à quelques noms de grands capitaines d'industries. Elles sont le fruit d'un état d'esprit partagé, d'un attachement à ceux qui nous entourent. C'est en restant fidèle à leurs racines que les Vendéens ont su se projeter dans l'avenir.



Brioches Fonteneau, le goût de *l'authentique*

Depuis 44 ans, Brioches Fonteneau est animée par cette même passion pour ces beaux et bons produits du patrimoine gourmand vendéen que sont la Brioche et la Gâche Vendéennes.

L'histoire est connue, mais elle mérite d'être racontée à nouveau.

En 1977, Gilles et Marie-Jo Fonteneau rachètent la petite boulangerie pâtisserie de Chavagnes-en-Paillers, celle-là même où Gilles a fait son apprentissage.

Ils y confectionnent des brioches et gâches vendéennes traditionnelles et ont l'idée d'aller proposer leurs produits authentiques aux grandes surfaces qui commencent à se répandre alors un peu partout. Au volant de sa deux-chevaux fourgonnette, Gilles va donc aller livrer sa brioche dans les magasins de Vendée et de Nantes. Le succès est au rendez-vous, l'histoire des Brioches Fonteneau est en marche.



En 1983, pour satisfaire la demande croissante, ils rachètent un petit atelier de fabrication à la Copechagnière, puis en 2000, après avoir agrandi à plusieurs reprises l'atelier devenu trop exigu, ils construisent un nouveau site de fabrication à Boufféré.

À la fin des années 1990 avec l'écllosion des marques de distributeurs terroir, Brioches Fonteneau devient le 1^{er} fabricant de brioches et de gâches vendéennes certifiées IGP et Label Rouge.

En 2017, les enfants Christine et Mathieu prennent les rênes de l'entreprise familiale et ouvrent un troisième site de fabrication sur l'Herbergement (2020). Aujourd'hui l'entreprise compte 255 collaborateurs et ce ne sont pas moins de 30 millions de brioches qui sont fabriquées chaque année sur les 3 sites.

Le secret des Brioches Fonteneau tient dans l'industrialisation du savoir-faire boulanger, sans jamais rien céder sur la qualité et l'authentique. Comme en boulangerie traditionnelle, il faut 8 heures pour confectionner une brioche, respecter les temps de pousse, les temps de repos, étapes nécessaires au bon développement des arômes et à l'obtention d'une texture moelleuse.

Brioches Fonteneau travaille à partir de ses propres levains. Les gestes authentiques sont toujours réalisés à la main, comme le tressage des brioches et le façonnage des gâches. L'entreprise travaille principa-



lement avec des fournisseurs locaux pour l'approvisionnement de ses ingrédients. Ces approvisionnements locaux sont le reflet des engagements de l'entreprise ayant pour objectif de proposer des produits gourmands et responsables.

Les préoccupations sociales et environnementales sont au cœur de la démarche d'amélioration continue de Brioches Fonteneau.

Les produits sont déclinés sous un grand nombre de formats de gammes et de conditionnements. Par ailleurs, le respect du savoir-faire traditionnel se double d'une recherche d'innovation constante. La gourmandise est la ligne directrice

de la conception de nouveaux produits. La gamme de brioches bio est désormais très étendue.

Dernière nouveauté : une brioche BIO pur beurre aux céréales (graines de millet et de lin, farines de petite épeautre, seigle et sarrasin). Cette nouvelle brioche, source de fibres, s'inscrit dans la recherche constante du « manger mieux ». On trouve aujourd'hui les produits briochés Fonteneau dans des hôtels de luxe de Las Vegas, des boulangeries canadiennes, dans les supermarchés français ou encore dans les mariages vendéens en format de 12 kilogrammes pour la traditionnelle danse de la brioche !

Dans le cadre de son développement, Brioches Fonteneau recrute différents profils tout au long de l'année.



30m€ de chiffre d'affaire



3 sites de fabrications ancrés en Vendée



250 salariés



30% du chiffre d'affaire dû à l'export

Les transports Naulleau, le spécialiste du transport de bois rond



En 1978, Gilles Naulleau achète son premier camion, un « Berliet » et crée ainsi « Les Transports Naulleau ». « C'est grâce aux attestations d'intention de commandes de certaines scieries voisines que j'ai pu démarrer » se souvient Gilles Naulleau.

Depuis, l'entreprise n'a cessé de progresser, tout en maintenant son cap d'origine « Rester humble, simple et à la portée de tous ».

Aujourd'hui avec 21 ensembles dont 19 équipés de grues, sa spécialisation dans le transport de bois rond est une référence dans la filière bois.

En 2003, Gilles Naulleau a transmis son entreprise à sa fille, Fabienne Spennato, et à son associé, Franck Boutet.

Le transport de bois rond est un métier très spécifique. Les chauffeurs doivent suivre une formation très lourde

en interne, savoir charger 57 tonnes et manier la grue, par tous les temps. Elle non plus n'est pas épargnée par le manque de candidats.

Du fait des volumes très importants, lorsqu'ils se déplacent, les camions aux couleurs bleu et doré sont pratiquement considérés comme transport exceptionnel. Un « décret 57 T » de 2009 autorise, sur certains itinéraires, des ensembles de 48 T pour 5 essieux (2 essieux jumelés 1 essieu directionnel en 445 sur la semi-remorque), 57 T pour 6 essieux + 1 camion 6x4. Ce qui nécessite une augmentation de puissance, qui est passée de 580 CV à 650 CV aujourd'hui.

Les chauffeurs partent chaque lundi avec un programme de travail pour trois jours qui est complété en cours de semaine.



Rester humble, simple et à la portée de tous.

Par mois, les chauffeurs parcourent environ 161 000 km, transportent 21 000 tonnes et consomment environ 88 000 litres de gasoil.

Il est ensuite transporté dans différentes scieries, merranderies, tonnelleres de Bourgogne, de Bordeaux ou de Cognac, aux usines qui le transformeront

en planches, palettes, panneaux contre plaqué, pâte à papier...

Les investissements sont très lourds, qui s'ajoutent aux prix à la hausse des carburants, mais ils leur permettent de répondre immédiatement aux commandes. Le bois est chargé au bord d'allées forestières.

Les véhicules circulent surtout en France Grand Ouest, l'Est et un peu La Belgique, Luxembourg.

Une des dernières fiertés de l'entreprise ? Il y a quelques semaines, leurs camions ont transporté depuis Fontainebleau le chêne destiné aux charpentes de Notre Dame de Paris et Ferrière-en-Brie.



Soi
pu
des
du
hez

Qu
-
-
-

CONFIEZ VOTRE AUDITION AU LEADER DE
LA CORRECTION AUDITIVE DANS L'OISE
A votre écoute depuis 1989



dites **ouïe** à la vie !

WWW.BENOIT-AUDITION.FR



Les 171 parlementaires membres de GEEA



Damien ABAD

Député de l'Ain
Président du groupe Les Républicains
membre de la Commission des finances



Valérie BAZIN-MALGRAS

Députée de l'Aube
Co-présidente de GEEA
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, commerçante



Emmanuelle ANTHOINE

Députée de la Drôme
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, avocate



Valérie BEAUVAIS

Députée de la Marne
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire



Alexandra ARDISSON

Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, coordinatrice
aménagement numérique



Olivier BECHT

Député du Haut-Rhin
Président du groupe Agir ensemble,
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, magistrat



Julien AUBERT

Député du Vaucluse
membre de la Commission des finances,
magistrat à la Cour des Comptes



Belkhir BELHADDAD

Député de la Moselle
membre de la Commission des affaires
sociales, industriel-chef d'entreprise



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
membre de la commission des affaires
économiques



Philippe BENASSAYA

Député des Yvelines
membre de la commission des affaires
étrangères, conseiller en communication



Martine BERTHET

Sénatrice de la Savoie
membre de la Commission des affaires économiques, pharmacienne



François BONNEAU

Sénateur de la Charente
membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, docteur en pharmacie



Grégory BESSON-MOREAU

Député de l'Aube
membre de la Commission des affaires économiques, Président de société



Bruno BONNELL

Député du Rhône
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, industriel - chef d'entreprise



Etienne BLANC

Sénateur du Rhône
membre de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, avocat retraité



Emilie BONNIVARD

Députée de la Savoie
membre de la Commission des finances, cadre à la caisse des dépôts et de consignations



Christophe BLANCHET

Député du Calvados
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, commerçant



Jean-Yves BONY

Député du Cantal
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, exploitant agricole



Anne-Laure BLIN

Députée du Maine-et-Loire
membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation



Ian BOUCARD

Député du territoire-de-Belfort
membre de la Commission des lois



Sandra BOELLE

Députée de Paris
membre de la Commission des affaires étrangères



Jean-Claude BOUCHET

Député du Vaucluse
membre de la Commission des affaires étrangères, gérant de société



Pascal BOIS

Député de l'Oise
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, directeur d'une entreprise de réinsertion



Céline BOULAY-ESPERONNIER

Sénatrice de Paris
Secrétaire de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication



Yves BOULOUX

Sénateur de la Vienne
membre de la Commission des affaires économiques



Carole BUREAU-BONNARD

Députée de l'Oise
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées,
masseur-kinésithérapeute



Pascale BOYER

Députée des Hautes-Alpes
membre de la Commission des affaires économiques



Pierre CABARÉ

Député de Haute-Garonne
membre de la Commission des affaires étrangères, artisan



Valérie BOYER

Sénatrice des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et de l'administration général



Olivier CADIC

Sénateur représentant les Français établis hors de France
Vice-président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, chef d'entreprise



Guy BRICOUT

Député du Nord
Secrétaire de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, retraité de la fonction publique



Emmanuel CAPUS

Sénateur de Maine et Loire
Vice-Président de la Commission des finances, Vice-Président de la délégation sénatoriale aux entreprises, avocat



Pascal BRINDEAU

Député du Loir-et-Cher
membre de la Commission des lois



Jacques CATTIN

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des affaires économiques, viticulteur négociant



Bernard BROCHAND

Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, cadre du secteur privé retraité



Pierre CHARON

Sénateur de Paris
membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, consultant en communication



Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche
membre de la Commission des finances, industriel-chef d'entreprise



Gérard CHERPION

Député des Vosges
membre de la Commission des affaires sociales, pharmacien


Guillaume CHEVROLLIER

Sénateur de la Mayenne
Vice-président de la Commission
de l'aménagement du territoire
et du développement durable, directeur
de programmes immobiliers


Michèle CROUZET

Députée de l'Yonne
membre des affaires économiques


Paul CHRISTOPHE

Député du Nord
membre de la Commission des affaires
sociales, fonctionnaire de catégorie A


Pierre CUYPERS

Sénateur de la Seine-et-Marne
Secrétaire du Sénat
membre de la Commission des affaires
économiques, exploitant agricole


Dino CINIERI

Député de la Loire
membre de la Commission des affaires
économiques, consultant en sécurité


Marie-Christine DALLOZ

Députée du Jura
secrétaire de la Commission des finances


Eric CIOTTI

Questeur de l'Assemblée nationale
Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des lois


Olivier DAMAISIN

Député du Lot-et-Garonne
membre de la Commission des finances,
représentant de commerce


Pierre CORDIER

Député des Ardennes
membre de la Commission des affaires
étrangères, fonctionnaire de catégorie A


Olivier DASSAULT

Député de l'Oise
membre de la Commission des affaires
étrangères, Président de sociétés


Josiane CORNELOUP

Députée de Saône-et-Loire
membre de la Commission des affaires
sociales, pharmacienne


Jean-Pierre DECOOL

Sénateur du Nord
Vice-Président de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication, ancien
professeur


Édouard COURTIAL

Sénateur de l'Oise
membre de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées,
chargé de mission commercial


Claude DE GANAY

Député du Loiret
membre de la Commission de la Défense
nationale et des forces armées



Typhanie DEGOIS

Députée de la Savoie
membre de la Commission des affaires
économiques, Juriste



Vincent DESCOEUR

Député du Cantal
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
professeur agrégé en biologie



Charles DE LA VERPILLIÈRE

Député de l'Ain
Vice-Président de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, conseiller d'État



Eric DIARD

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des lois, avocat



Dominique DE LEGGE

Sénateur d'Ille-et-Vilaine
Vice-président de la Commission des finances,
cadre dirigeant dans le domaine
de l'environnement



Fabien DI FILIPPO

Député de la Moselle
membre de la Commission des affaires
économiques, cadre du secteur privé



François DE RUGY

Député de Loire Atlantique
membre de la commission des affaires étrangères,
ancien Président de l'Assemblée nationale



Julien DIVE

Député de l'Aisne
Vice-président de la Commission des affaires
économiques, chef de projet dans l'industrie



Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des affaires
étrangères, ingénieur



Loïc DOMBREVAL

Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
chef d'entreprise



Rémi DELATTE

Député de Côte-d'Or
membre de la Commission des affaires
économiques, agriculteur



Philippe DOMINATI

Sénateur de Paris
membre de la Commission des finances,
chef d'entreprise



Stéphane DEMILLY

Sénateur de la Somme
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
formateur en management



Jean-Pierre DOOR

Député du Loiret
Vice-Président de la Commission des affaires
sociales, cardiologue


Marianne DUBOIS

Députée du Loiret
Secrétaire de la Commission de la défense nationale et des forces armées


Nicolas FORISSIER

Député de l'Indre
membre de la Commission des affaires étrangères


Virginie DUBY-MULLER

Députée de la Haute-Savoie
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, cadre du secteur privé


Laurent GARCIA

Député de Meurthe-et-Moselle
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, ingénieur


Catherine DUMAS

Sénatrice de Paris
Vice-Présidente de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication


Annie GENEVARD

Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée du Doubs
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, professeur du secondaire


Pierre-Henri DUMONT

Député du Pas-de-Calais
membre de la Commission des affaires étrangères, collaborateur parlementaire


Philippe GOSSELIN

Député de la Manche
Vice-Président de la Commission des lois, maître de conférences à Sciences Po


Laurent DUPLOMD

Sénateur de la Haute-Loire
Secrétaire de la Commission des affaires économiques, agriculteur


Jean-Pierre GRAND

Sénateur de l'Hérault
membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, cadre de la fonction publique


M'Jid EL GUERRAB

Député des Français établis Hors de France
membre de la Commission des affaires étrangères, autre cadre (secteur privé)


Romain GRAU

Député des Pyrénées Orientales
membre de la Commission des finances, industriel-chef d'entreprise


Jean-Jacques FERRARA

Député de Corse-du-Sud
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, médecin


Pascale GRUNY

Sénateur de l'Aisne
Vice-président du Sénat, membre de la Commission des affaires sociales, directeur administratif et financier

**Victor HABERT-DASSAULT**

Député de l'Oise
Président d'honneur de GEEA
Avocat

**Alain HOUPERT**

Sénateur de la Côte-d'Or
membre de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées,
médecin radiologue

**Meyer HABIB**

Député des Français établis hors de France
Secrétaire de la Commission des affaires
étrangères, ingénieur

**Jean-François HUSSON**

Sénateur de la Meurthe-et-Moselle
Rapporteur général de la Commission des
finances, agent d'assurance

**Yannick HAURY**

Député de Loire-Atlantique
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
pharmacien

**Sébastien HUYGHE**

Député du Nord
membre de la Commission des lois, notaire

**Yves HEMEDINGER**

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des affaires
économiques, cadre du secteur privé

**Christian JACOB**

Député de Seine-et-Marne
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, agriculteur

**Michel HERBILLON**

Député du Val-de-Marne
Co-président de GEEA
Vice-Président de la Commission des affaires
étrangères, cadre supérieur

**Sandrine JOSSO**

Députée de Loire-Atlantique
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, profession libérale

**Patrick HETZEL**

Député du Bas-Rhin
membre de la Commission des finances,
professeur des universités

**Stéphanie KERBARH**

Députée de Seine-Maritime
secrétaire de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
Industriel-chef d'entreprise

**Alexandre HOLROYD**

Député des Français établis hors de France
membre de la Commission des finances

**Brigitte KUSTER**

Députée de Paris
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, ancienne Maire
du 17^{ème} arrondissement de Paris


Jean-Luc LAGLEIZE

Député de Haute-Garonne
membre de la Commission des affaires
économiques, conseiller patrimonial


Constance LE GRIP

Députée des Hauts-de-Seine
Vice-Présidente de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation


François-Michel LAMBERT

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
profession libérale


Vincent LEDOUX

Député du Nord
membre de la Commission des finances,
enseignant


Mohamed LAQHILA

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des finances,
expert-comptable-commissaire aux Comptes


Jean-François LONGEOT

Sénateur du Doubs
Président de la Commission de l'aménagement
du territoire et du développement durable,
attaché territorial principal


Guillaume LARRIVÉ

Député de l'Yonne
membre de la Commission des lois,
maître des requêtes au Conseil d'État, avocat


Gérard LONGUET

Sénateur de la Meuse
Premier Vice-président de l'office
parlementaire d'évaluation des choix
scientifiques et technologiques, membre de la
Commission des finances, administrateur civil


Philippe LATOMBE

Député de Vendée
membre de la Commission des lois,
cadre supérieur


Vivette LOPEZ

Sénatrice du Gard
membre de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées,
auditrice IHEDN


Marc LE FUR

Vice-Président de l'Assemblée nationale
Député des Côtes-d'Armor
membre de la Commission des finances,
Sous-préfet


David LORION

Député de La Réunion
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
maître de conférences à l'Université


Ronan LE GLEUT

Sénateur représentant les français
établis hors de France
membre de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées,
examineur à l'office européen des brevets


Véronique LOUWAGIE

Députée de l'Orne
membre de la Commission des finances,
expert-comptable



Lise MAGNIER
Députée de la Marne
membre de la Commission des finances,
cadre territorial



Gérard MENUUEL
Député de l'Aube
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, agriculteur



Sylvain MAILLARD
Député de Paris
membre de la Commission des affaires
sociales, Industriel - chef d'entreprise



Frédérique MEUNIER
Députée de la Corrèze
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, avocate



Didier MANDELLI
Sénateur de la Vendée
Vice-Président de la Commission de
l'aménagement du territoire et
du développement durable



Sébastien MEURANT
Sénateur du Val-d'Oise
membre de la Commission des finances,
chef d'entreprise



Emmanuel MAQUET
Député de la Somme
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
agent général d'assurances



Philippe MEYER
Député du Bas Rhin
membre de la Commission de la défense
nationale et des forces armées, enseignant



Olivier MARLEIX
Député d'Eure-et-Loir
membre de la Commission des lois,
fonctionnaire de catégorie A



Philippe MICHEL-KLEISBAUER
Député du Var
membre de la Commission de la défense nationale et
des forces armées, conseiller juridique



Jean-Paul MATTEI
Député des Pyrénées-Atlantiques
membre de la Commission des finances,
Vice-Président du comité d'évaluation et de
contrôle des politiques publiques, notaire



Brigitte MICOULEAU
Sénatrice de la Haute-Garonne
membre de la Commission des affaires
sociales, assistante de direction



Joëlle GARRIAUD MAYLAM
Sénatrice représentant les Français établis
hors de France
Secrétaire de la Commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées,
juriste internationale



Alain MILON
Sénateur du Vaucluse
Vice-Président de la Commission des affaires
sociales, médecin


Maxime MINOT

Député de l'Oise
Secrétaire de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, employé dans le secteur privé


Guillaume PELTIER

Député de Loir-et-Cher
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation


Jean-Michel MIS

Député de la Loire
membre de la Commission des lois, cadre du secteur privé


Philippe PEMEZEC

Sénateur des Hauts-de-Seine
membre de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable


Pierre MOREL-A-L'HUISSIER

Député de la Lozère
Secrétaire de la Commission des lois, avocat


Bernard PERRUT

Député du Rhône
Vice-Président de la Commission des affaires sociales, ancien avocat


Christophe NAEGELEN

Député des Vosges
membre de la Commission des finances, industriel-chef d'entreprise


Annick PETRUS

Sénatrice de Saint-Martin
membre de la Commission des affaires sociales, directrice d'école


Claude NOUGEIN

Sénateur de la Corrèze
membre de la Commission des finances, chef d'entreprise


Stéphane PIEDNOIR

Sénateur de Maine-et-Loire
Vice-président de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, professeur


Bertrand PANCHER

Député de la Meuse
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, directeur de développement


Bérengère POLETTI

Députée des Ardennes
Secrétaire de la Commission des affaires étrangères, sage-femme


Eric PAUGET

Député des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des affaires économiques, cadre du secteur privé


Benoit POTTERIE

Député du Pas-de-Calais
membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

**Aurélien PRADIÉ**

Député du Lot
membre de la commission des affaires sociales,
cadre supérieur du secteur privé

**Damien REGNARD**

Sénateur représentant des Français établis
hors de France
Membre de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication

**Sophie PRIMAS**

Sénatrice des Yvelines
Présidente de la Commission des affaires
économiques, directrice commerciale

**Frédéric REISS**

Député du Bas-Rhin
membre de la Commission des affaires
culturelles et de l'éducation, agrégé
de mathématiques

**Frédérique PUISSAT**

Sénatrice de l'Isère
Secrétaire de la Commission des affaires
sociales, cadre financier

**Hugues RENSON**

Vice-Président de l'Assemblée nationale
Député de Paris
Membre de la Commission des affaires
étrangères, cadre supérieur

**Didier QUENTIN**

Député de la Charente-Maritime
membre de la Commission des affaires
étrangères, diplomate de carrière

**Jean-Luc REITZER**

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des affaires
étrangères, cadre d'entreprise chargé des
relations sociales

**Richard RAMOS**

Député du Loiret
membre de la Commission des affaires
économiques, cadre du secteur privé

**Bruno RETAILLEAU**

Sénateur de la Vendée
Président du groupe Les Républicains
au Sénat, membre de la Commission de la
culture, de l'éducation et de la communication

**Jean-François RAPIN**

Sénateur du Pas-de-Calais
Président de la Commission des affaires
européennes, membre de la Commission
des finances, médecin généraliste

**Vincent ROLLAND**

Député de la Savoie
membre de la Commission des affaires
économiques, collaborateur parlementaire

**Rémy REBEYROTTE**

Député de Saône-et-Loire
membre de la Commission des lois,
Professeur d'économie

**Xavier ROSEREN**

Député de la Haute-Savoie
membre de la Commission des finances,
commerçant


Maina SAGE

Députée de Polynésie Française
membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire,
consultante en communication


Joachim SON-FORGET

Député des Français établis hors de la France
membre de la Commission de la défense et des forces armées, médecin


Antoine SAVIGNAT

Député du Val-d'Oise
membre de la Commission des lois, avocat


Michèle TABAROT

Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission des affaires étrangères, chef d'entreprise


Raphaël SCHELLENBERGER

Député du Haut-Rhin
membre de la Commission des lois,
attaché parlementaire


Buon TAN

Député de Paris
secrétaire de la Commission des affaires étrangères, chef d'entreprise


Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe
membre de la Commission des finances,
expert comptable


Guy TEISSIER

Député des Bouches-du-Rhône
membre de la Commission des affaires étrangères, retraité


Nathalie SERRE

Députée du Rhône
membre de la commission de la défense nationale et des forces armées


Robert THERRY

Député du Pas-de-Calais
membre de la Commission des affaires économiques, agriculteur retraité


Vincent SEGOUIN

Sénateur de l'Orne
membre de la Commission des finances,
agent d'assurance


Jean-Louis THIÉRIOT

Député de la Seine-et-Marne
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, avocat


Thierry SOLERE

Député des Hauts-de-Seine
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées


Laurence TRASTOUR-ISNART

Députée des Alpes-Maritimes
membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, rédacteur territorial



Isabelle VALENTIN
Députée de la Haute-Loire
membre de la Commission des affaires
sociales, salariée agricole



Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir
membre de la commission des affaires sociales,
biologiste A.I.H.P.



Pierre VATIN
Député de l'Oise
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
permanent politique



Stéphane VIRY
Député des Vosges
membre de la Commission des affaires
sociales, avocat



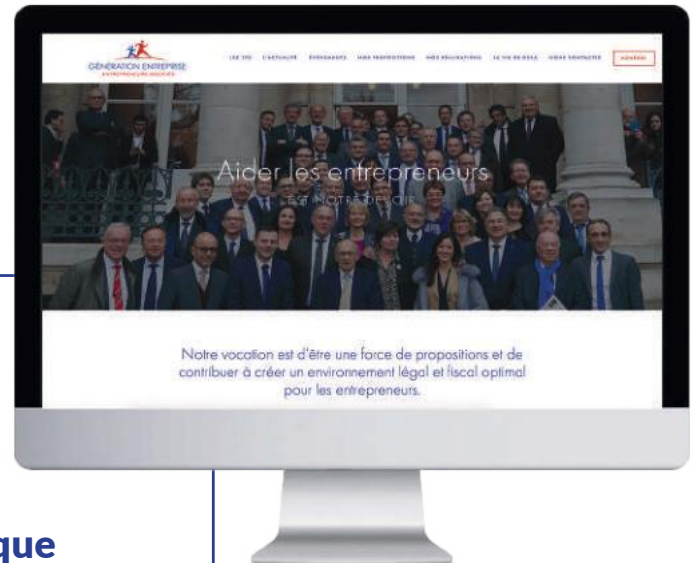
Michel VIALAY
Député des Yvelines
membre de la Commission du développement
durable et de l'aménagement du territoire,
cadre supérieur du secteur privé



Jean-Pierre VOGEL
Sénateur de la Sarthe
membre de la Commission des finances,
expert-comptable



Jean-Pierre VIGIER
Député de Haute-Loire
membre de la Commission des affaires
économiques, fonctionnaire de catégorie A



**Retrouvez la biographie de chaque
parlementaire sur le site internet
www.generation-entreprise.fr**



Partenaire de l'immobilier engagé

VALURBAIN est une société de promotion immobilière indépendante qui assoit son expertise sur l'ensemble du territoire national, en concertation avec les collectivités, afin de leur recommander les meilleures stratégies de développement urbain. Benjamin Pierre, son fondateur, parce qu'il porte un regard nouveau et passionné sur l'écosystème de la promotion immobilière, a créé un modèle innovant et développé des synergies inédites entre promoteurs, collectivités et habitants. Avec ses partenaires, **VALURBAIN** répond aux besoins opérationnels du développement à la commercialisation, et réunit le meilleur des compétences pluridisciplinaires à travers quatre champs d'actions fondamentaux.

Le territoire

NOTRE EXPERTISE IMMOBILIÈRE

Au service des collectivités et de leur volonté de renouvellement du territoire, VALURBAIN élabore des stratégies de développement responsable qui répondent à leurs priorités. Un positionnement qui traduit une volonté de favoriser le dialogue entre le monde politique et le monde de l'entreprise.

Le développement

VÉRITABLE RELAIS DE CROISSANCE

Les équipes techniques, financières et juridiques de VALURBAIN couvrent l'ensemble des compétences métiers du développement foncier. Sa présence dans les territoires alliée à une connaissance approfondie des tissus sociaux, économiques et politiques, font de VALURBAIN un acteur privilégié auprès des propriétaires fonciers pour la réalisation d'opérations logements, résidences gérées, tertiaires ou mixtes.

La commercialisation

PUISSANT RELAIS OPÉRATIONNEL

VALURBAIN prend en charge l'intégralité de la mission commerciale en veillant à valoriser l'image et la culture des entreprises auprès des élus et des utilisateurs finaux. Cette étape revêt une dimension particulièrement cruciale en mettant fin aux incertitudes propres à toute opération de promotion immobilière.

L'investissement

PARTAGEONS NOTRE PASSION DE CONSTRUIRE !

Parce que nous croyons à la croissance par l'investissement et parce que nos partenaires financiers et privés nous font confiance, nous investissons sur des opérations CORE, CORE+ et OPPORTUNISTES. Cette stratégie témoigne de l'agilité de VALURBAIN auprès de ses partenaires, avec des positionnements risqués en phase de développement.



POURQUOI ET COMMENT CŒUR PATRIMOINE PEUT DONNER UN SUPPLÉMENT D'ÂME À UNE ACQUISITION ?

En créant Cœur Patrimoine, VALURBAIN innove et devient le premier acteur immobilier à intégrer l'engagement solidaire au cœur de son activité et en créant le premier Label visant à offrir à chaque acquéreur l'opportunité d'une action à impact positif en finançant des organisations caritatives et leurs causes.

Ainsi chaque achat se traduit par une action concrète au service d'un engagement sociétal ou environnemental. L'acquéreur d'un bien immobilier peut ainsi soutenir des projets associatifs porteurs de sens autour de 4 thématiques : la santé, l'écologie, la protection de l'enfance et la lutte contre la précarité.



Benjamin PIERRE

Directeur général
Fondateur de Valurbain

✉ contact@valurbain.fr

☎ 01 42 89 61 00

📍 231 rue Saint-Honoré Paris, 75001 Paris



VALURBAIN.FR

Bulletin d'adhésion

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code postal:

Commune:

Mail:

Tél.:

Je suis une personne physique:

- 200 euros
- 300 euros
- Autre montant:

Je souhaite faire adhérer ma société :

- 1 000 euros
- 2 000 euros
- Autre montant:

Je souhaite être membre bienfaiteur et verse la somme de :

- 1 000 euros
- 2 000 euros
- 3 000 euros
- Autre montant:

Le chèque est à établir à l'ordre de Génération Entreprise - Entrepreneurs Associés.

Chaque don de particulier est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % du montant de votre don.

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour. A retourner à :

GÉNÉRATION ENTREPRISE - ENTREPRENEURS ASSOCIÉS
5 RUE DES WALLONS - 75013 PARIS

AFER RETRAITE INDIVIDUELLE

Embarquez avec
nos 760 000 adhérents

Cap sur la retraite

L'Association Afer a souscrit un Plan d'Épargne Retraite Individuel (PERin), vous permettant de préparer votre future retraite dans un cadre fiscal privilégié (déduction des versements sur vos revenus imposables dans les limites et plafonds fixés par la réglementation en vigueur).



Afer Retraite Individuelle est un contrat de retraite multisupport qui ne peut être liquidé ou racheté avant l'échéance hors cas limitativement énumérés à l'article L224-4 du code monétaire et financier.

Document non contractuel à caractère publicitaire achevé de rédiger le 20 mai 2021 par le GIE Afer sur la base des règles de gestion et des dispositions légales et fiscales en vigueur à cette date.

GIE Afer : Groupement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Aviva Vie, Aviva Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Aviva Retraite Professionnelle - Siège social : 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 40 82 24 24 - Fax : 01 42 85 09 18 - www.afer.fr